

# Rapport du premier trimestre • 2012

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

T1/2012

Résultats financiers du premier trimestre par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent :

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION DE 1,20 \$, PAR RAPPORT À 1,08 \$

BÉNÉFICE NET DE 1 436 MILLIONS DE DOLLARS, CONTRE 1 249 MILLIONS DE DOLLARS

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES DE 19,8 %, PAR RAPPORT À 20,9 %

RATIO DE PRODUCTIVITÉ DE 53,5 %, CONTRE 53,3 %

DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE 0,55 \$ PAR ACTION ORDINAIRE

## La Banque Scotia annonce un solide bénéfice de 1,4 milliard de dollars et accroît son dividende trimestriel de 0,03 \$ par action pour son premier trimestre

### RÉSULTATS CUMULATIFS

par rapport aux principaux objectifs financiers et opérationnels de 2012 :

#### OBJECTIFS

- 1** Afficher un rendement des capitaux propres (« RCP »)<sup>1)</sup> se situant entre 15 % et 18 %. Pour le trimestre, la Banque Scotia a affiché un RCP de 19,8 %.
- 2** Générer une croissance du bénéfice dilué par action ordinaire de 5 % à 10 %<sup>2)</sup>. D'un exercice à l'autre, le bénéfice par action a enregistré une croissance de 11,1 %.
- 3** Maintenir un ratio de productivité<sup>1)</sup> inférieur à 58 %. Le ratio de la Banque Scotia a été de 53,5 % pour le trimestre.
- 4** Maintenir de solides ratios de capital. À 11,4 %, le ratio du capital de catégorie 1 de la Banque Scotia demeure solide selon les normes canadiennes et internationales.

<sup>1)</sup> Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.

<sup>2)</sup> Compte non tenu des profits liés aux acquisitions de 286 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2011.



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes. Se reporter aux renseignements à la page 86.

Pour en savoir plus sur les relations avec les investisseurs de la Banque Scotia, balayez le code bidimensionnel (à droite) à l'aide de votre téléphone intelligent ou visitez la section Relations avec les investisseurs du site [banquescotia.com](http://banquescotia.com)



**Toronto, le 6 mars 2012** – La Banque Scotia a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 1 436 millions de dollars pour son premier trimestre, comparativement à un bénéfice net de 1 249 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. D'un exercice à l'autre, le bénéfice net a progressé de 15 %.

Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 1,20 \$, comparativement à 1,08 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 11 %. Le rendement des capitaux propres est demeuré solide à 19,8 %. Les résultats du trimestre à l'étude ont été avantagés par un profit de 0,08 \$ par action à la vente d'un actif immobilier dans l'Ouest canadien. Un dividende de 0,55 \$ par action ordinaire a été annoncé, ce qui représente une hausse de 0,03 \$.

« La constance dont nous faisons preuve dans l'application de notre stratégie ainsi que l'accent que nous mettons sur nos activités principales nous ont permis de connaître un trimestre solide », a déclaré Rick Waugh, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « Nous continuons à surveiller de près la conjoncture économique mondiale; toutefois, la diversification de nos activités et l'importance que nous accordons aux économies internationales affichant une forte croissance ont une fois de plus contribué à nos résultats.

« Le Réseau canadien a connu un excellent trimestre et inscrit un bénéfice net de 475 millions de dollars en raison de la hausse des volumes et des revenus tirés des activités de transaction. La croissance des revenus reflète notre stratégie de longue date visant la croissance de nos activités liées aux paiements, à la gestion de patrimoine et aux cartes. Les services aux particuliers, aux entreprises et aux petites entreprises ont tous affiché d'excellents résultats.

« Les Opérations internationales ont connu un excellent trimestre, affichant un bénéfice net de 391 millions de dollars. L'importance que nous avons de nouveau accordée à l'augmentation des actifs et des dépôts s'est traduite par une forte croissance des volumes en Amérique latine et en Asie. Les résultats reflètent la diversification de nos activités internationales et la stabilité des marchés du crédit, malgré l'apport moindre de Thanachart Bank en raison des inondations récentes en Thaïlande.

« Le rendement solide de nos activités d'assurance et de gestion de patrimoine à l'échelle internationale a permis à la Gestion de patrimoine mondiale d'afficher un bénéfice net de 288 millions de dollars pour le trimestre à l'étude. Conjuguée aux nouveaux produits et aux améliorations apportées aux produits existants, la progression des ventes croisées de produits d'assurance a donné lieu à d'excellents résultats dans le monde entier.

« Les Services bancaires et marchés mondiaux (auparavant Scotia Capitaux) ont enregistré un solide bénéfice net de 311 millions de dollars pour le trimestre à l'étude. Notre plateforme de transactions diversifiée a produit d'excellents résultats pour le trimestre à l'étude, notamment grâce aux revenus records de ScotiaMocatta. Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la concurrence persistante et les pressions exercées sur les marges d'autres activités.

« Nous continuons de faire preuve d'une grande prudence en matière de gestion des coûts à l'échelle de la Banque. Notre ratio de productivité est semblable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent et se situe confortablement dans notre fourchette cible.

« Notre capital demeure solide. En février, nous avons mobilisé des capitaux en vue de financer les acquisitions que nous avons annoncées antérieurement et qui ont été conclues récemment. Nous sommes toujours déterminés à atteindre les exigences réglementaires minimales des règles de Bâle III s'appliquant au Canada d'ici le premier trimestre de 2013, soit bien avant leur entrée en vigueur.

« Comme le démontrent ces résultats, la mise en œuvre efficace de notre stratégie à cinq volets nous permet toujours d'assurer une rentabilité durable. Nos résultats solides du premier trimestre nous placent en bonne position pour atteindre nos objectifs pour 2012. »

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates

(non audité)	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 janvier 2011
<b>Résultats opérationnels</b> (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	2 375	2 329	2 296	2 136	2 253
Revenus d'intérêts nets (BMEF <sup>2)</sup> )	2 380	2 334	2 302	2 141	2 258
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 500	1 489	1 467	1 527	1 244
Autres revenus opérationnels	772	430	561	983	694
Autres revenus opérationnels (BMEF <sup>2)</sup> )	835	499	628	1 047	760
Total des revenus	4 647	4 248	4 324	4 646	4 191
Total des revenus (BMEF <sup>2)</sup> )	4 715	4 322	4 397	4 715	4 262
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	265	281	250	270	275
Charges opérationnelles	2 507	2 489	2 348	2 395	2 249
Charge d'impôt sur le résultat	413	298	397	353	375
Charge d'impôt sur le résultat (BMEF <sup>2)</sup> )	481	372	470	422	446
Bénéfice net	1 436	1 157	1 303	1 621	1 249
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 343	1 071	1 209	1 528	1 157
<b>Performance opérationnelle</b>					
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,23	0,99	1,12	1,42	1,11
Bénéfice dilué par action <sup>3)</sup> (en dollars)	1,20	0,97	1,10	1,39	1,08
Bénéfice dilué par action avant amortissement <sup>2),3)</sup> (en dollars)	1,23	1,00	1,12	1,41	1,10
Rendement des capitaux propres <sup>2)</sup> (en pourcentage)	19,8	16,4	19,1	25,7	20,9
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF <sup>2)</sup> )	53,5	57,9	53,7	50,9	53,3
Marge sur activités bancaires principales <sup>4)</sup> (en pourcentage) (BMEF <sup>2)</sup> )	2,03	2,07	2,09	2,09	2,21
<b>Données tirées de l'état de la situation financière</b> (en millions de dollars)					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	52 891	45 222	48 706	63 352	44 634
Actifs détenus à des fins de transaction	88 086	75 799	87 070	88 618	80 528
Prêts aux clients	341 226	327 573	318 118	311 577	310 225
Total des actifs	637 055	594 423	587 597	590 695	559 415
Dépôts	451 609	421 335	415 172	419 501	398 752
Actions ordinaires	28 112	26 356	25 605	24 641	22 285
Actions privilégiées	4 384	4 384	4 384	4 384	3 975
Actifs sous administration <sup>5)</sup>	310 789	297 668	302 545	305 740	236 268
Actifs sous gestion <sup>5)</sup>	106 004	102 733	104 572	105 944	55 814
<b>Mesures du capital<sup>6)</sup></b>					
Ratio du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	11,4	12,2	12,3	12,0	11,8
Ratio du capital total (en pourcentage)	13,2	13,9	14,1	13,9	13,7
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque <sup>2)</sup> (en pourcentage)	8,5	9,6	9,6	9,3	9,9
Ratio actifs/capital	17,7	16,6	17,0	17,6	17,6
Actifs pondérés en fonction du risque (en millions de dollars)	253 075	233 970	224 773	222 304	215 332
<b>Qualité du crédit</b>					
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars)	1 914	2 084	2 138	2 248	2 294
Compte de correction de valeur pour pertes de crédit (en millions de dollars)	2 750	2 689	2 677	2 639	2 646
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,55	0,62	0,66	0,70	0,72
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit en pourcentage de la moyenne des prêts et acceptations (annualisé)	0,32	0,34	0,32	0,36	0,36
<b>Données sur les actions ordinaires</b>					
Cours des actions (en dollars)					
Haut	56,95	54,96	59,73	61,28	57,72
Bas	47,54	49,00	53,77	56,25	52,11
Clôture	51,53	52,53	54,18	57,69	56,46
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 091	1 086	1 082	1 078	1 044
Nombre moyen – dilué	1 125	1 118	1 115	1 113	1 081
Clôture de la période	1 103	1 089	1 085	1 082	1 047
Dividendes par action (en dollars)	0,52	0,52	0,52	0,52	0,49
Rendement de l'action <sup>7)</sup> (en pourcentage)	4,0	4,0	3,7	3,5	3,6
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	56 840	57 204	58 799	62 434	59 090
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	25,49	24,20	23,59	22,78	21,29
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	2,0	2,2	2,3	2,5	2,7
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	10,8	11,3	11,7	12,8	13,8
<b>Autres données</b>					
Effectif	77 302	75 362	74 902	73 558	71 653
Succursales et bureaux	3 116	2 926	2 910	2 853	2 794

1) Tous les montants comparatifs, sauf les mesures du capital, reflètent l'adoption des IFRS et doivent être lus en parallèle avec notre communiqué de presse du 24 janvier 2012.

2) Se reporter à la page 5 pour consulter une analyse des mesures non conformes aux IFRS.

3) Le bénéfice dilué par action et le bénéfice dilué par action avant amortissement établis conformément aux IFRS, présentés antérieurement en date du 24 janvier 2012, ont été ajustés pour tenir compte de la correction apportée au calcul de la dilution au titre de certains instruments de fonds propres et de la composante alternative de droits à l'appréciation d'actions.

4) Les montants comparatifs ont été retraités pour rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude.

5) Les montants comparatifs ont été retraités pour refléter les relations intragroupe.

6) Les mesures du capital des périodes antérieures n'ont pas été retraitées pour tenir compte des IFRS étant donné qu'elles représentent les montants réels de la période en cause aux fins de la réglementation.

7) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

## Table des matières

4	Principaux faits saillants commerciaux	15	Instruments financiers	19	Perspectives
	<b>Rapport de gestion</b>	15	Principaux instruments de crédit	20	Modifications des informations sectorielles
7	Basculement aux Normes internationales d'information financière	16	Arrangements hors bilan	21	Données par secteurs opérationnels
8	Résultats financiers et situation financière du Groupe	16	Méthodes comptables et contrôles	27	Faits saillants financiers trimestriels
8	Résultats financiers	16	Méthodes comptables et estimations	28	Données sur les actions
10	Gestion du risque	18	Évolution future des méthodes comptables	29	<b>États financiers consolidés intermédiaires résumés</b>
14	Situation financière	19	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière	34	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
14	Gestion du capital	19	Transactions avec des parties liées	86	<b>Information à l'intention des actionnaires</b>
15	Dividende par action ordinaire				

**Énoncés prospectifs** Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à toute autre communication. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Des énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs, en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; l'incidence qu'aurait tout changement des notations de crédit attribuées à la Banque; les modifications apportées aux lignes directrices relatives au capital au titre des risques, aux nouvelles directives de présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, ou les interprétations qui en sont faites; le risque opérationnel et le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Banque se sert pour présenter sa situation financière et ses résultats opérationnels, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le regroupement du secteur canadien des services financiers; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre et les ouragans; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; les perturbations des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications, l'électricité et l'eau; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la page 63 du Rapport annuel 2011 de la Banque.

La liste des facteurs importants énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

La rubrique « Perspectives » contenue dans le présent document est fondée sur les opinions de la Banque; leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette rubrique.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

# Objectifs 2012

## Tableau de bord équilibré de la Banque Scotia

### Résultats financiers

- Rendement des capitaux propres de 15 % à 18 %
- Croissance du bénéfice par action ordinaire se situant entre 5 % et 10 %\*
- Maintien de solides ratios du capital

\* Compte non tenu des revenus liés aux acquisitions de 286 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2011

### Personnel

- Niveau élevé de mobilisation des employés
- Grande diversité de nos effectifs
- Promotion des femmes
- Perfectionnement en leadership
- Collaboration

### Clientèle

- Niveau élevé de satisfaction et de fidélité de la clientèle
- Relations plus étroites avec nos clients existants

### Résultats opérationnels

- Ratio de productivité inférieur à 58 %
- Pratiques saines en matière de gouvernance d'entreprise et de conformité
- Efficience et gestion des dépenses
- Engagement envers la responsabilité sociale de l'entreprise

## Principaux faits saillants commerciaux

### Accroître nos activités

- En janvier 2012, la Banque Scotia a conclu l'acquisition d'une participation de 51% dans Banco Colpatría, cinquième banque en importance en Colombie.
- Au Canada, la campagne « Vous êtes plus riches que vous le croyez » de la Banque Scotia a donné lieu à la mise sur pied du programme « La richesse c'est : ». Ce programme s'appuie sur la promotion d'un « plan sur cinq ans » personnalisé, pratique et facile à suivre, aux termes duquel un conseiller de Banque Scotia prodigue des conseils adaptés à la situation de chacun et établit des jalons réalistes permettant d'évaluer les progrès accomplis.

### Nous démarquer par l'excellence

- Le magazine *Global Finance* a décerné à la Banque Scotia le titre de meilleure banque de financement du commerce en 2012, et ce, pour la sixième fois en sept ans. Le magazine a également nommé la Banque Scotia meilleure banque pour les opérations de change au Canada, en Jamaïque et au Pérou.
- Lors de la cérémonie des Canadian Investment Awards 2011, Fonds Dynamique a été sacrée société de fonds communs de l'année, selon le choix des analystes, et le nouveau programme d'opérations sans commission sur les FNB Scotia iTRADE a été reconnu comme meilleure initiative en matière de FNB.
- La Banque Scotia s'est classée au quatrième rang (avec le troisième meilleur pointage) des 253 sociétés inscrites au dixième palmarès annuel « Board Games » du journal *Globe and Mail*. Les sociétés sont classées à la suite d'une évaluation de leur conseil d'administration, de l'actionnariat et de la rémunération, des règles de présentation de l'information financière et des droits des actionnaires.

### Au service de nos clients

- Le programme *BonDébut* de la Banque Scotia destiné aux nouveaux arrivants au Canada a été élargi et il comprend maintenant les immigrants en provenance du Mexique. Comme peuvent déjà le faire les immigrants de Chine ou de l'Inde, les nouveaux arrivants provenant du Mexique peuvent dorénavant ouvrir un compte au Canada et transférer des fonds avant de quitter leur pays.

- Au Canada, nous avons lancé 12 produits de Fonds Dynamique et de Gestion d'actifs Scotia par l'intermédiaire de conseillers financiers tiers, de ScotiaMcLeod et de canaux des services privés pour clientèle aisée. Ailleurs dans le monde, nous avons lancé quatre autres fonds.
- Financière ScotiaVie a lancé un nouveau programme d'assurance voyage *ScotiaVie* au Canada, lequel offre aux clients diverses possibilités leur permettant de choisir la couverture la plus appropriée à leurs besoins en matière de voyage. À l'étranger, nous avons accru nos équipes de vente dans le domaine de l'assurance.
- Banquescotia.com et Scotia en direct ont été remaniés pour qu'il soit plus facile de naviguer parmi diverses options offertes en ligne et pour faciliter l'accès aux produits et services de la Banque Scotia. Une page d'accueil centrale a été créée et constitue le portail d'accès initial au vaste éventail d'activités de la Banque Scotia.
- La Banque Scotia a agi à titre de conseiller financier unique auprès de Pembina Pipeline Corporation dans le cadre de son acquisition de Provident Energy Ltd, transaction évaluée à environ 3,8 milliards de dollars. L'entité regroupée deviendra le troisième plus important fournisseur de transport d'énergie et de services connexes au Canada, la valeur d'entreprise s'élevant à quelque 10 milliards de dollars.
- La Banque Scotia a agi à titre de co-responsable des registres dans le cadre d'une émission d'obligations d'un montant de 500 millions de dollars américains effectuée par Celulosa Arauco y Constitucion S.A., société chilienne de fabrication de produits forestiers et de produits du bois, deuxième au monde pour sa capacité de production de pâte.

### Quelques réalisations dans le cadre du programme *Un avenir meilleur*

- Scotiabank Bahamas a apporté son soutien à la *Bahamas AIDS Foundation* pour organiser le Bal du ruban rouge 2011. Ce bal annuel, dont c'était la dix-huitième édition, constitue l'activité de collecte de fonds la plus importante de la fondation.
- Plus de 200 employés de la Banque Scotia ont visité des orphelinats au Chili et remis plus 1 000 cadeaux de Noël à leurs jeunes résidents.
- La Banque Scotia s'est engagée pour cinq ans à soutenir le programme *Strong Kids* du YMCA de Fredericton qui vient en aide aux jeunes à risque.

## Mesures non conformes aux IFRS

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les Normes Internationales d'information financière (les « IFRS ») ni définies par celles-ci. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux IFRS sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

### Actifs sous administration (« ASA »)

Les ASA représentent les actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

### Actifs sous gestion (« ASG »)

Les ASG représentent les actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration, dans certains cas.

### Bénéfice dilué par action avant amortissement

Le bénéfice dilué par action avant amortissement est calculé en ajustant le bénéfice dilué par action de manière à inclure l'amortissement après impôt hors trésorerie des immobilisations incorporelles.

### Capital économique et rendement du capital économique

Aux fins de l'information financière interne, la Banque répartit le capital entre ses secteurs opérationnels d'après leur profil de risque et selon une méthode qui tient compte du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et des autres risques propres à chaque secteur. Le montant de capital lié au risque réparti est communément appelé capital économique. Le rendement du capital économique des secteurs opérationnels correspond à un ratio du bénéfice net ajusté du secteur opérationnel par rapport au capital économique attribué au secteur. Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires majoré au titre des coûts supplémentaires liés aux instruments de capitaux propres autres que les actions ordinaires.

### Marge sur activités bancaires principales (BMEF)

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) sur le total des actifs moyens, exclusion faite du total des actifs moyens liés au groupe Marchés des capitaux mondiaux du secteur Services bancaires et marchés mondiaux, ce qui est conforme au classement des intérêts nets tirés des activités de transaction dans les revenus provenant des activités de transaction, qui sont comptabilisés dans les autres revenus opérationnels.

### Levier opérationnel (BMEF)

La Banque définit le levier opérationnel comme le taux de croissance du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des pertes de titres de placement, moins le taux de croissance des frais.

### Ratio de productivité (BMEF)

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio représente les charges opérationnelles exprimées en pourcentage du total des revenus, (BMEF). Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) est ajusté pour inclure les pertes de valeur sur les titres de placements.

### Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Banque calcule le rendement de ses capitaux propres à l'aide des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

### Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque

Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires aux actifs pondérés en fonction du risque est une mesure financière importante pour les agences de notation et les investisseurs. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représentent la somme du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales, déduction faite de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels non amortis (après impôt). Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés en pourcentage des actifs pondérés en fonction du risque. Les ratios de capital réglementaire, comme le ratio de capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »).

### Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les autres revenus opérationnels jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des autres revenus opéra-

tionnels découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation des informations sectorielles, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés d'un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres. Le montant de la majoration au titre de la BMEF à l'égard des revenus d'intérêts nets, des autres revenus opérationnels, du total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat est présenté ci-après :

Majoration au titre de la BEMF (en millions de dollars)	Trimestres clos les				
	<b>31 janvier 2012</b>	31 octobre 2011	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 janvier 2011
Revenus d'intérêts nets	<b>5 \$</b>	5 \$	6 \$	5 \$	5 \$
Autres revenus opérationnels	<b>63</b>	69	67	64	66
Total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat	<b>68 \$</b>	74 \$	73 \$	69 \$	71 \$

## Information financière trimestrielle

### Basculement aux Normes internationales d'information financière

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, la Banque a adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Comme la Banque prépare pour la première fois ses états financiers conformément aux IFRS, elle a appliqué les dispositions de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Auparavant,

les états financiers consolidés étaient dressés conformément aux PCGR du Canada (les « PCGR du Canada »). Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés font le pont entre les informations présentées antérieurement dans les états financiers établis selon les PCGR du Canada et les IFRS; elles sont conçues pour aider le lecteur à comprendre la nature et l'ampleur des différences entre ces deux référentiels comptables.

Un aperçu de l'incidence qu'a eue l'adoption des IFRS, y compris la description des méthodes comptables retenues, est présenté à la note 30, *Première application des IFRS*, afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi qu'aux pages 83 à 89 du rapport annuel 2011 de la Banque.

#### Incidence des IFRS sur le compte consolidé de résultat

	Trimestres clos les				Exercice clos le	
	31 octobre 2011		31 janvier 2011		31 octobre 2011	
(en millions de dollars)	IFRS	PCGR du Canada	IFRS	PCGR du Canada	IFRS	PCGR du Canada
Revenus d'intérêts nets	2 329 \$	2 251 \$	2 253 \$	2 168 \$	9 014 \$	8 706 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 489	1 506	1 244	1 268	5 727	5 795
Autres revenus opérationnels	430	611	694	733	2 668	2 890
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	281	272	275	269	1 076	1 046
Pertes de valeur de titres de placement	23	22	43	44	99	103
Charges opérationnelles	2 489	2 519	2 249	2 286	9 481	9 564
Charge d'impôt sur le résultat	298	315	375	370	1 423	1 410
Bénéfice net	1 157 \$	1 240 \$	1 249 \$	1 200 \$	5 330 \$	5 268 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	31 \$	17 \$	41 \$	26 \$	149 \$	93 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	17	17	26	26	91	93
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	14	s.o.	15	s.o.	58	s.o.
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 126 \$	1 223 \$	1 208 \$	1 174 \$	5 181 \$	5 175 \$
Actionnaires privilégiés	55	55	51	51	216	216
Actionnaires ordinaires	1 071	1 168	1 157	1 123	4 965	4 959

La variation de 62 millions de dollars du bénéfice net pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (83 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2011; 49 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2011) s'explique essentiellement par l'inscription des prêts hypothécaires titrisés à l'état de la situation financière, la consolidation d'entités ad hoc qui n'étaient pas consolidées auparavant, y compris des instruments de fonds propres, les variations dans l'évaluation des avantages du personnel et le changement de monnaie fonctionnelle de certaines filiales à l'étranger.

#### Incidence des IFRS sur la performance opérationnelle

	Trimestres clos les				Exercice clos le	
	31 octobre 2011		31 janvier 2011		31 octobre 2011	
(en millions de dollars)	IFRS	PCGR du Canada	IFRS	PCGR du Canada	IFRS	PCGR du Canada
Bénéfice de base par action	0,99 \$	1,08 \$	1,11 \$	1,08 \$	4,63 \$	4,62 \$
Bénéfice dilué par action <sup>1)</sup>	0,97	1,07	1,08	1,07	4,53	4,62
Bénéfice dilué par action avant amortissement <sup>1), 2)</sup>	1,00	1,10	1,10	1,09	4,62	4,71
Rendement des capitaux propres <sup>2)</sup>	16,4 %	16,6 %	20,9 %	18,7 %	20,3 %	18,8 %
Ratio de productivité (BMEF <sup>2)</sup> )	57,9	57,0	53,3	54,5	53,9	54,4
Marge sur activités bancaires principales (BMEF <sup>2)</sup> )	2,07	s.o.	2,21	s.o.	2,11	s.o.
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,62	0,85	0,72	1,01	0,62	0,85
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	0,34	s.o.	0,36	s.o.	0,34	s.o.

1) Le bénéfice dilué par action et le bénéfice dilué par action avant amortissement en IFRS présentés le 24 janvier 2012 ont été ajustés pour corriger le calcul de la dilution liée à certains instruments de fonds propres et à la composante alternative des droits à l'appréciation d'actions (la « composante alternative DAA »).

2) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.

De plus amples renseignements sur la transition aux IFRS sont présentés sous la rubrique « Méthodes comptables et estimations » aux pages 16 et 17 ainsi qu'aux notes 3 et 30 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Résultats financiers et situation financière du Groupe

6 mars 2012

## Résultats financiers

Le bénéfice net de la Banque Scotia pour le premier trimestre s'est élevé à 1 436 millions de dollars, contre 1 249 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 1 157 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,20 \$ (ce qui comprend un profit de 8 cents par action à la vente d'un actif immobilier dans l'Ouest canadien), par rapport à 1,08 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 0,97 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres est demeuré élevé, s'établissant à 19,8 %, contre 20,9 % pour l'exercice précédent et 16,4 % pour le trimestre précédent.

### *Incidence de la conversion des devises*

Le tableau ci-après présente l'incidence de la conversion des devises sur les variations de certains postes clés du compte de résultat d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre. La conversion des devises n'a pas eu d'incidence importante d'un trimestre à l'autre ou d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les	
	31 janv. 2012 c. 31 janv. 2011	31 janv. 2012 c. 31 oct. 2011
Taux de change moyen des dollars américain et canadien		
31 janvier 2012	1,021 \$	1,021 \$
31 octobre 2011		1,001 \$
31 janvier 2011	1,005 \$	
Variation en %	2 %	2 %
Incidence sur le résultat :		
Revenus d'intérêts nets	(5) \$	8 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	(4)	3
Autres revenus opérationnels	(9)	(4)
Charges opérationnelles	11	(2)
Autres éléments (après impôt)	2	(2)
Bénéfice net	(5) \$	3 \$
Bénéfice par action (dilué)	– \$	– \$
Incidence par secteur d'activité :		
Réseau canadien	1	1
Opérations internationales	(7)	4
Gestion de patrimoine mondiale	–	1
Services bancaires et marchés mondiaux	(3)	(7)
Autres	4	4

## Comparaison du premier trimestre de 2012 et du premier trimestre de 2011

### *Bénéfice net*

Le bénéfice net de la Banque Scotia s'est élevé à 1 436 millions de dollars au premier trimestre, ce qui représente une hausse de 187 millions de dollars ou de 15 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse tient compte du profit immobilier après impôt de 94 millions de dollars. Compte tenu de ce profit, le bénéfice net a affiché une hausse de 7 %. La hausse des revenus d'intérêts nets, la croissance des revenus tirés des services de gestion de patrimoine traduisant l'ajout de Patrimoine Dundee inc. (« Patrimoine Dundee »), la hausse des revenus provenant des activités de transaction et les fortes commissions liées aux transactions ont contribué à ces excellents

résultats. Les augmentations ont été contrebalancées en partie par la hausse des charges opérationnelles.

### *Total des revenus*

Pour le trimestre à l'étude, le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est chiffré à 4 715 millions de dollars, en hausse de 453 millions de dollars ou de 11 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les acquisitions ont contribué à cette hausse à hauteur de 295 millions de dollars. La croissance restante s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets découlant de la croissance de l'actif, la hausse des frais bancaires et des revenus tirés des activités de transaction ainsi que le profit immobilier.

### *Revenus d'intérêts nets*

Pour le trimestre à l'étude, les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 2 380 millions de dollars, en hausse de 122 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à la croissance de l'actif, surtout liée aux prêts aux entreprises, aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux dépôts auprès d'autres banques. La marge sur activités bancaires principales a reculé à 2,03 %, par rapport à 2,21 % pour l'exercice précédent.

La baisse de la marge traduit essentiellement le resserrement de l'écart dans le portefeuille de prêts canadiens à taux fixe, la hausse des volumes de dépôts auprès d'autres banques générant de faibles écarts et les actifs improductifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de l'écart au titre des revenus de prêts canadiens à taux variable, l'augmentation des marges au Pérou et en Asie ainsi que les acquisitions en Uruguay.

### *Revenus nets tirés des frais et des commissions*

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 1 500 millions de dollars, ce qui représente un bond de 256 millions de dollars ou de 21 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance traduit essentiellement la hausse de 204 millions de dollars des revenus tirés des services de gestion de patrimoine découlant surtout de l'acquisition de Patrimoine Dundee. Les commissions liées aux frais bancaires ont progressé de 63 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation des commissions de crédit dans tous les secteurs d'activité, des acquisitions en Uruguay et des transactions sur cartes de crédit.

### *Autres revenus opérationnels*

Les autres revenus opérationnels (sur une base de mise en équivalence fiscale) ont augmenté de 75 millions de dollars pour s'établir à 835 millions de dollars. Les résultats du trimestre à l'étude tiennent compte d'un profit de 111 millions de dollars à la vente d'un actif immobilier. Les revenus tirés des activités de transaction ont progressé par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des activités visant les titres à revenu fixe et les métaux précieux. Les profits nets à la vente de titres de placement ont totalisé 80 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars. Les revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées ont chuté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui traduit la baisse des résultats de Thanachart Bank en Thaïlande en raison des inondations dans ce pays de même que la comptabilisation selon la méthode de la mise



en équivalence de la participation de 19 % dans Patrimoine Dundee dans les résultats de l'exercice précédent. En outre, les résultats du premier trimestre de l'exercice précédent reflètent un profit de change de 38 millions de dollars au titre des établissements à l'étranger qui ont été couverts plus tard en 2011.

#### *Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit et pertes de valeur de titres de placement*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 265 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, en baisse de 10 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse d'un exercice à l'autre découle en grande partie de la diminution de la dotation au titre des prêts aux particuliers et aux entreprises du Réseau canadien, contrebalancée par l'augmentation de la dotation des Opérations internationales et des Services bancaires et marchés mondiaux. Une analyse plus approfondie du risque de crédit est présentée à la page 10.

Les pertes de valeur sur titres de placement ont totalisé 26 millions de dollars, par rapport à 43 millions de dollars pour l'exercice précédent.

#### *Charges opérationnelles et productivité*

Les charges opérationnelles ont atteint 2 507 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, en hausse de 258 millions de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les acquisitions ont compté pour 211 millions de dollars de cette hausse. La croissance restante s'explique en grande partie par les charges liées à la rémunération, qui ont affiché une hausse du fait de l'accroissement du personnel et de l'augmentation de la rémunération au mérite annuelle. Les charges de retraite et au titre des avantages du personnel ont enregistré une hausse pour le trimestre à l'étude, les résultats de l'exercice précédent ayant tenu compte d'un profit de 35 millions de dollars à la liquidation et au règlement finaux du régime de retraite d'une filiale.

Le ratio de productivité s'est établi à 53,5 %, ce qui est comparable au ratio de 53,3 % enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le levier opérationnel s'est établi à un montant négatif de 0,4 % d'un exercice à l'autre. Compte tenu de l'incidence des acquisitions récentes, du profit immobilier comptabilisé pour le trimestre à l'étude et du profit au titre du régime de retraite enregistré en 2011, le levier financier s'est toutefois fixé à un montant positif de 2,0 %, ce qui traduit les mesures de gestion des coûts mises en place.

#### *Impôts*

Le taux d'impôt effectif du trimestre s'est établi à 22,3 %, en légère baisse par rapport à celui de 23,1 % au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du taux d'impôt prévu par la loi au Canada, à la baisse des impôts sur le profit à la vente de l'actif immobilier et à la baisse de l'ajustement d'impôt différé. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction des revenus exonérés d'impôt.

### Comparaison du premier trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011

#### *Bénéfice net*

Le bénéfice net s'est élevé à 1 436 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 279 millions de dollars ou de 24 % par rapport à celui du quatrième trimestre, laquelle tient essentiellement aux robustes revenus provenant des activités de transaction, au profit à la vente de l'actif immobilier, à la croissance des revenus d'intérêts nets, des commissions de placement et des revenus tirés

des transactions bancaires, de même qu'à la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la légère hausse des charges opérationnelles et par l'incidence d'une hausse du taux d'impôt effectif sur le résultat.

#### *Total des revenus*

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 4 715 millions de dollars, en hausse de 393 millions de dollars ou de 9 % d'un trimestre à l'autre. La croissance s'explique essentiellement par la hausse des autres revenus opérationnels découlant de la progression des revenus tirés des activités de transaction et du profit immobilier. Les revenus d'intérêts nets ont affiché une hausse qui traduit la croissance de l'actif. Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont légèrement augmenté.

#### *Revenus d'intérêts nets*

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 2 380 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars ou de 2 % par rapport à ceux du trimestre précédent. Cette hausse est attribuable à la croissance de l'actif, surtout liée aux prêts aux entreprises, aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux dépôts auprès d'autres banques. La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,03 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à celle de 2,07 % enregistrée au trimestre précédent.

La légère baisse de la marge nette sur intérêts traduit la hausse des volumes liés aux actifs improductifs et le rétrécissement de l'écart dans le portefeuille de prêts canadiens à taux fixe. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des écarts au Chili, en Asie et en Uruguay ainsi que par la progression de l'écart dans le portefeuille de prêts canadiens à taux variable.

#### *Revenus nets tirés des frais et des commissions*

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 1 500 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 11 millions de dollars ou de 1 % par rapport à ceux du trimestre précédent. Cette hausse tient à la progression des commissions de placement et autres honoraires de services-conseils et à l'augmentation des revenus sur cartes du Réseau canadien et des Opérations internationales.

#### *Autres revenus opérationnels*

Les autres revenus opérationnels (sur une base de mise en équivalence fiscale) ont bondi de 336 millions de dollars ou de 67 % pour s'établir à 835 millions de dollars. Les revenus tirés des activités de transaction ont progressé de 159 millions de dollars pour s'établir à 385 millions de dollars, essentiellement en raison des activités visant les titres à revenu fixe, les titres de capitaux propres et les métaux précieux découlant de l'amélioration de la conjoncture du marché. Les résultats du trimestre à l'étude tiennent également compte du profit immobilier et d'une variation favorable de la juste valeur des instruments financiers. Les résultats du trimestre précédent tenaient compte de pertes de change liées aux titres de placement disponibles à la vente non couverts (qui ont été couverts depuis), contrebalancées en partie par la comptabilisation d'un goodwill négatif au titre d'une acquisition.

Les profits sur titres de placement ont totalisé 80 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent. Les revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées ont chuté de 16 millions de dollars, ce qui traduit essentiellement la baisse des résultats de Thanachart Bank.

### *Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit et pertes de valeur de titres de placement*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 265 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La baisse d'un trimestre à l'autre découle en grande partie de la diminution de la dotation au titre des prêts aux entreprises des Opérations internationales et des Services bancaires et marchés mondiaux, contrebalancée en partie par la légère hausse de la dotation du Réseau canadien. Une analyse plus approfondie du risque de crédit est présentée plus bas.

Les pertes de valeur de titres de placement sont demeurées stables par rapport à celles du trimestre précédent.

### *Charges opérationnelles et productivité*

La Banque gère la croissance de ses dépenses d'une manière judicieuse. Les charges opérationnelles sont demeurées relativement stables par rapport à celles du quatrième trimestre, enregistrant une légère hausse de 18 millions de dollars ou de 1 %. Cette hausse découle essentiellement de la croissance de la rémunération et de la hausse des taxes d'affaires et taxes sur le capital, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par la baisse des frais liés à la publicité, aux locaux et à la technologie. Les charges liées à la rémunération ont augmenté du fait de l'accroissement du personnel et de la hausse de la rémunération fondée sur des actions, essentiellement en raison de l'acquisition des droits sur les nouvelles attributions consenties aux employés admissibles à la retraite.

Le ratio de productivité s'est établi à 53,5 %, contre 57,9 % au trimestre précédent. D'un trimestre à l'autre, le levier opérationnel s'est établi à 8,3 %, ou à 6,5 % compte non tenu du profit immobilier et des acquisitions.

### *Impôts*

Le taux d'impôt effectif du trimestre s'est établi à 22,3 %, en hausse par rapport à celui de 20,5 % pour le trimestre précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la baisse des revenus exonérés d'impôt et à la hausse des revenus générés dans des territoires où les impôts sont plus élevés. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des impôts sur le profit immobilier et du taux d'impôt prévu par la loi au Canada. Les résultats du trimestre précédent tenaient également compte de la perte de valeur d'un actif d'impôt différé au titre d'une perte sur cession des activités d'une filiale dans un exercice précédent.

## Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque n'ont pas changé par rapport à ce qui est énoncé aux pages 63 à 77 du rapport annuel 2011. Des mesures supplémentaires visant le risque de marché ont toutefois été mises en œuvre au cours du trimestre à l'étude. Voir la section « Risque de marché » à la page 13.

### *Risque de crédit*

#### *Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit*

#### *Comparaison du premier trimestre de 2012 et du premier trimestre de 2011*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 265 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, comparativement à 275 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit du Réseau canadien a été de 136 millions de dollars, en baisse comparativement à celle de 165 millions de dollars enregistrée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse s'est fait

sentir dans la quasi-totalité des activités de prêts aux particuliers et aux entreprises du Réseau canadien.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit des Opérations internationales s'est chiffrée à 124 millions de dollars, contre 113 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la dotation au titre des prêts aux particuliers au Pérou, au Chili et en Uruguay a été contrebalancée en partie par la baisse de la dotation au titre des prêts aux particuliers aux Antilles et par la légère baisse de la dotation au titre des prêts aux entreprises.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 5 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre des reprises et recouvrements nets totalisant 3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période à l'étude, les nouveaux comptes de correction de valeur constitués au titre de deux comptes aux États-Unis ont été contrebalancés en partie par les recouvrements au titre de deux autres comptes aux États-Unis.

#### *Comparaison du premier trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 265 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, comparativement à 281 millions de dollars pour le trimestre précédent. Les résultats du trimestre précédent tiennent compte d'une baisse de 30 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif pour pertes de crédit au titre des prêts productifs.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit du Réseau canadien a été de 136 millions de dollars, ce qui est semblable à celle du trimestre précédent. La hausse de la dotation au titre des prêts aux particuliers a été presque entièrement contrebalancée par la baisse de la dotation au titre des prêts aux entreprises.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit des Opérations internationales s'est chiffrée à 124 millions de dollars, contre 158 millions de dollars pour le trimestre précédent. La dotation au titre des prêts aux particuliers a légèrement diminué, la baisse de la dotation aux Antilles et au Mexique ayant été essentiellement annulée par la hausse de la dotation au Chili, au Pérou et en Uruguay. La dotation au titre des prêts aux entreprises a été avantageusement par des baisses généralisées dans la majorité des régions.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 5 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 17 millions de dollars pour le trimestre précédent. Pour la période à l'étude, les nouveaux comptes de correction de valeur constitués au titre de deux comptes aux États-Unis ont été contrebalancés en partie par les recouvrements au titre de deux autres comptes aux États-Unis.

La Gestion de patrimoine mondiale n'a comptabilisé aucune dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit au cours du trimestre à l'étude.

#### *Compte de correction de valeur pour pertes de crédit*

Le compte de correction de valeur total pour pertes de crédit s'est établi à 2 750 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars par rapport à celui de 2 689 millions de dollars au 31 octobre 2011. En outre, le compte de correction de valeur pour risques de crédit hors bilan classé dans les autres passifs s'est établi à 185 millions de dollars.

Au 31 janvier 2012, un compte de correction de valeur pour pertes de crédit de 1 573 millions de dollars était lié aux prêts douteux alors qu'un compte de correction de 1 177 millions de dollars était lié aux prêts productifs.

Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit des Opérations internationales a augmenté de 68 millions de dollars pour s'établir à 815 millions de dollars en raison de nouveaux comptes de correction aux Antilles, au Pérou et ailleurs en Amérique latine, contrebalancée en partie par les reprises et radiations au Chili et au Pérou.

Le compte de correction de valeur du Réseau canadien s'est établi à 704 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2011, en raison de l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts hypothécaires à l'habitation, des marges de crédit de particuliers et des cartes de crédit.

Le compte de correction de valeur des Services bancaires et marchés mondiaux s'est fixé à 52 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2011 en raison de nouveaux comptes de correction de valeur constitués aux États-Unis.

Le compte de correction de valeur de la Gestion de patrimoine mondiale est demeuré stable, s'établissant à 2 millions de dollars.

#### Prêts douteux

Le montant total brut des prêts douteux était de 3 487 millions de dollars au 31 janvier 2012, en baisse de 62 millions de dollars depuis le 31 octobre 2011, la plupart des secteurs d'activité ayant affiché des baisses.

Le montant total net des prêts douteux du Réseau canadien s'est établi à 419 millions de dollars, en baisse par rapport au montant de 451 millions de dollars au 31 octobre 2011, en raison de la diminution du montant net des prêts douteux des portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises.

Le montant total net des prêts douteux des Opérations internationales a été ramené à 1 429 millions de dollars, comparativement

à 1 563 millions de dollars au 31 octobre 2011, également en raison de la diminution au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises.

Le montant total net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se situait à 56 millions de dollars à la fin du trimestre à l'étude, par rapport à 59 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent.

#### Survol du portefeuille de prêts

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts aux particuliers, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs et des régions. Au 31 janvier 2012, ces prêts s'élevaient à 231 milliards de dollars, ou 66 % du total des prêts de la Banque. Le portefeuille du Réseau canadien était garanti à 93 % et celui des Opérations internationales, à 74 %, ce qui est semblable aux pourcentages du trimestre précédent. Une tranche de 56 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien est garantie, et le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non garantie est de 55 %.

#### Exposition au risque en Europe

En raison de ses diverses activités internationales, la Banque est exposée au risque-pays dans un certain nombre de pays. La Banque gère activement ce risque, notamment à l'aide de limites de risque établies en fonction de la solvabilité des pays en question. Les expositions actuelles au risque en Europe se détaillent comme suit :

	Au 31 janvier 2012				Au 31 octobre 2011		
	Prêts et équivalents de prêts			Autres			
(en millions de dollars)	Prêts et acceptations <sup>1)</sup>	Lettres de crédit et garanties <sup>2)</sup>	Engagements non prélevés <sup>3)</sup>	Titres et dépôts auprès d'autres banques <sup>4)</sup>	Dérivés et transactions financières sur titres <sup>5), 6)</sup>	Exposition totale au risque en Europe	Exposition totale au risque en Europe <sup>7)</sup>
Expositions brutes	8 041 \$	1 188 \$	7 838 \$	10 763 \$	678 \$	28 508 \$	30 438 \$
Déduire : engagements non prélevés						7 838	7 946
Expositions provisionnées brutes						20 670 \$	22 492 \$

1) Déduction faite d'un compte de correction pour pertes de crédit de 25 \$.

2) Les lettres de crédit et garanties sont incluses dans les expositions provisionnées puisqu'elles ont été émises et accordées.

3) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait devoir être versé advenant la défaillance d'un débiteur.

4) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur.

5) Déduction faite du montant de 946 \$ donné en garantie au titre des dérivés et du montant 4 800 \$ donné en garantie au titre des transactions financières sur titres.

6) Les transactions financières sur titres comprennent les titres pris en pension, les obligations relatives aux titres mis en pension et les transactions de prêt ou d'emprunt de titres.

7) Les montants comparatifs ont été modifiés pour permettre une comparaison plus directe; en outre, ils tiennent compte des expositions au risque lié aux titres détenus à des fins de transaction.

L'exposition brute totale de la Banque au risque en Europe s'établissait à 28,5 milliards de dollars au 31 janvier 2012 (30,4 milliards de dollars au 31 octobre 2011), compte tenu d'une exposition provisionnée brute de 20,7 milliards de dollars, déduction faite des engagements non prélevés (22,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011).

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (80 % des expositions sont des contreparties de

première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont modérées compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque aux actifs européens classés au niveau 3 est négligeable. Il ne s'est produit aucun événement significatif depuis le 31 octobre 2011 qui a eu une incidence importante sur les montants présentés.

Le tableau ci-dessous présente les positions provisionnées à l'égard du risque de crédit de tous les pays européens.

(en millions de dollars)	Aux				Total
	Emprunteurs souverains	Banques	Sociétés <sup>1)</sup>	31 janvier 2012	
Grèce	– \$	– \$	377 \$	377 \$	348 \$
Irlande	171	135	114	420	341
Italie	215	861	126	1 202	1 206
Portugal	–	53	18	71	95
Espagne	73	245	376	694	652
<b>Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne</b>	<b>459 \$</b>	<b>1 294 \$</b>	<b>1 011 \$</b>	<b>2 764 \$</b>	<b>2 642 \$</b>
Royaume-Uni	2 805	1 794	3 154	7 753	7 151
Allemagne	798	866	1 356	3 020	3 988
France	(39)	813	787	1 561	2 364
Pays-Bas	24	689	797	1 510	1 749
Suisse	–	900	730	1 630	1 594
Autres	484	582	1 366	2 432	3 004
<b>Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne</b>	<b>4 072 \$</b>	<b>5 644 \$</b>	<b>8 190 \$</b>	<b>17 906 \$</b>	<b>19 850 \$</b>
<b>Total – Europe<sup>2)</sup></b>	<b>4 531 \$</b>	<b>6 938 \$</b>	<b>9 201 \$</b>	<b>20 670 \$</b>	<b>22 492 \$</b>
<b>Total – Europe – 31 octobre 2011</b>	<b>3 017 \$</b>	<b>8 529 \$</b>	<b>10 946 \$</b>	<b>22 492 \$</b>	

1) Les sociétés comprennent les institutions financières autres que les banques.

2) Exclusion faite de 145 \$ d'expositions liées à des transactions financières sur titres et des dérivés à l'endroit d'agences supranationales.

Le risque de la Banque lié à certains pays européens qui ont fait récemment les manchettes, à savoir la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne (le « groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne »), est négligeable. Au 31 janvier 2012, les positions provisionnées de la Banque à ces États souverains ainsi qu'aux banques, institutions financières autres que les banques et sociétés domiciliées dans ces pays totalisaient quelque 2,8 milliards de dollars.

L'exposition au risque-pays de la Banque relativement aux titres du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne consistait en une exposition en Irlande de 171 millions de dollars au 31 janvier 2012, y compris un montant de 147 millions de dollars (114 millions de dollars au 31 octobre 2011) prenant la forme de dépôts effectués auprès de la banque centrale et découlant des exigences réglementaires visant à appuyer les opérations de la Banque dans ce

pays ainsi que d'une transaction financière sur titres (61 millions de dollars et 86 millions de dollars, respectivement), déduction faite d'une position acheteur en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Irlande d'un montant net de 24 millions de dollars (position vendeur d'un montant net de 37 millions de dollars au 31 octobre 2011). La Banque détenait une position acheteur en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Italie (215 millions de dollars) et de l'Espagne (73 millions de dollars); elle n'avait aucun titre d'États souverains de la Grèce ou du Portugal.

La Banque était exposée aux banques italiennes à hauteur de 861 millions de dollars au 31 janvier 2012 (1 083 millions de dollars au 31 octobre 2011), surtout au titre d'activités à court terme de transactions sur métaux précieux et de prêts. L'exposition en Grèce est principalement liée aux prêts garantis à des sociétés de transport maritime.

Les expositions de la Banque sont distribuées comme suit :

(en millions de dollars)	Aux						
	Prêts et équivalents de prêts	Dépôts auprès d'autres banques	Titres	Dérivés et transactions financières sur titres	Total	Total	Engagements non prélevés
Grèce	384 \$	– \$	(7) \$	– \$	377 \$	348 \$	49 \$
Irlande	14	79	235	92	420	341	44
Italie	750	–	446	6	1 202	1 206	55
Portugal	26	–	45	–	71	95	2
Espagne	405	4	278	7	694	652	245
<b>Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne</b>	<b>1 579 \$</b>	<b>83 \$</b>	<b>997 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>2 764 \$</b>	<b>2 642 \$</b>	<b>395 \$</b>
Royaume-Uni	2 923	3 191 <sup>1)</sup>	1 368	271	7 753	7 151	3 366
Allemagne	1 202	393	1 330	95	3 020	3 988	780
France	586	117	833	25	1 561	2 364	1 322
Pays-Bas	429	109	934	38	1 510	1 749	684
Suisse	1 062	83	470	15	1 630	1 594	521
Autres	1 448	33	822	129	2 432	3 004	770
<b>Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne</b>	<b>7 650 \$</b>	<b>3 926 \$</b>	<b>5 757 \$</b>	<b>573 \$</b>	<b>17 906 \$</b>	<b>19 850 \$</b>	<b>7 443 \$</b>
<b>Total – Europe</b>	<b>9 229 \$</b>	<b>4 009 \$</b>	<b>6 754 \$</b>	<b>678 \$</b>	<b>20 670 \$</b>	<b>22 492 \$</b>	<b>7 838 \$</b>

1) Comprend 2,6 milliards de dollars de dépôts auprès de la Banque d'Angleterre.

L'exposition de la Banque aux titres se calcule sur la base de la juste valeur. Au 31 janvier 2012, la Banque détenait des titres au montant de 4,2 milliards de dollars dans des États souverains et banques d'Europe autres que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne (5 milliards de dollars au 31 octobre 2011), surtout en regard d'émetteurs du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France. La quasi-totalité des placements présente une forte liquidité de marché.

La plus grande partie des expositions au risque de crédit provisionnées se compose actuellement de prêts provisionnés constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. En outre, l'exposition au risque de crédit de clients découle de transactions sur dérivés et de transactions de financement de titres (prises en pension, mises en pension ainsi que prêts et emprunts de titres). Les expositions au risque de contrepartie au titre des dérivés négociés hors Bourse se calculent sur la base de la juste valeur, alors que celles au titre des transactions financières sur titres sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le total des engagements de prêts non provisionnés envers des sociétés des pays susmentionnés s'établissait à 4,3 milliards de dollars au 31 janvier 2012 (4,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011). Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de prêts aux sociétés, la Banque peut émettre des lettres de crédit au nom d'autres banques aux termes d'une entente relative à un consortium bancaire. Au 31 janvier 2012, ces engagements non provisionnés envers les banques présentés dans le tableau précédent s'élevaient à 3,4 milliards de dollars (3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2011).

Au 31 janvier 2012, le portefeuille de titres de la Banque comprenait une exposition indirecte de 490 millions de dollars au risque en Europe sous la forme d'expositions à des entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe. Est inclus dans cette exposition indirecte un montant de 151 millions de dollars lié au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, un montant de 177 millions de dollars lié au Royaume-Uni et un montant de 85 millions de dollars lié à l'Allemagne. L'exposition indirecte sous la forme de lettres de crédit ou de garanties émises par des entités européennes en faveur d'entités non européennes totalisait 1 milliard de dollars au 31 janvier 2012, dont une tranche de 328 millions de dollars représentait une exposition indirecte liée au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne. La Banque gère l'exposition indirecte par l'intermédiaire de son cadre de gestion du risque de crédit et d'une évaluation robuste de la contrepartie.

La Banque n'a recours à aucun swap sur défaillance comme mesure d'atténuation des risques visant à réduire son exposition en trésorerie au risque-pays. En ce qui a trait aux banques, aux institutions financières autres que les banques et aux sociétés, la Banque peut parfois avoir recours à des swaps sur défaillance pour compenser en partie son exposition. Pour ce qui est du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, la Banque bénéficiait d'une protection par voie de swap sur défaillance à l'égard des positions provisionnées touchant un seul compte, soit celui d'une société espagnole, à hauteur de 45 millions de dollars, au 31 janvier 2012.

Comme d'autres banques, la Banque Scotia fournit aussi des services de règlement et de compensation à une clientèle variée dans ces pays et elle suit et gère activement les expositions intrajournalières auxquelles l'exposent ces services. Cependant, la Banque Scotia n'a aucune position provisionnée dans ces pays à l'égard des particuliers ou des petites entreprises.

### Risque de marché

La valeur à risque (« VAR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. À compter du trimestre à l'étude, la VAR comprend tant le risque de marché général que le

risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule dorénavant une VAR ayant subi une simulation de crise.

### Valeur à risque ayant subi une simulation de crise

Cette mesure du risque fait appel à la même méthode que le processus de VAR, sauf que la VAR ayant subi une simulation de crise est calculée en fonction d'une période de un an ayant subi une crise significative. Conformément aux exigences réglementaires, la Banque calcule la VAR ayant subi une simulation de crise en fonction de la période de un an ayant affiché la volatilité la plus marquée au cours des dix dernières années.

Facteur de risque (en millions de dollars)	Moyenne pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011 <sup>2)</sup>	31 janvier 2011 <sup>2)</sup>
Taux d'intérêt	9,6 \$	8,1 \$	11,2 \$
Actions	3,2	2,4	4,1
Change	1,4	1,4	1,2
Marchandises	3,3	2,9	2,0
Risque spécifique à la dette <sup>1)</sup>	14,6	12,6	8,7
Effet de la diversification	(14,6)	(11,5)	(12,5)
VAR à l'échelle de la Banque	17,5 \$	15,9 \$	14,7 \$
VAR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	37,8 \$	31,6 \$	27,0 \$

1) Le risque spécifique à la dette n'était pas présenté auparavant.

2) Les montants des périodes précédentes ont été retraités à des fins de conformité avec les méthodes actuelles.

Au premier trimestre de 2012, la VAR quotidienne moyenne s'est établie à 17,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport à celle de 15,9 millions de dollars au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'intensification du risque de taux d'intérêt et du risque sur actions.

Pour le trimestre à l'étude, la VAR quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise s'est élevée à 37,8 millions de dollars.

Des pertes de transaction ont été subies pendant 2 jours au premier trimestre, comparativement à 14 jours au trimestre précédent, en raison de la baisse de la volatilité sur les marchés des capitaux. Ces pertes se sont situées confortablement à l'intérieur des limites prévues par la méthode de la VAR.

### Dispositif prudentiel de surveillance des risques et mesure du risque global

La nouvelle règle sur le risque de marché mise de l'avant dans les exigences en matière de capital de Bâle entrant en vigueur en 2012 impose la mesure du risque supplémentaire et du risque global du portefeuille de transaction, lesquels tiennent compte de ce qui suit :

- Risque de défaillance – Désigne les pertes directes potentielles découlant de la défaillance d'un débiteur ainsi que les pertes indirectes potentielles pouvant survenir advenant un événement de défaillance;
- Risque de migration du crédit – Désigne les pertes directes potentielles découlant de la révision à la baisse ou à la hausse de notations internes ou externes ainsi que les pertes indirectes potentielles pouvant survenir en cas d'événement de migration du crédit.

Un outil de simulation fondé sur le modèle Monte Carlo est appliqué aux débiteurs sous-jacents aux portefeuilles de swaps sur défaillance et d'obligations aux fins de simulations de défaillance et de migration qui servent ensuite à réévaluer les instruments. Le dispositif prudentiel de surveillance des risques et la mesure du risque global sont calculés au 99,9<sup>e</sup> centile avec un horizon de un an. Un horizon de liquidité de un an est appliqué. Pour la mesure du risque global d'un

portefeuille de transaction en corrélation, un modèle de simulation de marché sert également à tenir compte des variations historiques des prix.

Au cours du trimestre, l'exigence en capital au titre du risque de marché s'est établie à 297 millions de dollars pour le dispositif prudentiel de surveillance des risques et à 182 millions de dollars pour la mesure du risque global.

#### *Validation des nouveaux modèles*

Avant que le nouveau modèle de capital lié au risque de marché soit mis en œuvre, il a fait l'objet d'une validation et d'essais suffisants.

Le modèle est validé lors de son élaboration initiale et lorsque des changements importants y sont apportés. Il est également validé périodiquement, en particulier lorsque la structure du marché a subi d'importantes variations ou que la composition du portefeuille a changé. La validation des modèles passe par des évaluations rétroactives et des tests supplémentaires, y compris ce qui suit :

- Des tests visant à évaluer le caractère approprié des hypothèses utilisées dans le modèle interne;
- Des analyses d'impact, y compris des simulations de crise réalisées au moyen de modifications hypothétiques de la valeur du portefeuille qui surviendraient advenant diverses conditions du marché;
- Le recours à des portefeuilles hypothétiques visant à assurer que le modèle tient compte du risque de concentration pouvant survenir dans un portefeuille qui n'est pas diversifié.

#### *Risque de liquidité*

La Banque maintient un avoir considérable en actifs liquides pour soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 janvier 2012, les actifs liquides s'établissaient à 198 milliards de dollars ou à 31 % du total des actifs, contre 162 milliards de dollars ou 28 % du total des actifs au 31 octobre 2011. Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 67 % (65 % au 31 octobre 2011) et d'autres actifs liquides, notamment de la trésorerie et des dépôts auprès d'autres banques, à hauteur de 33 % (35 % au 31 octobre 2011). L'augmentation des actifs liquides s'explique en grande partie par la hausse du portefeuille de titres et des soldes en dépôt auprès d'autres banques. Les actifs liquides comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires qui sont classés dans les prêts hypothécaires à l'habitation.

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres peuvent également être mis en pension. Au 31 janvier 2012, le total des actifs donnés en nantissement s'établissait à 122 milliards de dollars, contre 107 milliards de dollars au 31 octobre 2011. Cette variation d'un trimestre à l'autre découle essentiellement de la hausse des nantissements en vue de soutenir les activités d'emprunts et de prêts garantis de la Banque, y compris les mises en pension. Aux termes de certains dérivés négociés hors Bourse, la Banque serait tenue de fournir des garanties supplémentaires si sa notation était abaissée. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de ses obligations si sa notation était abaissée par une ou plusieurs agences de notation.

#### *Situation financière*

Au 31 janvier 2012, le total des actifs de la Banque s'élevait à 637 milliards de dollars, en hausse de 43 milliards de dollars ou de 7 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2011.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont progressé de 8 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des dépôts portant intérêt aux États-Unis.

Les titres pris en pension ont augmenté de 6 milliards de dollars.

Les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 12 milliards de dollars par rapport à ceux au 31 octobre 2011, ce qui s'explique principalement par la hausse de 12 milliards de dollars des titres détenus à des fins de transaction liée à la progression des placements en titres de créance d'administrations publiques et de capitaux propres.

Au 31 janvier 2012, le profit latent sur les titres de placement disponibles à la vente, compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles, s'établissait à 732 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 4 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2011.

Les prêts aux clients de la Banque ont progressé de 14 milliards de dollars ou de 4 % depuis le 31 octobre 2011. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 8 milliards de dollars, principalement en raison de la croissance en Amérique latine, y compris l'acquisition de Banco Colpatria en Colombie, et de la croissance en Asie et dans les Services bancaires et marchés mondiaux. Dans le secteur des prêts aux particuliers, les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 3 milliards de dollars, ce qui traduit essentiellement la croissance au Canada. Les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit ont augmenté de 2 milliards de dollars, surtout en raison de Banco Colpatria.

Les passifs totalisaient 603 milliards de dollars au 31 janvier 2012, en hausse de 41 milliards de dollars ou de 7 % par rapport à ceux au 31 octobre 2011.

Le total des dépôts a affiché une hausse de 30 milliards de dollars. Les dépôts de clients ont augmenté de 24 milliards de dollars en raison de la croissance des dépôts d'entreprises et d'administrations publiques aux États-Unis, des dépôts de particuliers au Canada et de l'acquisition de Banco Colpatria. Les dépôts d'autres banques ont augmenté de 7 milliards de dollars aux États-Unis et en Asie.

Les obligations relatives aux mises en pension ont augmenté de 8 milliards de dollars.

Le total des capitaux propres a progressé de 1 897 millions de dollars depuis le 31 octobre 2011. Cette augmentation traduit le capital autogénéralisé de 804 millions de dollars, l'émission d'actions ordinaires de 518 millions de dollars dans le cadre de l'acquisition de Banco Colpatria et l'émission d'actions ordinaires de 206 millions de dollars aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice d'options.

Le cumul des autres éléments de la perte globale a diminué de 210 millions de dollars, essentiellement en raison de la baisse de 142 millions de dollars des pertes de change latentes découlant des investissements de la Banque dans ses établissements à l'étranger et de l'amélioration des pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie. Les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales ont augmenté de 197 millions de dollars, surtout en raison de l'acquisition de Banco Colpatria.

#### *Gestion du capital*

La Banque Scotia est déterminée à conserver un solide capital pour pouvoir assumer les risques inhérents à ses activités diversifiées. Le cadre de gestion du capital de la Banque comporte un processus interne exhaustif d'évaluation de la suffisance du capital visant à assurer qu'elle dispose d'un capital amplement suffisant pour lui permettre de faire face aux risques actuels et futurs et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Les principales composantes de ce processus comprennent une saine gouvernance d'entreprise, l'établissement de cibles en matière de capital fondées sur les risques, la gestion et la surveillance du capital sur une base courante et prospective ainsi que

l'utilisation de paramètres financiers appropriés qui mettent en corrélation le risque et le capital, notamment les mesures de capital réglementaires. Les pratiques de la Banque en matière de gestion du capital n'ont pas changé par rapport à celles décrites aux pages 42 à 47 du rapport annuel 2011.

### *Ratios de capital*

La Banque continue à maintenir un capital solide. Au 31 janvier 2012, le ratio du capital de catégorie 1 et le ratio du capital total s'établissaient respectivement à 11,4 % et à 13,2 %, en baisse comparativement à 12,2 % et à 13,9 % au 31 octobre 2011.

Le solide capital autogénéré au cours du trimestre a été plus que contrebalancé par la survenance de plusieurs événements ponctuels, notamment la mise en œuvre du nouveau cadre régissant le risque de marché de Bâle, l'adoption des IFRS par la Banque et l'acquisition de Banco Colpatria, en partie contrebalancée par l'émission d'actions ordinaires dans le cadre de cette acquisition. Aux fins du capital réglementaire, l'incidence de la transition aux IFRS sur les résultats non distribués sera intégrée de façon progressive sur les cinq prochains trimestres.

De même, le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires au 31 janvier 2012 a baissé pour s'établir à 8,5 %, alors qu'il s'était établi à 9,6 % au 31 octobre 2011. Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires tient compte de l'incidence intégrale de la transition aux IFRS.

En février 2012, la Banque a émis de nouveaux capitaux propres ordinaires d'un montant de 1 658 millions de dollars avant les frais connexes, afin de financer les acquisitions déjà annoncées et conclues récemment. Ce facteur entraînera une amélioration des ratios de capital présentés pour le prochain trimestre.

### *Bâle III*

Le 16 décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCC ») a publié les règles définitives révisées sur la suffisance du capital, désignées sous le nom de « Bâle III », lesquelles accroissent les exigences en matière de capital et instaurent un ratio de levier financier internationalement harmonisé. Dans l'ensemble, les règles de Bâle III accroîtront les déductions réglementaires à partir des capitaux propres ordinaires et entraîneront une augmentation des actifs pondérés en fonction du risque de la Banque. Les exigences en matière de capital accrues seront mises en place de façon progressive entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

À compter de janvier 2019, les règles de Bâle III obligeront l'atteinte d'un ratio minimum actions ordinaires/capital de catégorie 1 de 4,5 % et un volant de conservation de fonds propres de 2,5 %, pour un total de 7 % des actifs pondérés en fonction du risque.

La Banque s'est fixée comme objectif de dépasser les exigences des règles de Bâle III en ce qui a trait au ratio actions ordinaires/capital de catégorie 1 selon le mode accéléré pour 2019 et d'atteindre un ratio de 7 % d'ici le premier trimestre 2013. La direction a effectué diverses analyses et projections et, compte tenu du solide historique de capital autogénéré de la Banque, de son modèle d'affaires à faible risque et des autres possibilités dont elle dispose pour gérer son niveau de fonds propres, cette dernière est en bonne position pour réussir à respecter les exigences de Bâle III de 2019 en ce qui a trait au ratio actions ordinaires/capital de catégorie 1 au premier trimestre de 2013. Compte tenu de ses hypothèses actuelles et de sa compréhension des règles de Bâle III, en presumant que l'ensemble des règles de Bâle III applicables en 2019 aient été appliquées (c.-à-d. sans dispositions transitoires), la Banque estime que son ratio actions ordinaires/capital de catégorie 1 se situera dans une fourchette de 7 % à 7,5 % d'ici le premier trimestre de 2013.

## Dividende par action ordinaire

Lors de sa réunion du 5 mars 2012, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,55 \$ par action, en hausse de 0,03 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 26 avril 2012 aux actionnaires inscrits le 3 avril 2012.

## Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de son bilan et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 10. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites aux pages 79 et 80 du rapport annuel 2011. La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont, en règle générale, découlé d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Au 31 janvier 2012, les montants nominaux de référence des instruments dérivés totalisaient 2 530 milliards de dollars, contre 2 542 milliards de dollars au 31 octobre 2011, en raison principalement de la diminution du volume des contrats de taux d'intérêt, en partie compensée par la hausse des autres contrats dérivés. La proportion des instruments dérivés détenus à des fins de transaction et celle des instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont demeurées généralement inchangées. Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, s'est chiffré à 21,4 milliards de dollars, contre 22,4 milliards de dollars au trimestre précédent.

## Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considèrent, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée aux pages 51 et 52 du rapport annuel 2011. Ces informations constituent une analyse détaillée de la nature et de l'étendue des expositions de la Banque.

### *Titres adossés à des créances avec flux groupés et titres adossés à des prêts avec flux groupés*

#### *Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction*

Au 31 janvier 2012, la valeur comptable des TCFG et TPF fondés sur des actifs liquides et inscrits à l'état consolidé de la situation financière en tant que prêts s'établissait à 866 millions de dollars (867 millions de dollars au 31 octobre 2011), et leur juste valeur s'élevait à 656 millions de dollars (637 millions de dollars au 31 octobre 2011). Aucun de ces TCFG et TPF fondés sur des actifs liquides n'est classé dans les prêts douteux. Le profil de risque global des TCFG et TPF fondés sur des actifs liquides n'a pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2011.

Au 31 janvier 2012, l'exposition résiduelle de la Banque à des TCFG et TPF synthétiques s'établissait à 103 millions de dollars (99 millions de dollars au 31 octobre 2011). Durant le trimestre clos le 31 janvier 2012, la Banque a inscrit un profit avant impôt de 4 millions de dollars dans le bénéfice net au titre des variations de la juste

valeur des TCFG et TPF synthétiques (profit avant impôt de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2011). La variation de la juste valeur des TCFG et TPF synthétiques tient essentiellement au resserrement des écarts de taux. Le profil de risque global des TCFG et TPF synthétiques n'a pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2011.

#### Portefeuille de transaction

La Banque détient des TCFG synthétiques dans son portefeuille de transaction en raison des opérations de montage et de gestion conclues avec des clients et d'autres institutions financières. Afin de couvrir son risque lié aux transactions, la Banque acquiert des TCFG auprès d'autres institutions financières ou en vend à ces dernières et elle achète ou vend des tranches indicelles ou des swaps sur défaillance à désignation unique.

Le profil de risque global des TCFG et TPF fondés sur des actifs liquides n'a pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2011.

### Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités ad hoc et les garanties et autres engagements. Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a conclu aucune obligation contractuelle importante autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 47 à 50 du rapport annuel 2011 de la Banque.

#### Entités ad hoc

La Banque parraine deux fonds multicédants établis au Canada qu'elle ne consolide pas dans son bilan.

Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée. Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

Le total des facilités de trésorerie fournies à ces fonds multicédants s'établissait à 2,4 milliards de dollars au 31 janvier 2012 (2,4 milliards de dollars au 31 octobre 2011). Au 31 janvier 2012, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 1,8 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2011). Au 31 janvier 2012, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants, présentés à leur coût initial, s'élevaient à 1,8 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2011). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2011.

### Autres arrangements hors bilan

La Banque consent des facilités de trésorerie à des fonds multicédants qu'elle ne parraine pas, mais qui le sont par de tierces parties des États-Unis. Il ne s'est produit aucun changement important quant au risque auquel ces facilités de trésorerie exposent la Banque depuis la fin de l'exercice.

Le montant des garanties et des autres engagements indirects a augmenté de 2 % depuis le 31 octobre 2011. Les commissions tirées des garanties et engagements de prêts inscrites au poste « Autres revenus opérationnels – Autres » se sont établies à 117 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, comparativement à 103 millions de dollars pour le trimestre précédent.

## Méthodes comptables et contrôles

### Méthodes comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et il s'agit des premiers états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements sur les principales méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement des états financiers. Auparavant, la Banque préparait ses états financiers conformément aux PCGR du Canada (les « PCGR du Canada »).

### Transition aux IFRS

L'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (l'« IFRS 1 »), exige l'application rétrospective de toutes les normes IFRS, mais prévoit certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires. Les autres choix prévus aux termes de l'IFRS 1 qui ne sont pas significatifs ou pertinents pour la Banque ne sont pas analysés aux présentes. Les informations fournies doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés audités de 2011 et la rubrique « Modifications comptables futures » figurant aux pages 83 à 89 du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2011 de la Banque. Se reporter à la note 30, Première application des IFRS, afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et au communiqué de presse publié par la Banque le 24 janvier 2012 pour obtenir de plus amples renseignements sur la transition aux IFRS.

À la date de transition (1<sup>er</sup> novembre 2010), la Banque a choisi les exemptions suivantes à l'application rétrospective complète des IFRS :

#### Exemptions facultatives

##### Avantages du personnel

La Banque a comptabilisé dans les résultats non distribués au 1<sup>er</sup> novembre 2010 toutes les pertes actuarielles non amorties cumulées sur les obligations au titre des prestations définies des salariés (soit une charge de 1 432 millions de dollars, après impôt).

##### Montant cumulé des écarts de conversion

La Banque a remis à zéro le montant cumulé des écarts de conversion pour tous les établissements à l'étranger au 1<sup>er</sup> novembre 2010, ce qui a donné lieu au reclassement d'un montant de 4 507 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.



### Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement

La Banque a choisi de modifier la désignation de certains instruments financiers.

- Des prêts aux sociétés de 2 098 millions de dollars auparavant désignés comme étant évalués à la juste valeur selon les PCGR du Canada ont été reclassés dans la catégorie des prêts détenus à des fins de transaction selon les IFRS. Les PCGR du Canada ne permettaient pas que ces prêts soient classés comme étant détenus à des fins de transaction.
- Certains titres de créance (555 millions de dollars) négociés sur un marché non actif ont été reclassés des titres disponibles à la vente vers les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

### Exemptions obligatoires

#### Titrisation

La Banque a appliqué les dispositions de décomptabilisation prévues dans les IFRS aux transactions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Les titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation assurés de la Banque au moyen du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (les « OHC ») qu'a instauré le gouvernement canadien ne font plus l'objet d'un traitement hors bilan. L'incidence nette se traduit par une augmentation de 15 milliards de dollars des actifs, de 15 milliards de dollars des passifs et de 140 millions de dollars des résultats non distribués, et par une diminution de 336 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global.

#### Comptabilité de couverture

Comme les stratégies de couverture actuelles de la Banque sont admissibles à la comptabilité de couverture selon les IFRS, il n'y a aucune incidence importante.

#### Actifs et passifs des filiales

Comme la Banque a adopté les IFRS après certaines de ses filiales à l'étranger, le classement et la valeur comptable des actifs et des passifs de ces filiales dans les états financiers consolidés doivent être les mêmes que dans les états financiers distincts de ces filiales. L'incidence de ce choix représente une diminution des titres disponibles à la vente de 543 millions de dollars accompagnée d'une hausse correspondante des titres détenus jusqu'à leur échéance de 270 millions de dollars, une hausse des prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 258 millions de dollars, une augmentation des actifs d'impôt différé de 3 millions de dollars et une diminution des capitaux propres de 12 millions de dollars.

### Estimations

Les estimations établies selon les IFRS à la date de transition sont cohérentes avec les estimations établies selon les PCGR du Canada (après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables). Toute estimation supplémentaire conforme aux IFRS, qui n'était pas imposée selon les PCGR du Canada, se fonde sur l'information et les conditions qui existaient à la date de transition.

### Analyse des principales incidences des IFRS sur les résultats financiers de 2011

Le texte qui suit est un résumé des différences les plus significatives qui s'appliquent à la Banque et de leurs incidences sur les résultats financiers comparatifs de 2011 établis selon les PCGR du Canada.

### Consolidation des entités ad hoc

Selon les IFRS, la Banque a consolidé certaines entités ad hoc qui ne l'étaient pas auparavant selon les PCGR du Canada. L'incidence de la consolidation de ces entités ad hoc ainsi que l'incidence connexe sur les couvertures qui avaient été mises en place selon les PCGR du Canada se traduisent par un ajustement du bénéfice net.

Cette différence a donné lieu à une augmentation de 15 millions de dollars du bénéfice net selon les IFRS en 2011.

### Instruments de fonds propres

Selon l'évaluation réalisée, certains instruments de fonds propres émis par les fiduciaires de financement, qui sont consolidés selon les IFRS, doivent être inclus, en totalité ou en partie, dans les capitaux propres autres que les actions ordinaires. Par conséquent, le bénéfice est supérieur selon les IFRS puisqu'une tranche des charges d'intérêts auparavant comptabilisées est désormais traitée comme une distribution aux détenteurs d'instruments de capitaux propres. Ce changement n'a toutefois aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ou le bénéfice de base par action.

Cette différence a donné lieu à une augmentation de 58 millions de dollars du bénéfice net selon les IFRS en 2011.

### Titrisation

En raison des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada concernant les critères de décomptabilisation, les prêts hypothécaires à l'habitation assurés que la Banque cède à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), dans le cadre du Programme des OHC du gouvernement canadien, ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation et sont donc comptabilisés comme des emprunts garantis selon les IFRS.

Selon les PCGR du Canada, ces prêts hypothécaires étaient réputés avoir été vendus et un profit sur la vente était comptabilisé. Les swaps du vendeur entre la Banque et la FCH étaient comptabilisés et évalués à la valeur de marché. Selon les IFRS, les prêts hypothécaires demeurent inscrits au bilan, un passif au titre du financement connexe est comptabilisé et les swaps du vendeur n'apparaissent plus au bilan. L'écart en ce qui a trait au bénéfice net selon les IFRS est attribuable à la comptabilisation des revenus tirés des prêts hypothécaires, des charges d'intérêts sur le financement connexe, de l'annulation du profit sur la vente ainsi que de l'annulation des profits ou pertes liés à l'évaluation de la valeur de marché des swaps du vendeur.

Cette différence a donné lieu à une diminution de 97 millions de dollars du bénéfice net selon les IFRS en 2011.

### Avantages du personnel

La constatation de pertes actuarielles cumulatives non comptabilisées auparavant dans les résultats non distribués au moment de la transition aux IFRS donne lieu à une baisse de la charge de retraite pendant les périodes futures.

Au deuxième trimestre de 2011, un ajustement au coût de la vie a été apporté au régime de retraite. Cet ajustement a été immédiatement comptabilisé dans le compte consolidé de résultat selon les IFRS, mais il était amorti selon les PCGR du Canada.

Cette différence a donné lieu à une augmentation nette de 25 millions de dollars du bénéfice net selon les IFRS en 2011.

### Changements de monnaie fonctionnelle

Selon les IFRS, la Banque doit déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque établissement à l'étranger en tenant compte de

l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et des facteurs primaires et secondaires ayant une incidence sur ces entités, sans toutefois accorder la priorité aux facteurs secondaires. Les changements de monnaie fonctionnelle influent sur la conversion des placements libellés en monnaies étrangères de même que sur les couvertures d'un investissement net connexes.

Selon les IFRS, la Banque a procédé à une évaluation visant à déterminer la monnaie fonctionnelle de ses établissements à l'étranger, ce qui a conduit à des changements pour un petit nombre de ceux-ci. Les profits et pertes de conversion de ces établissements sont imputés au bénéfice net plutôt qu'aux autres éléments du résultat global. Les couvertures d'investissement net qui avaient été mises en place pour ces établissements selon les PCGR du Canada ne sont plus admissibles aux termes des IFRS, de sorte que l'incidence de la conversion sur ces couvertures a été imputée au bénéfice net plutôt qu'aux autres éléments du résultat global. En 2011, de nouvelles stratégies de couverture ont été mises en œuvre pour contrebalancer l'incidence des changements de monnaie fonctionnelle pendant le reste de l'exercice.

Cette différence a donné lieu à une augmentation de 51 millions de dollars du bénéfice net selon les IFRS en 2011.

### *Conversion des titres de capitaux propres disponibles à la vente*

Tous les titres de capitaux propres disponibles à la vente libellés en monnaie étrangère ont été couverts au moyen de passifs au titre du financement libellés dans la même monnaie. Par conséquent, selon les PCGR du Canada, l'incidence de la conversion de ces titres était contrebalancée en totalité par la conversion des passifs au titre du financement connexes. Selon les IFRS, l'incidence de la conversion de ces titres est imputée aux autres éléments du résultat global, tandis que celle des passifs au titre du financement l'est au compte de résultat. L'incidence sur le bénéfice net de 2011 reflète les variations des cours de change. À la fin de 2011, de nouvelles stratégies de couverture ont été mises en place et elles serviront à contrebalancer l'incidence des pertes de change en 2012.

Cette différence a donné lieu à une augmentation de 13 millions de dollars du bénéfice net selon les IFRS en 2011.

### *Autres*

Ce poste présente l'incidence sur le bénéfice net des éléments individuellement négligeables qui ont découlé de l'adoption des IFRS. Ces éléments incluent ce qui suit :

- les regroupements d'entreprises – incidence de la comptabilisation à la juste valeur des contreparties éventuelles;
- les économies hyperinflationnistes – incidence des ajustements de l'indice général des prix sur la comptabilisation de la participation dans les entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence;
- les paiements fondés sur des actions – incidence de l'évaluation à la juste valeur des attributions classées dans les passifs comparativement à la valeur intrinsèque.

Ces différences ont donné lieu à une diminution globale de 3 millions de dollars du bénéfice net selon les IFRS en 2011.

### *Évolution future des méthodes comptables*

La Banque surveille de près les nouvelles normes et les modifications de normes existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le BSIF.

L'IASB a publié bon nombre de nouvelles normes ou de normes révisées. La Banque ne peut adopter de façon anticipée les normes ni les modifications d'après l'avis du BSIF publié en octobre 2011. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

### *En vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2013*

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, remplace les dispositions relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC – 12 *Consolidation – Entités ad hoc*. La norme introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard au fait que l'entité soit contrôlée par le biais de droits de vote ou par le biais d'autres accords contractuels tel qu'il est courant pour les entités ad hoc. L'IASB a aussi publié un exposé-sondage proposant de clarifier les dispositions transitoires contenues dans l'IFRS 10.
- L'IFRS 11, *Partenariats*, annule et remplace l'IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme corrige les incohérences dans la présentation des partenariats par la suppression de la méthode de la consolidation proportionnelle comme méthode de comptabilisation visant les entités sous contrôle conjoint et améliore la comptabilisation des partenariats par l'introduction d'une approche fondée sur des principes qui exige d'une partie à un partenariat qu'elle comptabilise ses droits et obligations selon le type de partenariat, plutôt que selon sa forme juridique (comme c'est actuellement le cas).
- L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, impose l'amélioration des informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les sociétés associées et les entités structurées non consolidées.
- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, définit la juste valeur, prescrit un cadre pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur aux termes des autres normes IFRS.
- L'IAS 19, *Avantages du personnel*, élimine le recours à la méthode du corridor (soit la méthode que la Banque utilise actuellement). De plus, le taux d'actualisation utilisé pour la comptabilisation des revenus d'intérêts est établi par référence au taux d'actualisation des passifs et non au taux de rendement attendu des actifs.

### *En vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2014*

- L'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir (Compensation des actifs financiers et des passifs financiers)*, prévoit de nouvelles informations à fournir par les entités dont les montants bruts faisant l'objet de droits de compensation, les montants compensés et le risque de crédit net correspondant.
- L'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation (Compensation des actifs financiers et des passifs financiers)*, clarifie l'application des exigences de compensation.

### *En vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2015*

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été modifié par l'IASB afin de retarder de deux ans la date d'entrée en vigueur par rapport à la date prévue initialement.

## Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle. L'adoption des IFRS n'a donné lieu à aucun changement pouvant avoir une incidence généralisée ou systématique sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Transactions avec des parties liées

Les grandes lignes des procédures et des politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées sont exposées à la note 23 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Perspectives

L'économie mondiale continue d'affronter des vents contraires. Malgré la croissance soutenue en Allemagne et au Royaume-Uni, l'Europe vit une récession attribuable à la crise de la dette souveraine qui sévit dans les pays situés dans le sud de la zone euro. Les mesures prises par les responsables politiques visant à soutenir la restructuration en cours devraient stabiliser les échanges commerciaux internationaux.

Aux États-Unis, les gains affichés au chapitre de la création d'emplois et des dépenses de consommation, de même que la vigueur persistante des exportations, pointent vers une croissance de la production. Cette amélioration a stimulé l'activité industrielle au

Canada. La plupart des économies développées connaîtront une croissance lente du fait des restrictions budgétaires accrues visant à réduire les déficits élevés.

Les perspectives à l'égard du Mexique sont soutenues par l'amélioration de la situation aux États-Unis. Les investissements soutenus des entreprises en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique entraînent une solide progression des dépenses intérieures. La mise en place de politiques monétaires plus accommodantes continuera d'engendrer une amélioration des taux de croissance des pays en développement.

Alors que l'économie à l'échelle mondiale demeure incertaine, la stratégie de la Banque visant à se diversifier au niveau de la géographie, des secteurs d'activités et des produits, y compris sa présence dans des marchés en développement en forte croissance, porte ses fruits. La mise en œuvre efficace de cette stratégie a fait en sorte que les problèmes à l'échelle mondiale ont eu une faible incidence directe. Bien que la Banque ne soit pas immunisée contre les effets indirects des difficultés que connaît l'économie mondiale, elle est bien placée pour surmonter les obstacles grâce à ses flux de revenus diversifiés. Par ailleurs, la stabilité de la qualité des actifs et le solide bilan permettent à la Banque de bénéficier d'une certaine flexibilité en matière de financement et de liquidité.

La Banque continue de gérer ses coûts de façon prudente. Les charges opérationnelles engagées au cours de l'exercice précédent pour mettre en place des mesures de croissance sont peu à peu compensées par les revenus réalisés, ce qui donne lieu à un ratio de productivité amélioré. Comme le démontrent ses solides résultats, la Banque est en bonne voie d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2012.

## Modifications des informations sectorielles

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en quatre secteurs d'activité, à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait aux revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et aux autres revenus opérationnels, dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôts dans le cas des secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les autres revenus opérationnels imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Durant le trimestre, la Banque a modifié sa méthode de répartition au titre de certains secteurs opérationnels. Cette répartition n'a pas eu d'incidence sur le résultat consolidé de la Banque. Ces modifications ont trait aux éléments suivants :

- Prix de transfert de fonds – Une méthode de prix de transfert de fonds est utilisée aux fins de la répartition des revenus et des charges d'intérêts par produits à chaque secteur et au secteur Autres. Auparavant, les prix de transfert des actifs et des passifs étaient évalués par application de taux à court terme, alors que dorénavant, la Banque utilisera des taux qui coïncident avec les échéances contractuelles et comportementales des actifs et des passifs de chaque secteur opérationnel (prix de transfert à échéances symétriques). Ce changement de méthode a principalement influé sur les résultats du Réseau canadien, de la Gestion de patrimoine

mondiale et du secteur Autres. Les Opérations internationales et les Services bancaires et marchés mondiaux ont été peu touchés.

- Accords de partage des revenus et des coûts entre le Réseau canadien/les Opérations internationales et la Gestion de patrimoine mondiale – La Banque a modifié les méthodes de partage des revenus et des coûts entre la Gestion de patrimoine mondiale et les deux autres secteurs mentionnés d'une façon qui facilite la vente et la distribution de produits de gestion de patrimoine. Ces méthodes ont été améliorées afin d'assurer que les autres secteurs soient adéquatement récompensés et rémunérés pour leurs activités de ventes croisées.
- Normalisation fiscale – Afin d'assurer le caractère raisonnable du taux d'impôt effectif des secteurs opérationnels, le bénéfice net provenant des sociétés associées est dorénavant ajusté aux fins de la normalisation fiscale. Le montant correspondant étant comptabilisé dans le secteur Autres. Le résultat global de la Banque n'est pas touché.
- Répartition des activités du groupe Transactions bancaires mondiales (le « groupe TBM ») – Les activités du groupe TBM effectuées dans les succursales du Réseau canadien mais qui étaient attribuées aux Services bancaires et marchés mondiaux et prises en compte dans les résultats de ce secteur étaient auparavant présentées dans un seul poste, à savoir les revenus d'intérêts nets. Elles sont dorénavant séparées entre les divers postes des états financiers, sans incidence globale sur le bénéfice net. En outre, les autres revenus tirés des revenus du groupe TBM sont maintenant attribués aux Services bancaires et marchés mondiaux.

Les montants de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter les méthodes révisées. Les principales variations découlant de l'adoption des nouvelles méthodes sont présentées ci-après :

Exercice clos le 31 octobre 2011 ( <i>en millions de dollars</i> )	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (révisé)	1 670 \$	1 467 \$	1 255 \$	1 258 \$	(320)\$	5 330 \$
Bénéfice net (présenté auparavant aux termes des IFRS)	1 836	1 485	1 226	1 232	(449)	5 330
Variation	(166)\$	(18)\$	29 \$	26 \$	129 \$	– \$
Composition :						
Échéances symétriques	(194)	(25)	73	17	129	–
Partage des revenus et des coûts	37	7	(44)	–	–	–
Transactions bancaires mondiales	(9)	–	–	9	–	–
	(166)\$	(18)\$	29 \$	26 \$	129 \$	– \$

## Données par secteurs opérationnels

## Réseau canadien

<i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>1)</sup></i>	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	1 174 \$	1 145 \$	1 160 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	365	363	349
Revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées	1	2	(1)
Autres revenus opérationnels	13	7	15
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	136	135	165
Pertes de valeur de titres de placement	4	5	–
Charges opérationnelles	768	797	731
Charge d'impôt sur le résultat	170	161	176
<b>Bénéfice net</b>	<b>475 \$</b>	419 \$	451 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 \$	– \$	1 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	474 \$	419 \$	450 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement du capital économique <sup>1)</sup>	38,8 %	35,2 %	38,5 %
Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	219 \$	216 \$	206 \$
Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	144 \$	142 \$	138 \$

1) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.

## Comparaison du premier trimestre de 2012 et du premier trimestre de 2011

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net de 475 millions de dollars, soit une hausse de 24 millions de dollars ou de 5 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement du capital économique s'est établi à 38,8 %, ce qui est semblable au rendement de 38,5 % enregistré l'an dernier.

Les actifs moyens ont augmenté de 13 milliards de dollars ou de 6 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète surtout la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation à hauteur de 9 milliards de dollars ou de 7 %, des prêts automobiles aux particuliers à hauteur de 2 milliards de dollars ou de 13 % et des prêts aux entreprises (y compris les acceptations bancaires) à hauteur de 1 milliard de dollars ou de 8 %. Les dépôts moyens ont progressé de 6 milliards de dollars ou de 5 % en raison d'une solide croissance des dépôts des particuliers, des petites entreprises et des entreprises. Les comptes de chèques et les dépôts d'épargne à intérêt élevé des services bancaires aux particuliers ont affiché une bonne croissance, alors que les soldes des comptes courants des services bancaires aux petites entreprises et aux entreprises ont enregistré une croissance solide.

Le total des revenus a augmenté de 30 millions de dollars ou de 2 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent grâce à la croissance des revenus d'intérêts nets et des revenus nets tirés des frais et des commissions.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 174 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 14 millions de dollars ou de 1 % par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des revenus d'intérêts nets découlant de la forte croissance des actifs et des dépôts a été plus contrebalancée par

le recul de la marge nette sur intérêts. La baisse de la marge reflète la croissance accrue des volumes de prêts hypothécaires à taux variable dont le rendement est relativement moins élevé et l'incidence qu'a eue la baisse de l'écart des dépôts à taux fixe en raison de la concurrence sur le marché.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 16 millions de dollars ou de 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la progression des revenus sur cartes tirés des transactions des services bancaires aux particuliers et des commissions de crédit des services bancaires aux entreprises. Ces facteurs reflètent en partie notre stratégie articulée autour du développement de nos activités de paiements et de cartes à l'intention des particuliers. Les fonds communs de placement vendus dans les succursales du Réseau canadien ont également affiché une bonne croissance.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 136 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, en baisse par rapport à celle de 165 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui traduit le recul de la dotation au titre des prêts aux particuliers et aux entreprises.

D'un exercice à l'autre, les charges opérationnelles se sont accrues de 37 millions de dollars ou de 5 %, presque entièrement en raison d'un profit non récurrent de 35 millions de dollars enregistré au premier trimestre de l'exercice précédent à la liquidation du régime de retraite d'une filiale. La baisse de l'effectif par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent traduit essentiellement les mesures d'efficacité opérationnelle, contrebalancées en partie par l'augmentation de l'effectif de première ligne.

### Comparaison du premier trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011

D'un trimestre à l'autre, le bénéfice net a augmenté de 56 millions de dollars ou de 13 %. Le rendement du capital économique s'est établi à 38,8 %, contre 35,2 % pour le trimestre précédent.

Les actifs moyens ont progressé de 3 milliards de dollars ou de 1 %, essentiellement en raison de la croissance continue des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts automobiles aux particuliers. Les dépôts ont augmenté de 2 milliards de dollars ou de 2 %, en grande partie au titre des comptes d'épargne à intérêt élevé, des dépôts par l'intermédiaire de tiers et des comptes courants de petites entreprises.

Le total des revenus a augmenté de 36 millions de dollars ou de 2 % d'un trimestre à l'autre, ce qui traduit la hausse des revenus d'intérêts nets et des autres revenus.

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 29 millions de dollars, surtout en raison de la croissance continue des volumes de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts automobiles aux particuliers, des comptes d'épargne à intérêt élevé et des comptes courants. La marge nette sur intérêts s'est accrue de trois points de base pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique en partie par le fait que les taux d'intérêt peu élevés ont récemment poussé les clients à délaisser les prêts hypothécaires à taux variable, dont le rendement est moins élevé, en faveur des prêts à taux fixe, dont le rendement est plus élevé.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 2 millions de dollars ou de 1 % d'un trimestre à l'autre, en raison principalement de la progression des revenus sur cartes tirés des transactions des services bancaires aux particuliers et des commissions de crédit des services bancaires aux entreprises.

Les autres revenus opérationnels ont augmenté de 6 millions de dollars, en raison surtout des profits à la vente de titres de placement.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 136 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui est semblable à celle du trimestre précédent, la hausse de la dotation au titre des prêts aux particuliers ayant été presque entièrement contrebalancée par la baisse de la dotation au titre des prêts aux entreprises.

Les charges opérationnelles ont diminué de 29 millions de dollars ou de 4 % par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui reflète le recul de la rémunération liée à la performance ainsi que la baisse saisonnière des frais liés à la publicité et au soutien de même que des honoraires. L'effectif a diminué au premier trimestre, ce qui reflète les efficacités opérationnelles.

### Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars)  
(sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>1)</sup>

	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	1 003 \$	941 \$	872 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	291	294	268
Revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées	68	100	90
Autres revenus opérationnels	91	100	80
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	124	158	113
Pertes de valeur de titres de placement	2	–	1
Charges opérationnelles	845	820	755
Charge d'impôt sur le résultat	91	86	82
<b>Bénéfice net</b>	<b>391 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>359 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18 \$	9 \$	17 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	373 \$	362 \$	342 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement du capital économique <sup>1)</sup>	12,7 %	13,3 %	12,8 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	101 \$	98 \$	91 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	62 \$	61 \$	58 \$

1) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.

### Comparaison du premier trimestre de 2012 et du premier trimestre de 2011

Au premier trimestre, les Opérations internationales ont dégagé un bénéfice net de 391 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 32 millions de dollars ou de 9 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le rendement du capital économique s'est établi à 12,7 %, ce qui est comparable au rendement de 12,8 % enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les actifs moyens ont totalisé 101 milliards de dollars pour le trimestre à l'étude, en hausse de 10 milliards de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette progression tient à la solide croissance généralisée de 15 % des prêts, en particulier au titre des prêts aux entreprises, et à nos acquisitions en Uruguay. La croissance des dépôts à faible coût s'est établie à 12 %, ce qui traduit en partie les acquisitions susmentionnées.

Le total des revenus a atteint 1 453 millions de dollars, soit une hausse de 11 % qui découle en grande partie des revenus d'intérêts nets.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 milliard de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui représente une augmentation de 15 % découlant de la forte croissance des prêts susmentionnée et de l'augmentation des marges.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 9 % pour s'établir à 291 millions de dollars, surtout au titre des acquisitions en Uruguay et des activités au Mexique.

Les autres revenus opérationnels se sont accrus de 14 % pour se fixer à 91 millions de dollars, essentiellement en raison de l'augmentation des profits sur titres. Les revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées ont toutefois chuté pour s'établir à 68 millions de dollars, ce qui reflète la baisse des résultats de Thanachart Bank en Thaïlande, le pays étant aux prises avec des inondations.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit a totalisé 124 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 113 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse de la dotation au titre des prêts aux particuliers au Pérou, au Chili et en Uruguay ayant été contrebalancée en partie par la baisse de la dotation au titre des prêts aux particuliers aux Antilles et par la modeste baisse de la dotation au titre des prêts aux entreprises.

Les charges opérationnelles se sont établies à 845 millions de dollars, soit une augmentation de 90 millions de dollars ou de 12 % d'un exercice à l'autre, les acquisitions étant responsables de plus de la moitié de cette hausse. Les charges au titre de la rémunération, des locaux, du traitement des données et de la publicité ont aussi augmenté, essentiellement en vue de soutenir les acquisitions et les mesures de croissance.

### Comparaison du premier trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011

D'un trimestre à l'autre, le bénéfice net a augmenté de 20 millions de dollars ou de 5 %. Le rendement du capital économique s'est établi à 12,7 %, contre 13,3 % pour le trimestre précédent.

Les actifs moyens ont progressé de 3 milliards de dollars, ce qui découle de la forte croissance de 7 % des prêts aux entreprises, essentiellement au Chili, au Mexique et en Asie. Dans l'ensemble, la croissance des prêts aux particuliers a été modeste, avec une augmentation plus marquée au Pérou et au Mexique.

Le total des revenus a augmenté de 18 millions de dollars ou de 1 % par rapport à ceux du trimestre précédent, la solide croissance des revenus d'intérêts nets ayant été contrebalancée en partie par la baisse du total des revenus opérationnels.

Les revenus d'intérêts nets ont affiché une hausse de 62 millions de dollars ou de 7 %, ce qui s'explique par la forte croissance des prêts et par l'augmentation des écarts dans la plupart des régions.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 291 millions de dollars, ce qui est essentiellement semblable aux résultats du trimestre précédent. Les revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées ont totalisé 68 millions de dollars, soit une baisse de 32 millions de dollars par rapport à ceux du

trimestre précédent, essentiellement en raison des résultats en Thaïlande.

Les autres revenus opérationnels se sont établis à 91 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 9 millions de dollars découlant du goodwill négatif enregistré pour le trimestre précédent au titre des acquisitions récentes, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des profits sur titres de placement.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit a totalisé 124 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 158 millions de dollars pour le trimestre précédent. La dotation au titre des prêts aux particuliers a affiché une légère baisse, la dotation moins élevée aux Antilles et au Mexique ayant été essentiellement contrebalancée par la dotation plus élevée au Chili, au Pérou et en Uruguay. La dotation au titre des prêts aux entreprises a été avantagée par les baisses généralisées dans la plupart des régions.

La gestion des coûts demeure une priorité. Les charges opérationnelles se sont établies à 845 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 25 millions de dollars ou de 3 % par rapport à celles du trimestre précédent. La hausse s'explique notamment par l'augmentation des charges liées aux régimes de retraite et aux avantages du personnel ainsi que des taxes d'affaires.

### Gestion de patrimoine mondiale

(non audité) (en millions de dollars)

(sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>1)</sup>

	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	123 \$	121 \$	112 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	586	586	387
Revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées	53	48	69
Autres revenus opérationnels	97	83	75
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	–	1	–
Charges opérationnelles	495	513	336
Charge d'impôt sur le résultat	76	62	68
<b>Bénéfice net</b>	<b>288 \$</b>	262 \$	239 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	8 \$	8 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	282 \$	254 \$	231 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement du capital économique <sup>1)</sup>	14,0 %	12,8 %	20,1 %
Actifs sous administration <sup>2)</sup> (en milliards de dollars)	269 \$	262 \$	203 \$
Actifs sous gestion <sup>2)</sup> (en milliards de dollars)	106 \$	103 \$	56 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	13 \$	13 \$	10 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	15 \$	13 \$	12 \$

1) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.

2) Les montants comparatifs ont été retraités pour rendre compte des relations intragroupe.

## Comparaison du premier trimestre de 2012 et du premier trimestre de 2011

La Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice net de 288 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, en hausse de 49 millions de dollars ou de 21 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance traduit la participation accrue dans Patrimoine Dundee de même que les solides résultats des activités d'assurance et des autres activités de gestion de patrimoine. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 14,0 % par rapport à 20,1 % l'an dernier, en raison de l'augmentation du capital investi dans Patrimoine Dundee.

Les actifs sous gestion (les « ASG ») ont totalisé 106 milliards de dollars, soit un bond de 50 milliards de dollars ou de 89 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique essentiellement par l'acquisition de Patrimoine Dundee. Les ASG des autres activités de gestion de patrimoine ont affiché une augmentation de 6 % malgré l'affaiblissement des marchés, surtout en raison des ventes nettes positives. Les actifs sous administration (les « ASA ») ont progressé de 66 milliards de dollars ou de 33 % pour s'établir à 269 milliards de dollars, en grande partie au titre de Patrimoine Dundee. Les ASA des autres activités de gestion de patrimoine ont augmenté de 2 %, les actifs de nouveaux clients ayant largement contrebalancé le recul des marchés. Les ASG et les ASA au titre de notre placement dans CI Financial ne sont pas pris en compte dans ces résultats.

Le total des revenus a progressé de 216 millions de dollars ou de 34 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du placement additionnel dans Patrimoine Dundee, de la forte croissance des revenus d'assurance à l'échelle mondiale et de la hausse des revenus découlant de l'augmentation des ASG. Les revenus de la gestion de patrimoine à l'échelle internationale ont également augmenté, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse

des revenus tirés des activités de courtage en raison de l'affaiblissement des marchés. Pour le trimestre à l'étude, le total des revenus s'est établi à 859 millions de dollars, ces résultats étant attribuables aux activités de gestion de patrimoine à hauteur d'environ 83 % et aux activités d'assurance à hauteur d'environ 17 %, contre 81 % et 19 %, respectivement, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les revenus d'intérêts nets ont totalisé 123 millions de dollars, soit une augmentation de 11 millions de dollars ou de 10 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la croissance des dépôts.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 586 millions de dollars, soit une augmentation de 199 millions de dollars ou de 51 % qui traduit la participation accrue dans Patrimoine Dundee, les nouvelles ventes ainsi que l'augmentation des ASG et des ASA. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des volumes de transaction au titre des services de courtage de plein exercice et de courtage en ligne en raison de la conjoncture des marchés, ainsi que par la baisse des prix du courtage en ligne.

Les autres revenus opérationnels se sont fixés à 97 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars ou de 29 %, ce qui s'explique en grande partie par la croissance des revenus d'assurance découlant des solides ventes dans le monde entier.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 47 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la consolidation des activités de Patrimoine Dundee. Les coûts liés aux autres activités de gestion de patrimoine et d'assurance sont demeurés stables, la gestion des dépenses discrétionnaires demeurant une priorité absolue.

## Comparaison du premier trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 26 millions de dollars ou de 10 % d'un trimestre à l'autre en raison des solides résultats des activités d'assurance, des activités de gestion de patrimoine à l'échelle internationale et des services aux clients privés au Canada. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de gestion d'actifs et de courtage découlant de l'affaiblissement des marchés et du recul des activités de transaction.

Le total des revenus s'est accru de 21 millions de dollars ou de 3 % d'un trimestre à l'autre en raison de la forte croissance des activités d'assurance et de gestion de patrimoine à l'échelle internationale de même que des services aux clients privés au Canada. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus tirés des services de courtage en ligne découlant de la baisse des volumes et des pressions concurrentielles sur les prix. D'un trimestre à l'autre, les ASG et les ASA ont progressé de 3 %.

Les revenus d'intérêts nets ont légèrement augmenté, s'établissant à 123 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, surtout en raison de l'augmentation de dépôts.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont totalisé 586 millions de dollars, ce qui est identique aux revenus du trimestre précédent, l'augmentation des activités de gestion de patrimoine à l'échelle internationale et des services aux clients privés au Canada ayant été contrebalancée par la baisse des services de courtage en ligne découlant de la baisse des volumes et des pressions concurrentielles sur les prix.

Les autres revenus opérationnels ont atteint 97 millions de dollars, soit une hausse de 17 % qui traduit principalement l'augmentation des revenus d'assurance, en partie attribuable à la diminution des réserves ayant découlé d'ajustements aux hypothèses actuarielles.

Les charges opérationnelles ont reculé de 3 % par rapport à celles du trimestre précédent en raison d'une gestion plus rigoureuse des coûts, de l'augmentation des dépenses engagées au titre des mesures pour le trimestre précédent et de la diminution des provisions pour affaires juridiques, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par la hausse des frais liés aux volumes.

## Services bancaires et marchés mondiaux

(non audité) (en millions de dollars)

(sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>1)</sup>

	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	170 \$	193 \$	196 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	289	282	291
Autres revenus opérationnels	387	205	370
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	5	17	(3)
Pertes de valeur de titres de placement	1	11	–
Charges opérationnelles	390	370	401
Charge d'impôt sur le résultat	139	39	124
<b>Bénéfice net</b>	<b>311 \$</b>	243 \$	335 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	311 \$	243 \$	335 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement du capital économique <sup>1)</sup>	23,2 %	17,9 %	21,1 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	206 \$	203 \$	182 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	114 \$	113 \$	108 \$

1) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.



### Comparaison du premier trimestre de 2012 et du premier trimestre de 2011

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un solide bénéfice net de 311 millions de dollars au premier trimestre, ce qui représente un recul de 24 millions de dollars ou de 7 % par rapport aux excellents résultats enregistrés l'an dernier. Le rendement du capital économique s'est établi à 23,2 % pour le trimestre à l'étude, contre 21,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les actifs moyens ont augmenté de 24 milliards de dollars ou de 13 % par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse découle essentiellement de la croissance des actifs dérivés à hauteur de 12 milliards de dollars, des titres pris en pension à hauteur de 11 milliards de dollars et des prêts aux sociétés à hauteur de 4 milliards de dollars, ce facteur ayant été contrebalancé en partie par la baisse des titres détenus à des fins de transaction.

Pour le trimestre à l'étude, le total des revenus s'est établi à 846 millions de dollars, ce qui représente une modeste baisse de 11 millions de dollars par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les revenus du groupe Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux ont diminué de 31 millions de dollars ou de 8 %, surtout aux États-Unis et au titre des services bancaires d'investissement. Ces facteurs ont été largement contrebalancés par l'augmentation des revenus des Marchés des capitaux mondiaux, lesquels ont progressé de 20 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la solide performance des activités liées aux métaux précieux, aux monnaies étrangères et à l'énergie.

Les revenus d'intérêts nets ont reculé de 26 millions de dollars ou de 13 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les revenus d'intérêts nets ont été avantagés par la croissance des titres de crédit, laquelle a été plus que contrebalancée par la baisse des commissions de montage de prêts, la diminution des écarts au Canada et aux États-Unis et une perte au remboursement anticipé d'un effet à payer émis par le fonds multicédants de la Banque aux États-Unis. Cette perte a été plus que contrebalancée par

l'augmentation des autres revenus opérationnels liée au fonds multicédants.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont totalisé 289 millions de dollars, ce qui représente une légère baisse par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les revenus tirés des services bancaires d'investissement ont diminué d'un exercice à l'autre, ce qui a été contrebalancé par la hausse des commissions de crédit aux États-Unis.

Les autres revenus opérationnels ont augmenté de 17 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse traduit en grande partie l'augmentation des revenus de transaction au titre des activités liées aux métaux précieux, aux devises et aux titres à revenu fixe, lesquelles ont enregistré d'excellents résultats au premier trimestre. L'augmentation des revenus opérationnels au titre du fonds multicédants de la Banque aux États-Unis, comme il est mentionné ci-dessus, a été contrebalancée par la baisse des variations de la juste valeur de certains titres de placement.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 5 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, par rapport à des reprises et recouvrements d'un montant net de 3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période à l'étude, la nouvelle dotation au titre de deux comptes aux États-Unis a été contrebalancée en partie par les recouvrements au titre de deux autres comptes aux États-Unis.

Les charges opérationnelles se sont établies à 390 millions de dollars, ce qui représente un recul de 3 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse de la rémunération liée à la performance, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts liés à la technologie. La gestion des coûts représente une priorité absolue, et la Banque a mis en place des mesures visant à réduire les charges opérationnelles de l'exercice.

L'impôt sur le résultat a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui traduit en grande partie la baisse des revenus de dividendes exonérés d'impôt.

### Comparaison du premier trimestre de 2012 et du quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net a augmenté de 68 millions de dollars ou de 28 % par rapport à celui du trimestre précédent, en raison des forts revenus des Marchés des capitaux mondiaux et de la baisse de la dotation au capital de correction de valeur pour pertes de crédit. Le rendement du capital économique a également augmenté, passant de 17,9 % à 23,2 %.

Les actifs moyens ont progressé de 3 milliards de dollars au premier trimestre, essentiellement en raison de la hausse des titres à revenu fixe pris en pension et de la modeste croissance des prêts aux sociétés. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la baisse des titres détenus à des fins de transaction.

Le total des revenus s'est établi à 846 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, soit une hausse de 166 millions de dollars ou de 24 % par rapport à celui du trimestre précédent, surtout au titre des Marchés des capitaux mondiaux, dont les revenus se sont élevés à 470 millions de dollars pour le trimestre à l'étude. Les revenus tirés des activités liées aux titres à revenu fixe, aux métaux précieux, aux titres de capitaux propres et à l'énergie ont affiché une hausse. Les revenus tirés des métaux précieux ont atteint un niveau record pour le trimestre, alors que ceux tirés des activités de change sont demeurés aux niveaux élevés enregistrés pour le trimestre précédent. Les revenus du groupe Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux ont été de 376 millions de dollars, ce qui est comparable à ceux du trimestre précédent. La hausse des revenus générés par les services bancaires d'investissement et en Europe a été contrebalancée par une modeste baisse aux États-Unis.

Les revenus d'intérêts nets ont régressé de 23 millions de dollars ou de 12 % d'un trimestre à l'autre. Cette baisse traduit essentiellement la perte liée au remboursement d'un effet à payer. Les volumes de prêts ont enregistré de modestes hausses dans toutes les régions, mais celles-ci ont été contrebalancées par la baisse des écarts aux États-Unis.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont accrus de 7 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent pour s'établir à 289 millions de dollars. Les revenus tirés des services bancaires d'investissement ont augmenté pour le trimestre à l'étude, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse des commissions de crédit aux États-Unis.

Les autres revenus opérationnels ont bondi par rapport à ceux du trimestre précédent pour s'établir à 387 millions de dollars, surtout en raison de l'augmentation des revenus de transaction des activités liées aux titres à revenu fixe, aux titres de capitaux propres et aux métaux précieux. Le groupe Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux a également affiché une augmentation des autres revenus, essentiellement en raison de la hausse des revenus de son fonds multicédants aux États-Unis.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit s'est établie à 5 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, par rapport à 17 millions de dollars pour le trimestre précédent. Pour la période à l'étude, la nouvelle dotation au titre de deux comptes aux États-Unis a été contrebalancée en partie par les recouvrements au titre de deux autres comptes aux États-Unis.

Les charges opérationnelles ont progressé de 20 millions de dollars ou de 5 %, surtout en raison de la hausse saisonnière de la charge de rémunération fondée sur des actions. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des coûts liés à la technologie. Les charges salariales ont affiché une modeste baisse, la diminution de l'effectif ayant essentiellement eu lieu vers la fin du trimestre.

L'impôt a augmenté par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui traduit l'économie d'impôt enregistrée au quatrième trimestre au titre des activités de transaction.

**Autres<sup>1)</sup>**

<i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>2)</sup></i>	Trimestres clos les		
	<b>31 janvier 2012</b>	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets <sup>3)</sup>	<b>(95)\$</b>	(71)\$	(87)\$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	<b>(31)</b>	(36)	(51)
Revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées <sup>4)</sup>	<b>(29)</b>	(41)	(44)
Autres revenus opérationnels <sup>3)</sup>	<b>91</b>	(74)	40
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	<b>–</b>	(30)	–
Pertes de valeur de titres de placement	<b>19</b>	7	42
Charges opérationnelles	<b>9</b>	(11)	26
Charge d'impôt sur le résultat <sup>3)</sup>	<b>(63)</b>	(50)	(75)
<b>Bénéfice net</b>	<b>(29)\$</b>	(138)\$	(135)\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	<b>13 \$</b>	14 \$	15 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	<b>(42)\$</b>	(152)\$	(150)\$
<b>Autres mesures</b>			
Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	<b>97 \$</b>	85 \$	64 \$
Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	<b>207 \$</b>	200 \$	163 \$

- 1) Comprend tous les ajustements au titre des secteurs opérationnels de moindre envergure et des éléments du siège social, notamment l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt comptabilisée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et la charge d'impôt sur le résultat et les différences entre les coûts réellement engagés et les montants attribués aux secteurs.
- 2) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.
- 3) Après élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt comptabilisée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus opérationnels et la charge d'impôt sur le résultat pour les trimestres clos le 31 janvier 2012 (68 \$), le 31 octobre 2011 (74 \$) et le 31 janvier 2011 (71 \$) afin d'en arriver aux montants comptabilisés dans le compte consolidé de résultat.
- 4) Après élimination de l'ajustement de normalisation fiscale (dont le détail est présenté à la page 20).

**Autres**

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs opérationnels de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier. Une analyse des principaux éléments de chaque trimestre est présentée ci-après.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée des revenus d'intérêts nets, des autres revenus opérationnels et de la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs, qui sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est établie à 68 millions de dollars pour le premier trimestre, par rapport à 71 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 74 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Les revenus nets tirés des placements dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale au titre de la majoration des revenus des sociétés associées. Cet ajustement normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Outre la majoration au titre de la BMEF et l'ajustement de normalisation fiscale susmentionnés, les autres éléments significatifs suivants ont eu une incidence sur les résultats des trimestres.

**Premier trimestre de 2012**

Les revenus d'intérêts nets reflètent principalement l'incidence des activités de gestion des actifs et des passifs. Les autres revenus

opérationnels comprennent le profit de 111 millions de dollars sur la vente d'un actif immobilier, partiellement contrebalancé par une perte de valeur de 19 millions de dollars sur les titres de placement.

**Premier trimestre de 2011**

Les revenus d'intérêts nets reflètent principalement l'incidence des activités de gestion des actifs et des passifs. Les autres revenus opérationnels tiennent compte d'une variation défavorable de 27 millions de dollars de la juste valeur des instruments financiers utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif. Ce facteur a été contrebalancé en partie par un profit de change d'un montant net de 38 millions de dollars sur des positions ayant été couvertes plus tard en 2011.

Une perte de valeur de 42 millions de dollars a été subie au titre des placements financiers

**Quatrième trimestre de 2011**

Les revenus d'intérêts nets reflètent principalement l'incidence des activités de gestion des actifs et des passifs. Les autres revenus opérationnels tiennent compte d'une variation défavorable de 11 millions de dollars de la juste valeur des instruments financiers utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif. En outre, la Banque a essuyé une perte de 45 millions de dollars au titre de la conversion de titres de placement qui ont depuis été couverts. En outre, une réduction de 30 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif au titre des prêts productifs a été comptabilisée.

## Total

	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>			
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	2 375 \$	2 329 \$	2 253 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 500	1 489	1 244
Revenus nets (perte nette) tirés des placements dans des sociétés associées	93	109	114
Autres revenus opérationnels	679	321	580
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	265	281	275
Pertes de valeur de titres de placement	26	23	43
Charges opérationnelles	2 507	2 489	2 249
Charge d'impôt sur le résultat	413	298	375
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 436 \$</b>	<b>1 157 \$</b>	<b>1 249 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	38 \$	31 \$	41 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	25	17	26
Détenteurs de titres de fonds propres – composante capitaux propres	13	14	15
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 398 \$	1 126 \$	1 208 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement du capital économique <sup>1)</sup>	19,8 %	16,4 %	20,9 %
Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	636 \$	615 \$	553 \$
Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	542 \$	529 \$	479 \$

1) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.

## Faits saillants par secteur géographique

	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>			
<b>Bénéfice net par secteur géographique</b>			
Canada	596 \$	611 \$	680 \$
États-Unis	213	60	140
Mexique	66	64	57
Pérou	85	67	66
Autres pays	445	445	366
Ajustements du siège social	31	(90)	(60)
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 436 \$</b>	<b>1 157 \$</b>	<b>1 249 \$</b>
<b>Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i></b>			
Canada	367 \$	371 \$	347 \$
États-Unis	89	78	51
Mexique	19	19	19
Pérou	12	11	10
Autres pays	122	116	107
Ajustements du siège social	27	20	19
	<b>636 \$</b>	<b>615 \$</b>	<b>553 \$</b>

## Faits saillants financiers trimestriels

	Trimestres clos les							
	IFRS	IFRS				PCGR du Canada <sup>1)</sup>		
	31 janv. 2012	31 oct. 2011	31 juill. 2011	30 avril 2011	31 janv. 2011	31 oct. 2010	31 juill. 2010	30 avril 2010
Total des revenus <i>(en millions de dollars)</i>	4 647 \$	4 248 \$	4 324 \$	4 646 \$	4 191 \$	3 942 \$	3 784 \$	3 873 \$
Total des revenus (BMEF <sup>2)</sup> ) <i>(en millions de dollars)</i>	4 715	4 322	4 397	4 715	4 262	4 012	3 854	3 944
Bénéfice net <i>(en millions de dollars)</i>	1 436	1 157	1 303	1 621	1 249	1 092	1 062	1 097
Bénéfice de base par action <i>(en dollars)</i>	1,23	0,99	1,12	1,42	1,11	1,00	0,98	1,02
Bénéfice dilué par action <i>(en dollars)</i> <sup>3)</sup>	1,20	0,97	1,10	1,39	1,08	1,00	0,98	1,02

1) Les montants pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2010, date d'adoption des IFRS, sont présentés conformément aux PCGR du Canada.

2) Le détail des mesures non conformes aux IFRS est présenté à la page 5.

3) Le bénéfice dilué par action en IFRS présenté le 24 janvier 2012 a été ajusté pour corriger le calcul lié à certains instruments de fonds propres et à la composante alternative des droits à l'appréciation d'actions.

## Données sur les actions

	Montant (en millions de dollars)	Dividende	Taux de dividende (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
<i>31 janvier 2012</i>				
<b>Actions ordinaires<sup>1)</sup></b>	9 069 \$	0,52 \$	–	1 103 039
<b>Actions privilégiées</b>				
Actions privilégiées Série 12 <sup>2)</sup>	300 \$	0,328125 \$	5,25	12 000
Actions privilégiées Série 13 <sup>2)</sup>	300	0,300000	4,80	12 000
Actions privilégiées Série 14 <sup>2)</sup>	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées Série 15 <sup>2)</sup>	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées Série 16 <sup>2)</sup>	345	0,328125	5,25	13 800
Actions privilégiées Série 17 <sup>2)</sup>	230	0,350000	5,60	9 200
Actions privilégiées Série 18 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>4)</sup>	345	0,312500	5,00	13 800
Actions privilégiées Série 20 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>5)</sup>	350	0,312500	5,00	14 000
Actions privilégiées Série 22 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>6)</sup>	300	0,312500	5,00	12 000
Actions privilégiées Série 24 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>7)</sup>	250	0,390600	6,25	10 000
Actions privilégiées Série 26 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>8)</sup>	325	0,390625	6,25	13 000
Actions privilégiées Série 28 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>9)</sup>	275	0,390625	6,25	11 000
Actions privilégiées Série 30 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>10)</sup>	265	0,240625	3,85	10 600
Actions privilégiées Série 32 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> <sup>11)</sup>	409	0,231250	3,70	16 346
<b>Titres fiduciaires</b>				
Titres fiduciaires – Série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>12)</sup>	750 \$	33,13 \$	6,626 %	750
Titres fiduciaires – Série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>12)</sup>	750	31,41	6,282	750
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>12)</sup>	750	28,25	5,650	750
Titres fiduciaires – Série 2009-1 émis par Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia <sup>12)</sup>	650	39,01	7,802	650
<b>Billets fiduciaires secondaires</b>				
Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia – Série A, émis par Fiducie de billets secondaires Banque Scotia <sup>13)</sup>	1 000 \$		5,25 %	1 000
<b>Options</b>				
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires <sup>14)</sup>				24 808

- 1) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle. Au 24 février 2012, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffraient respectivement à 1 136 565 milliers et à 24 791 milliers.
- 2) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif.
- 3) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion (se reporter à la note 14 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2011 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements).
- 4) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2013. À l'issue de la période initiale de cinq ans à taux fixe, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 5) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 octobre 2013. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 6) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 janvier 2014. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 7) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 janvier 2014. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 3,84 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 8) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2014. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,14 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 9) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2014. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,46 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 10) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2015. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 11) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 1<sup>er</sup> février 2016. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 12) Chaque titre donne droit à une distribution semestrielle en espèces fixe et non cumulative (se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2011 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements).
- 13) Les billets confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir des intérêts payables semestriellement jusqu'au 31 octobre 2012 (se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2011 de la Banque pour obtenir plus de renseignements).
- 14) Comprend 12 893 milliers d'options d'achat d'actions assorties de droits à l'appréciation des actions (« composante DAA »).

On trouvera plus de renseignements, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 13, 14, 15 et 18 des états financiers consolidés au 31 octobre 2011 publiés dans le rapport annuel 2011 de la Banque.

## État consolidé de la situation financière

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Aux		Ouverture au	
		31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	5	52 891 \$	45 222 \$	44 634 \$	40 231 \$
Métaux précieux		10 810	9 249	8 510	6 497
<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>					
Titres	6a)	74 262	62 192	68 965	61 987
Prêts	6b)	13 631	13 607	11 563	11 427
Autres		193	–	–	–
		<b>88 086</b>	75 799	80 528	73 414
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		362	375	722	823
Titres pris en pension		40 165	34 582	33 171	27 920
Instruments financiers dérivés		37 203	37 322	23 111	26 908
Titres de placement	7	30 227	30 176	29 861	31 381
<b>Prêts aux clients</b>					
Prêts hypothécaires à l'habitation		164 828	161 685	153 918	152 324
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit		65 697	63 317	62 390	63 531
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		113 451	105 260	96 563	94 811
		<b>343 976</b>	330 262	312 871	310 666
Compte de correction de valeur pour pertes de crédit	8a)	2 750	2 689	2 646	2 630
		<b>341 226</b>	327 573	310 225	308 036
<b>Autres</b>					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		7 924	8 172	7 614	7 616
Immobilisations corporelles	11	2 623	2 504	2 417	2 398
Participations dans des sociétés associées	9	4 595	4 434	4 617	4 635
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	10	7 672	7 639	3 629	3 661
Actifs d'impôt différé	13	2 026	2 214	2 897	2 976
Autres actifs	12	11 245	9 162	7 479	7 474
		<b>36 085</b>	34 125	28 653	28 760
<b>Total des actifs</b>		<b>637 055 \$</b>	594 423 \$	559 415 \$	543 970 \$
<b>Passifs</b>					
<b>Dépôts</b>					
Dépôts des clients	15	423 661 \$	399 990 \$	375 029 \$	362 199 \$
Dépôts d'autres banques		27 948	21 345	23 723	22 113
		<b>451 609</b>	421 335	398 752	384 312
<b>Autres</b>					
Acceptations		7 924	8 172	7 614	7 616
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		17 139	15 450	25 717	21 519
Instruments financiers dérivés		41 455	40 236	26 577	31 438
Obligations relatives aux titres mis en pension		45 827	38 216	35 383	32 788
Débiteures subordonnées		6 930	6 923	6 913	6 939
Instruments de fonds propres – composante passif	18	2 024	2 003	1 941	2 415
Autres passifs	16	30 010	29 848	28 742	29 725
		<b>151 309</b>	140 848	132 887	132 440
<b>Total des passifs</b>		<b>602 918</b>	562 183	531 639	516 752
<b>Capitaux propres</b>					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires					
Actions ordinaires		9 069	8 336	5 933	5 750
Résultats non distribués		19 225	18 421	16 319	15 684
Cumul des autres éléments du résultat global		(287)	(497)	(10)	269
Autres réserves		105	96	43	25
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires</b>		<b>28 112</b>	26 356	22 285	21 728
Actions privilégiées		4 384	4 384	3 975	3 975
<b>Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque</b>		<b>32 496</b>	30 740	26 260	25 703
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		823	626	615	559
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	18	818	874	901	956
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>34 137</b>	32 240	27 776	27 218
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>637 055 \$</b>	594 423 \$	559 415 \$	543 970 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Compte consolidé de résultat

<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>	Note	Trimestres clos les		
		<b>31 janvier 2012</b>	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Revenus</b>				
<b>Revenus d'intérêts</b>				
Prêts à des clients		<b>3 761 \$</b>	3 679 \$	3 594 \$
Titres		<b>859</b>	853	854
Titres pris en pension		<b>99</b>	108	91
Dépôts auprès d'autres banques		<b>87</b>	93	83
		<b>4 806</b>	4 733	4 622
<b>Charges d'intérêts</b>				
Dépôts des clients		<b>1 949</b>	1 891	1 801
Dépôts d'autres banques		<b>42</b>	39	37
Débitures subordonnées		<b>92</b>	93	91
Instruments de fonds propres – composante passif		<b>34</b>	33	38
Autres		<b>314</b>	348	402
		<b>2 431</b>	2 404	2 369
<b>Revenus d'intérêts nets</b>		<b>2 375</b>	2 329	2 253
<b>Revenus tirés des frais et des commissions</b>				
Services bancaires	24	<b>755</b>	765	697
Services de gestion de patrimoine	24	<b>528</b>	530	324
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils		<b>120</b>	92	134
Opérations de change à des fins autres que de transaction		<b>97</b>	94	74
Autres		<b>69</b>	67	64
		<b>1 569</b>	1 548	1 293
Charges liées aux frais et aux commissions		<b>69</b>	59	49
<b>Revenus nets tirés des frais et des commissions</b>		<b>1 500</b>	1 489	1 244
<b>Autres revenus opérationnels</b>				
Revenus provenant des activités de transaction	25	<b>322</b>	155	293
Profit net sur la vente de titres de placement		<b>80</b>	87	67
Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées	9	<b>93</b>	109	114
Autres		<b>277</b>	79	220
		<b>772</b>	430	694
Total des revenus		<b>4 647</b>	4 248	4 191
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit		<b>265</b>	281	275
Pertes de valeur de titres de placement		<b>26</b>	23	43
		<b>4 356</b>	3 944	3 873
<b>Charges opérationnelles</b>				
Salaires et avantages du personnel		<b>1 449</b>	1 370	1 275
Locaux et technologie		<b>366</b>	392	345
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		<b>106</b>	108	88
Communications		<b>88</b>	87	85
Publicité et prospection		<b>104</b>	132	92
Honoraires		<b>68</b>	72	63
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		<b>54</b>	43	52
Autres		<b>272</b>	285	249
		<b>2 507</b>	2 489	2 249
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>		<b>1 849</b>	1 455	1 624
Charge d'impôt sur le résultat		<b>413</b>	298	375
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 436 \$</b>	1 157 \$	1 249 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		<b>38 \$</b>	31 \$	41 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		<b>25</b>	17	26
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres		<b>13</b>	14	15
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		<b>1 398</b>	1 126	1 208
Actionnaires privilégiés		<b>55</b>	55	51
Actionnaires ordinaires		<b>1 343</b>	1 071	1 157
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars)<sup>1)</sup></b>				
De base	26	<b>1,23 \$</b>	0,99 \$	1,11 \$
Dilué	26	<b>1,20 \$</b>	0,97 \$	1,08 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé du résultat global

<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 436 \$</b>	1 157 \$	1 249 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Variation nette des profits (pertes) de change latents :			
Profits (pertes) de change latents, montant net	<b>188</b>	474	(421)
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	<b>(60)</b>	(301)	113
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	<b>(15)</b>	(83)	33
	<b>143</b>	256	(341)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres de placement :			
Profits (pertes) latents sur les titres de placement, montant net	<b>73</b>	(151)	(132)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>(77)</b>	(110)	121
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	<b>(2)</b>	(66)	3
	<b>(2)</b>	(195)	(14)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	<b>70</b>	(9)	54
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>(4)</b>	24	47
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	<b>17</b>	3	30
	<b>49</b>	12	71
Autres éléments du résultat global provenant de participations dans des sociétés associées	<b>19</b>	–	–
Autres éléments du résultat global	<b>209</b>	73	(284)
<b>Résultat global</b>	<b>1 645 \$</b>	1 230 \$	965 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>37 \$</b>	53 \$	36 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<b>24</b>	39	21
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	<b>13</b>	14	15
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	<b>1 608</b>	1 177	929
Actionnaires privilégiés	<b>55</b>	55	51
Actionnaires ordinaires	<b>1 553 \$</b>	1 122 \$	878 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle					
	Actions ordinaires	Résultats non distribués	Écarts de conversion	Réserve disponible à la vente	Réserve aux fins de la couverture des flux de trésorerie	Quote-part des sociétés associées	Autres réserves <sup>1)</sup>	Total des capitaux propres composés d'actions ordinaires	Actions privilégiées	Total des actions ordinaires et privilégiées	Participations de donnant pas le contrôle dans des filiales	Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2011</b>	<b>8 336 \$</b>	<b>18 421 \$</b>	<b>(697) \$</b>	<b>441 \$</b>	<b>(251) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>26 356 \$</b>	<b>4 384 \$</b>	<b>30 740 \$</b>	<b>626 \$</b>	<b>874 \$</b>	<b>32 240 \$</b>
Bénéfice net	–	1 343	–	–	–	–	–	1 343	55	1 398	25	13	1 436
Autres éléments du résultat global	–	–	142	–	49	19	–	210	–	210	(1)	–	209
<b>Total du résultat global</b>	<b>– \$</b>	<b>1 343 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 553 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>1 608 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>1 645 \$</b>
Actions émises	733	6	–	–	–	–	(13)	726	–	726	–	–	726
Dividendes versés sur les actions ordinaires	–	(567)	–	–	–	–	–	(567)	–	(567)	–	–	(567)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	(55)	(55)	–	–	(55)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(12)	(69)	(81)
Paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	–	–	22	22	–	22	–	–	22
Autres	–	22	–	–	–	–	–	22	–	22	185 <sup>2)</sup>	–	207
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	<b>9 069 \$</b>	<b>19 225 \$</b>	<b>(555) \$</b>	<b>441 \$</b>	<b>(202) \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>28 112 \$</b>	<b>4 384 \$</b>	<b>32 496 \$</b>	<b>823 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>34 137 \$</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2010</b>	<b>5 750 \$</b>	<b>15 684 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>616 \$</b>	<b>(357) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>21 728 \$</b>	<b>3 975 \$</b>	<b>25 703 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>956 \$</b>	<b>27 218 \$</b>
Bénéfice net	–	1 157	–	–	–	–	–	1 157	51	1 208	26	15	1 249
Autres éléments du résultat global	–	–	(335)	(15)	71	–	–	(279)	–	(279)	(5)	–	(284)
<b>Total du résultat global</b>	<b>– \$</b>	<b>1 157 \$</b>	<b>(335) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>878 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>929 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>965 \$</b>
Actions émises	183	–	–	–	–	–	–	183	–	183	–	–	183
Dividendes versés sur les actions ordinaires	–	(512)	–	–	–	–	–	(512)	–	(512)	–	–	(512)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	(51)	(51)	–	–	(51)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(9)	(70)	(79)
Paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	–	–	18	18	–	18	–	–	18
Autres	–	(10)	–	–	–	–	–	(10)	–	(10)	44 <sup>2)</sup>	–	34
<b>Solde au 31 janvier 2011</b>	<b>5 933 \$</b>	<b>16 319 \$</b>	<b>(335) \$</b>	<b>601 \$</b>	<b>(286) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>43 \$</b>	<b>22 285 \$</b>	<b>3 975 \$</b>	<b>26 260 \$</b>	<b>615 \$</b>	<b>901 \$</b>	<b>27 776 \$</b>

1) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions.

2) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle découlant des regroupements d'entreprises et des sorties.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



## Tableau consolidé des flux de trésorerie

*Rentrées (sorties) nettes de trésorerie*

	Trimestres clos les	
	31 janvier 2012	31 janvier 2011
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Bénéfice net	1 436 \$	1 249 \$
Ajustements pour :		
Revenus d'intérêts nets	(2 375)	(2 253)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	106	88
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	265	275
Pertes de valeur des titres de placement	26	43
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en titres de capitaux propres	22	18
Profit net sur les titres de placement	(80)	(67)
Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées	(93)	(114)
Charge d'impôt sur le résultat	413	375
Variations des actifs et des passifs opérationnels		
Actifs détenus à des fins de transaction	(12 239)	(7 505)
Titres pris en pension	(5 853)	(5 560)
Prêts aux clients	(7 788)	(3 875)
Dépôts d'autres banques	6 404	2 390
Dépôts des clients	17 935	15 309
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	1 887	4 353
Obligations relatives aux titres mis en pension	7 647	2 826
Instruments financiers dérivés, montant net	1 435	(1 090)
Autres, montant net	(3 419)	(3 971)
Dividendes perçus	291	309
Intérêts perçus	4 687	4 510
Intérêts versés	(2 589)	(2 474)
Impôt sur le résultat payé	(350)	(558)
Rentrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	7 768	4 278
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	(7 599)	(5 016)
Achat de titres de placement	(7 503)	(6 754)
Produit de la vente de placements financiers et de la venue à échéance de titres de placement	7 731	8 332
Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités opérationnelles, déduction de la trésorerie acquise	(502)	-
Immobilisations corporelles, déduction faite des sorties	68	(74)
Autres, montant net	(41)	(18)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(7 846)	(3 530)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Remboursements d'instruments de fonds propres	-	(500)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	175	166
Dividendes versés en espèces	(622)	(563)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(81)	(79)
Autres, montants nets	162	220
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(366)	(756)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(42)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(445)	(50)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice <sup>1)</sup>	4 294	3 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice <sup>1)</sup>	3 849 \$	3 680 \$

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres banques (se reporter à la note 5).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

**États financiers consolidés intermédiaires résumés**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Page</b>	<b>Note</b>	
<b>35</b>	1.	Entité présentant l'information financière
<b>35</b>	2.	Base d'établissement
<b>35</b>	3.	Principales méthodes comptables
<b>49</b>	4.	Évolution future des méthodes comptables
<b>49</b>	5.	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques
<b>50</b>	6.	Actifs détenus à des fins de transaction
<b>51</b>	7.	Titres de placement
<b>52</b>	8.	Compte de correction de valeur pour pertes de crédit et prêts douteux
<b>53</b>	9.	Participations dans des sociétés associées
<b>54</b>	10.	Goodwill et autres immobilisations incorporelles
<b>54</b>	11.	Immobilisations corporelles
<b>55</b>	12.	Autres actifs
<b>55</b>	13.	Actifs et passifs d'impôt différé
<b>56</b>	14.	Contrats de location
<b>56</b>	15.	Dépôts
<b>56</b>	16.	Autres passifs
<b>57</b>	17.	Fiducie Covered Bond trust
<b>57</b>	18.	Instruments de fonds propres
<b>57</b>	19.	Gestion du capital
<b>59</b>	20.	Paiements fondés sur des actions
<b>59</b>	21.	Avantages sociaux
<b>59</b>	22.	Secteurs opérationnels
<b>61</b>	23.	Transactions entre parties liées
<b>62</b>	24.	Revenus tirés des frais et des commissions
<b>62</b>	25.	Revenus provenant des activités de transaction
<b>62</b>	26.	Résultat par action
<b>63</b>	27.	Instruments financiers
<b>73</b>	28.	Regroupement d'entreprises
<b>73</b>	29.	Événements postérieurs la date de l'état consolidée de la situation financière
<b>74</b>	30.	Première application des IFRS

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

### 1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques (Canada)* (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services,

dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés et des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

### 2. Base d'établissement

#### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément à l'article 308 de la *Loi sur les banques* qui stipule, à moins d'indication contraire par le BSIF, que les états financiers doivent être établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). Étant donné que le Conseil des normes comptables du Canada a adopté les Normes internationales d'information financières (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les IFRS ont remplacé les PCGR du Canada comme référentiel d'information financière pour toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris la Banque. Étant donné qu'il s'agit des premiers états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque présentés selon les IFRS, ceux-ci ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets.

La note 30, intitulée « Première application des IFRS », explique dans quelle mesure le passage aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la Banque. Cette note comprend un rapprochement entre les capitaux propres et le résultat global total pour les périodes comparatives ainsi qu'entre les capitaux propres constatés selon les anciens PCGR du Canada à la date de transition et ceux constatés selon les IFRS pour les mêmes périodes et à la date de transition.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 a été autorisée par le conseil d'administration le 5 mars 2012.

### 3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés, y compris toute exigence comptable supplémentaire fixée par le BSIF, comme il est indiqué ci-dessous, ont été appliquée de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés et dans le cadre de l'établissement de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010 pour les besoins de la transition au IFRS, sauf indication contraire.

#### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
- Instruments financiers dérivés
- Titres de placement disponibles à la vente

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

#### Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes de crédit, la juste valeur des instruments financiers, l'impôt sur le résultat des sociétés, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, la dépréciation de titres de placement, la détermination de la notion de contrôle des entités ad hoc, la comptabilité de couverture, la dépréciation d'actifs non financiers et les provisions. Les résultats réels pourraient différer des estimations présentées ici et ailleurs.

#### Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les actifs, les passifs, la performance financière et les flux de trésorerie de la Banque et ceux de ses filiales, après élimination des transactions et des soldes patragroupe. Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Banque et ne comprennent pas les sociétés associées et les coentreprises. Les filiales de la Banque peuvent être classées dans les entités contrôlées au moyen de droits de vote ou les entités ad hoc.

La Banque consolide une filiale à partir de la date à laquelle elle obtient le contrôle. Le contrôle s'entend du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages des activités de l'entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle, y compris les détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres, sont présentées à l'état consolidé de la situation financière dans les capitaux propres, de façon distincte des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et privilégiés de la Banque.

#### *Filiales avec droits de vote*

Le contrôle est présumé lorsque la participation est constituée de plus de 50 % des droits de vote d'une entité.

La Banque peut consolider une entité lorsqu'elle détient moins de 50 % des droits de vote, lorsqu'elle possède au moins une des caractéristiques de pouvoir suivantes :

- le pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord;
- le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat;
- le pouvoir de nommer ou de démettre la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe;
- le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité compte tenu du nombre de droits de vote qu'elle détient par rapport au nombre des droits détenus respectivement par les autres détenteurs de droits de vote et à leur dispersion et de la tendance du vote aux assemblées des actionnaires (par ex. contrôle de fait).

#### *Entités ad hoc*

Les entités ad hoc sont créées pour réaliser certains objectifs bien définis. La Banque peut en devenir participant au stade de la formation ou à une date ultérieure. Les circonstances suivantes peuvent indiquer une relation dans laquelle la Banque contrôle une entité ad hoc et doit, en conséquence, consolider cette entité ad hoc :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de la Banque selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que la Banque obtienne des avantages des activités de l'entité ad hoc;
- la Banque a le pouvoir décisionnel d'obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », la Banque a délégué ce pouvoir décisionnel;
- la Banque a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc;
- la Banque conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

La Banque consolide toutes les entités ad hoc qu'elle contrôle, y compris le fonds multicédants aux États-Unis et certains autres instruments de financement.

#### *Sociétés associées et coentreprises*

Une société associée est une entité ayant des politiques financières et opérationnelles sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, mais non le contrôle. Ordinairement, la Banque est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. La Banque

peut aussi exercer une influence notable par voie d'une représentation au sein du conseil d'administration. L'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles est pris en considération au moment d'apprécier si la Banque détient une influence notable.

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint et chacune des parties a droit à sa quote-part dans le résultat net des activités de la coentreprise.

Les participations dans des sociétés associées et des coentreprises sont initialement enregistrées au coût. Les participations dans des sociétés associées et des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle reflète la quote-part de la Banque dans la hausse ou la baisse du résultat postérieur à l'acquisition et certaines autres variations des capitaux propres de la société associée ou de la coentreprise.

Les profits et les pertes latents qui découlent de transactions conclues avec des sociétés associées et des coentreprises sont déduits de la participation dans les sociétés associées et les coentreprises à hauteur de la participation de la Banque dans l'entreprise détenue.

Les participations dans des sociétés associées et des coentreprises font l'objet d'une évaluation de dépréciation chaque date de clôture ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent l'existence d'indications objectives de dépréciation. Lorsque la baisse de valeur d'une participation dans une société associée ou une coentreprise est attribuable à une dépréciation, la valeur comptable de la participation est ajustée pour refléter la valeur recouvrable et une perte de valeur est comptabilisée au poste « Revenus nets (perte nette) provenant de participations dans des sociétés associées », dans le compte consolidé de résultat.

#### *Conversion des devises*

Les états financiers de chacun des établissements à l'étranger de la Banque sont évalués dans leur monnaie fonctionnelle, soit la monnaie de l'environnement économique principal de chaque établissement.

Les profits et les pertes de change liés aux éléments monétaires de la Banque sont comptabilisés au compte consolidé de résultat dans les autres revenus opérationnels. Les revenus et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux cours de change moyens, sauf l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en monnaies étrangères des établissements à l'étranger intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux cours historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie de fonctionnement au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les profits et les pertes de change sur les éléments non monétaires sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat si le profit ou la perte sur les éléments non monétaires sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat. Les profits ou les pertes de change sur les éléments non monétaires sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global si le profit ou la perte sur les éléments non monétaires est comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

Les profits et les pertes latents qui résultent de la conversion des établissements à l'étranger sont portés au crédit ou au débit du poste « Variation nette des profits (pertes) de change latents » à l'état consolidé du résultat global; il en va de même pour les profits ou les pertes découlant des couvertures de ces positions nettes des investissements dans la mesure où elles sont efficaces. Au moment de la sortie d'un établissement à l'étranger, les écarts de conversion y afférents précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés au compte consolidé de résultat. La Banque applique la méthode de comptabilisation par paliers pour déterminer le montant des soldes des écarts de conversion présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global de la Banque et devant être reclassés dans le résultat net consolidé de la Banque lorsqu'un établissement à l'étranger fait l'objet d'une sortie.

## Actifs et passifs financiers

### *Date de comptabilisation*

La Banque comptabilise initialement les prêts aux clients, les dépôts, les débiteurs subordonnés et les titres de créance émis et effectués à la date à laquelle ils ont été créés. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers, autres que les prêts et créances, sont comptabilisés à la date de règlement. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la Banque devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

### *Classement et évaluation initiaux*

Le classement des actifs et des passifs financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend de la raison pour laquelle les actifs financiers ont été acquis et les passifs financiers, repris, ainsi que de leurs caractéristiques. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur.

### *Détermination de la juste valeur*

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale, autrement que dans un contexte de vente forcée ou de liquidation. La meilleure indication de la juste valeur est fournie par le cours acheteur ou vendeur d'un instrument financier coté sur un marché actif. Il n'est pas toujours possible d'obtenir un cours pour une opération hors Bourse, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif ont été évalués à l'aide des cours indicatifs, de la valeur actualisée ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées. Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la conjoncture du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter la juste valeur future.

## *Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers*

### *Décomptabilisation d'actifs financiers*

Les critères de décomptabilisation s'appliquent au transfert d'une partie d'un actif plutôt que de l'actif entier uniquement si cette partie comprend des flux de trésorerie identifiés de manière spécifique comme provenant de l'actif, une part parfaitement proportionnelle des flux de trésorerie provenant de l'actif, ou une part parfaitement proportionnelle de flux de trésorerie spécifiquement identifiés comme provenant de l'actif.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie de l'actif sont échus, que la Banque a transféré les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie de l'actif financier ou qu'elle a pris en charge l'obligation de rembourser ces flux de trésorerie à un tiers indépendant et qu'elle a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif à un tiers indépendant.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier n'est ni conservée ni transférée, la Banque ne décomptabilise l'actif transféré que lorsqu'elle a cessé d'exercer un contrôle sur l'actif. Le contrôle sur les actifs est représenté par la capacité pratique de vendre l'actif transféré. Si la Banque conserve le contrôle sur l'actif, elle continuera de comptabiliser l'actif en proportion des liens conservés avec celui-ci. Ces liens conservés peuvent prendre la forme d'un placement dans des tranches de premier rang ou des tranches subordonnées de billets émis par des entités ad hoc non consolidées.

Au moment de la décomptabilisation d'un actif financier, l'écart entre la valeur comptable et la somme i) de la contrepartie reçue (y compris tout nouvel actif obtenu après déduction de tout nouveau passif repris) et ii) de tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global doit être comptabilisé dans le compte consolidé de résultat.

Les transferts d'actifs financiers qui ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation sont présentés comme du financement garanti.

### *Décomptabilisation de passifs financiers*

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation aux termes du passif est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Si un passif financier existant est remplacé par un autre provenant de la même contrepartie dont les modalités sont substantiellement différentes, ou que les modalités du passif existant ont fait l'objet d'une modification substantielle, cet échange ou cette modification sont traités comme une décomptabilisation du passif financier original et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif existant et du nouveau passif est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat comme profit ou perte.

### *Compensation d'instruments financiers*

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

*Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques*

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques comprennent de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des dépôts à vue auprès d'autres banques et des placements à court terme très liquides facilement convertibles en trésorerie, qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et qui peuvent comporter des restrictions dans certaines circonstances. Ces placements comportent une échéance d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

*Métaux précieux*

Les métaux précieux sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente, et les variations de la juste valeur diminuée des coûts de vente sont portées au débit ou au crédit des « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction », dans le compte consolidé de résultat.

Les revenus et les charges d'intérêts liés à ces actifs et passifs sont comptabilisés respectivement sous « Revenus d'intérêts – Autres » et « Charges d'intérêts – Autres ».

*Actifs et passifs détenus à des fins de transaction*

Les actifs et passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière, et les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés au compte consolidé de résultat. Les profits et les pertes réalisés sur la sortie et les profits (pertes) latents attribuables aux variations de la juste valeur des actifs et passifs détenus à des fins de transaction, sauf ceux qui sont utilisés pour gérer la volatilité des charges au titre des paiements fondés sur des actions, sont comptabilisés comme composante des « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction » dans le compte consolidé de résultat. Les actifs et passifs détenus à des fins de transaction ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale.

*Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers et les passifs financiers classés dans cette catégorie sont ceux qui ont été désignés par la Banque au moment de la comptabilisation initiale ou au moment du passage aux IFRS. La Banque ne peut désigner un instrument comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net que lorsqu'un des critères ci-après a été satisfait, et la désignation est faite instrument par instrument :

- la désignation élimine ou réduit significativement les traitements contradictoires qui autrement découleraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes;
- les actifs et les passifs font partie d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux, qui sont gérés ensemble, leur performance est évaluée sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement, et il peut être démontré que les risques financiers significatifs sont éliminés ou considérablement réduits;
- l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui modifient significativement les flux de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus opérationnels – Autres », dans le compte consolidé de résultat. Les dividendes et les intérêts gagnés ou engagés sont comptabilisés respectivement sous « Revenus d'intérêts – Autres » et « Charges d'intérêt – Autres », dans le compte consolidé de résultat.

*Titres pris en pension et titres mis en pension*

Les titres pris en pension (les « prises en pension ») et les titres mis en pension (les « mises en pension ») sont traités comme un financement garanti. La partie qui débourse le montant prend possession des titres garantissant le financement et ayant une valeur de marché égale ou supérieure au capital prêté. Les titres reçus aux termes d'accords de prise en pension et les titres livrés aux termes d'accords de mise en pension ne sont pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ou décomptabilisés de celui-ci à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

*Obligations relatives aux titres vendus à découvert*

Les obligations relatives aux titres vendus à découvert surviennent dans le cadre d'activités de négociation ou de tenue de marché aux termes desquelles des titres de créance et des titres de capitaux propres sont vendus sans que les titres en question soient détenus.

De même, si des titres pris en pension sont par la suite vendus à des tiers, l'obligation de restituer les titres est comptabilisée comme une vente à découvert à l'état consolidé de la situation financière. Ces passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont inclus sous « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction », dans le compte consolidé de résultat. Les charges d'intérêt sur les titres de créance vendus à découvert sont inscrites sous « Charges d'intérêts – Autres ».

*Prêts et emprunts de titres*

Les transactions de prêts et d'emprunts de titres sont généralement garanties par des titres ou de la trésorerie. Le transfert de titres aux contreparties n'est reflété dans l'état consolidé de la situation financière que lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété sont également transférés. La trésorerie versée ou reçue en garantie est comptabilisée soit comme un actif, soit comme un passif. Les frais reçus ou payés sont comptabilisés respectivement sous « Revenus tirés des frais et des commissions » ou « Charges liées aux frais et aux commissions ».

Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière, sauf s'ils sont vendus à des tiers, auquel cas l'obligation visant à restituer les titres est comptabilisée comme un passif détenu à des fins de transaction et elle est évaluée à la juste valeur, les profits et les pertes étant inclus sous « Autres revenus opérationnels – Revenus provenant des activités de transaction », dans le compte consolidé de résultat.

### *Instruments dérivés*

Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change, du prix des marchandises, du cours de titres de capitaux propres ou d'autres variables financières. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change, contrats sur l'or, contrats sur marchandises, contrats sur titres de capitaux propres ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont des contrats négociés soit en Bourse, soit hors Bourse. Les contrats négociés hors Bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque a recours à de tels dérivés aux fins de transaction de même qu'aux fins de gestion de son exposition au titre de la gestion de l'actif et du passif (c.-à-d. pour gérer l'exposition de la Banque aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques liés aux instruments détenus à des fins autres que de transaction). La Banque entreprend des activités de négociation afin de répondre aux besoins de ses clients de même qu'en vue de générer des revenus des activités de transaction pour son propre compte.

Tous les dérivés, y compris les dérivés incorporés qui doivent être comptabilisés séparément, sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. L'établissement de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs continus sur la durée de vie des instruments. Les profits ou les pertes réalisés sur les dérivés au moment de la conclusion du contrat ne sont constatés que lorsque l'évaluation repose sur des données de marché observables; autrement, ils sont différés sur la durée de vie du contrat en cause ou jusqu'à ce que les données d'évaluation deviennent observables.

Les profits et les pertes résultant des variations des justes valeurs des dérivés utilisés à des fins de transaction sont inscrits au poste « Revenus provenant des activités de transaction » sous la rubrique « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat.

Les variations de la juste valeur des dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisées au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour gérer la volatilité de la rémunération fondée sur des actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est portée au poste « Salaires et avantages du personnel » dans le compte consolidé de résultat.

Les variations de la juste valeur des dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat, au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus opérationnels » pour ce qui est des couvertures de juste valeur et au poste « Autres éléments du résultat global » dans l'état consolidé du résultat global pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie.

### *Titres de placement*

Les titres de placement se composent des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à leur échéance.

### *Titres de placement disponibles à la vente*

Les titres de placement disponibles à la vente se composent de titres de capitaux propres et de titres de créance. Les placements en titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente sont ceux qui ne sont ni classés comme étant détenus à des fins de transaction, ni désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance de cette catégorie sont ceux achetés en vue d'être détenus pour une durée indéterminée et qui peuvent être vendus si la Banque a besoin de liquidités ou en réaction à l'évolution de la conjoncture du marché. Les titres de placement disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les profits et pertes latents étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au coût moyen. À leur réalisation, ces profits et pertes sont reclassés de l'état consolidé du résultat global au compte consolidé de résultat. Le profit ou la perte comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour les titres de placement non monétaires désignés comme étant disponibles à la vente tient compte des profits ou pertes de change connexes, s'il en est. Les profits et pertes de change liés au coût amorti d'un titre de créance disponible à la vente sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat.

Les décotes, surcotes et coûts de transaction connexes sur les titres de créance disponibles à la vente sont amortis sur la vie prévue de l'instrument au poste « Titres de placement » sous la rubrique « Revenus d'intérêts » dans le compte consolidé de résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sur les titres disponibles à la vente sont initialement inscrits à l'actif, puis intégrés au montant net du profit ou de la perte réalisé à la vente subséquente de l'instrument dans le compte consolidé de résultat.

### *Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance*

Les titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe que la Banque a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et qui ne répondent pas à la définition de prêt, qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

Après leur évaluation initiale, les titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la dépréciation. Le coût amorti est évalué compte tenu de toute décote ou surcote à l'acquisition, des coûts de transaction et des frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement est comptabilisé au poste « Titres de placement » sous la rubrique « Revenus d'intérêts » dans le compte consolidé de résultat.

La vente ou le reclassement d'une quantité non négligeable de placements détenus jusqu'à leur échéance donnerait lieu au reclassement de tous les instruments détenus jusqu'à leur échéance dans les placements disponibles à la vente et empêcherait la Banque de classer les titres de placement comme étant détenus jusqu'à leur échéance pour l'exercice visé et les deux exercices suivants. Il n'y aurait cependant aucun reclassement par suite de ventes ou de reclassements qui :

- sont tellement proches de l'échéance que des variations du taux d'intérêt du marché n'auraient pas un effet important sur la juste valeur de l'actif financier;

- surviennent après que la Banque a encaissé la quasi-totalité du montant en capital d'origine de l'actif;
- sont attribuables à des événements isolés, indépendants du contrôle de la Banque et qu'elle n'aurait pas pu raisonnablement anticiper.

#### *Dépréciation des titres de placement*

Les titres de placement font l'objet d'un test de dépréciation chaque date de clôture, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situations révèlent une indication objective de dépréciation.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en deçà de leur coût initial constitue une indication de dépréciation. La perte de valeur des instruments de créance classés comme étant disponibles à la vente et de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance est évaluée selon les mêmes critères que la dépréciation des prêts à des clients.

Lorsque la perte de valeur d'un instrument de créance ou de capitaux propres disponibles à la vente est attribuable à une dépréciation, la valeur comptable des titres continue de refléter la juste valeur. Les pertes découlant de la dépréciation sont reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au poste « Pertes de valeur de placements financiers » dans le compte consolidé de résultat.

Les pertes découlant de la dépréciation des titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisées au poste « Pertes de valeur de placements financiers » dans le compte consolidé de résultat.

Les reprises de pertes de valeur d'instruments de créance disponibles à la vente découlant d'augmentations de la juste valeur liées à des événements survenus après la date de la dépréciation sont prises en compte au poste « Pertes de valeur de placements financiers » dans le compte consolidé de résultat, jusqu'à concurrence de la perte de valeur initiale. Les reprises de pertes de valeur de titres de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas comptabilisées dans le compte consolidé de résultat; les augmentations de la juste valeur de ces instruments après la dépréciation sont portées dans les capitaux propres.

Les reprises de pertes de valeur de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance sont prises en compte au poste « Pertes de valeur de placements financiers » dans le compte consolidé de résultat, jusqu'à concurrence du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale.

#### *Prêts à des clients*

Les prêts à des clients se composent de prêts et d'avances montés par la Banque qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction ni désignés comme étant à la juste valeur. Les titres de créance qui ne sont pas des titres détenus à des fins de transaction ou qui n'ont pas été désignés comme étant disponibles à la vente et qui ne sont pas inscrits à la cote d'un marché actif sont également classés dans les prêts.

Les prêts à des clients sont comptabilisés lorsque les sommes sont avancées à l'emprunteur. Les prêts sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les pertes de valeur, s'il en est. Les prêts sont comptabilisés déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes de crédit.

#### *Pertes de valeur de prêts et compte de correction de valeur pour pertes de crédit*

La Banque considère qu'un prêt est douteux lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation découlant d'une ou de plusieurs pertes survenues après la comptabilisation initiale du prêt et que cette perte a une incidence pouvant être estimée d'une manière fiable sur les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus du prêt. Est considérée comme une indication objective toute donnée observable portée à l'attention de la Banque sur les événements qui indiquent :

- des difficultés financières importantes de l'emprunteur;
- un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital;
- une probabilité élevée de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur;
- une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimatifs provenant du prêt ou des actifs sous-jacents du prêt.

S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible aux termes du contrat de prêt est en retard de 90 jours, sauf si le prêt est entièrement garanti, si la créance est en voie de recouvrement et si les efforts en vue de recouvrer les sommes dues permettront, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement du prêt ou feront en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Aussi, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible aux termes du contrat accuse un retard de 180 jours, sauf si le prêt est garanti ou assuré par le gouvernement du Canada, par l'un des gouvernements provinciaux du Canada ou par un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat. Les pertes prévues au titre d'événements futurs ne sont pas comptabilisées.

La Banque examine les prêts et les avances individuellement et collectivement afin de déterminer la présence d'une indication de dépréciation.

#### *Compte de correction de valeur pour perte de crédit individuel*

Une fois par période, la Banque détermine s'il y a lieu de comptabiliser une perte sur créances pour chaque prêt qui est considéré comme individuellement significatif.

La perte de valeur des prêts pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation et que la Banque considère comme dépréciés est évaluée en fonction de l'exposition globale de la Banque au client, en tenant compte des facteurs suivants :

- la capacité du client de générer des flux de trésorerie suffisants pour satisfaire aux obligations de service de la dette;
- la mesure dans laquelle les engagements des autres créditeurs sont de rang supérieur ou égal à ceux de la Banque et la probabilité que les autres créditeurs continuent de soutenir la société;
- la complexité de l'évaluation du montant global et du rang de toutes les réclamations des créditeurs et la mesure dans laquelle il existe des incertitudes juridiques et liées à l'assurance;
- la valeur de réalisation du titre (ou autres facteurs d'atténuation du risque de crédit) et la probabilité de reprise de possession.



Les pertes de valeur sont évaluées au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus d'un prêt à son taux d'intérêt effectif initial et de la comparaison de la valeur actuelle résultante avec la valeur comptable actuelle du prêt. Ainsi, les revenus d'intérêts sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif initial.

#### *Compte de correction de valeur pour perte de crédit collectif*

La Banque regroupe les prêts qui n'ont pas été évalués individuellement comme ayant fait l'objet d'une dépréciation et elle les évalue collectivement. Les comptes de correction de valeur collectifs sont établis autant pour les prêts douteux que pour les prêts productifs. Les comptes de correction de valeur visant les prêts productifs constituent une estimation des pertes probables engagées qui sont inhérentes au portefeuille, mais qui n'ont pas encore été relevés spécifiquement comme faisant l'objet d'une perte de valeur.

#### *Prêts douteux*

La Banque considère que les prêts aux particuliers, qui se composent des prêts hypothécaires à l'habitation, sur cartes de crédit et des autres prêts à des particuliers, sont des groupes homogènes de prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. Tous les groupes homogènes de prêts font l'objet d'un test de dépréciation collectif.

La Banque utilise un modèle de taux de migration pour évaluer les pertes de valeur de ces éléments collectivement, étant donné qu'il n'est pas possible d'effectuer des évaluations individuelles de chaque prêt. Aux termes de cette méthode, les prêts présentant des caractéristiques de crédit similaires sont regroupés en fourchettes en fonction du nombre de jours d'arriéré, et une analyse statistique est utilisée pour déterminer la probabilité que les prêts de chaque fourchette franchissent les diverses étapes de défaut et s'avèrent éventuellement irrécouvrables. Ce modèle nécessite le recours à des analyses statistiques des données historiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le montant des prêts qui seront radiés ultérieurement par suite d'événements ne pouvant être rattachés à un prêt en particulier. Pour les petits portefeuilles ou lorsque les informations sont insuffisantes ou insuffisamment fiables pour appliquer un modèle de taux de migration, la Banque applique une formule de base fondée sur les taux de pertes historiques.

#### *Prêts productifs*

En plus des corrections de valeur individuelles et des corrections de valeur découlant de l'application du modèle de taux de migration aux prêts à des particuliers, les prêts évalués individuellement pour lesquels il n'existait aucune indication de dépréciation sont regroupés en fonction de leurs caractéristiques de risque de crédit aux fins de leur réévaluation collective. Il s'agit de pertes de valeur que la Banque a subies par suite d'événements pour lesquels aucune perte spécifique n'a été relevée.

La perte de valeur collective de ces prêts est déterminée compte tenu de ce qui suit :

- les taux de pertes historiques de portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables (p. ex. : par secteurs, catégories de prêts ou produits);
- la période estimative entre la naissance de la dépréciation et l'identification de la perte et sa matérialisation au moyen d'une correction de valeur appropriée du prêt individuel;

- le jugement de la direction, qui doit évaluer si la conjoncture de l'économie et du crédit est telle que le niveau réel des pertes inhérentes à la date de clôture sera vraisemblablement plus ou moins élevé que le suggèrent les données passées. Dès que la direction est mise au courant d'informations permettant de recenser les pertes sur des prêts individuels au sein du groupe, ces prêts sont sortis du groupe et font l'objet d'un test de dépréciation individuel.

#### *Compte de correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des positions hors bilan*

Un compte de correction de valeur est établi à l'égard des positions hors bilan de la Banque et il est comptabilisé dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière. La méthode utilisée pour établir ce compte de correction est semblable à celle qui est utilisée pour les prêts. Toute variation du compte de correction de valeur est comptabilisée au poste « Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit » dans le compte consolidé de résultat.

#### *Radiation de prêts à des clients*

Les prêts (et les comptes de correction de valeur connexes) sont habituellement radiés, en tout ou en partie, lorsque leur recouvrement est peu probable. Dans le cas des prêts garantis, cette radiation survient généralement après la réception du produit de la réalisation du titre, s'il en est. Si la valeur de réalisation nette de la garantie connexe a été déterminée et qu'il n'existe aucune attente raisonnable de recouvrement futur, la radiation peut survenir plus tôt.

#### *Reprises de pertes de valeur*

Si le montant d'une perte de valeur à l'égard d'un prêt diminue au cours d'une période ultérieure et que la diminution peut objectivement être reliée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, l'excédent est repris au moyen d'une baisse correspondante du compte de perte de valeur de prêts. La reprise est comptabilisée au poste « Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit » dans le compte consolidé de résultat.

#### *Actifs acquis en contrepartie de prêts*

Les actifs non financiers acquis en contrepartie de prêts dans le cadre d'une réalisation ordonnée sont comptabilisés dans les actifs disponibles à la vente ou détenus pour être utilisés.

Les actifs sont considérés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que de leur utilisation continue. L'actif acquis est comptabilisé dans les autres actifs à sa juste valeur (diminué des coûts de la vente), jusqu'à concurrence de la valeur comptable du prêt (déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit) à la date de l'échange. Les actifs détenus en vue de la vente ne sont pas amortis. Toute perte de valeur subséquente de l'actif acquis à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisée sous la rubrique « Autres revenus opérationnels » dans le compte de résultat. Toute hausse subséquente de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, dans la mesure où celle-ci ne dépasse pas la perte de valeur cumulative, est également comptabilisée sous la rubrique « Autres revenus opérationnels », de même que les profits et ou pertes réalisés à la sortie.

Si l'actif acquis ne peut être considéré comme étant détenu en vue de la vente, il est considéré comme étant détenu pour être utilisé. Il est alors initialement évalué au coût et comptabilisé comme un actif semblable acquis dans le cours normal des activités.

#### *Prêts restructurés*

Les prêts restructurés sont les prêts dont la Banque a renégoциé les modalités d'origine en accordant des conditions avantageuses à l'emprunteur. Ces conditions avantageuses peuvent comprendre l'ajustement des taux d'intérêt, le report ou la prolongation des paiements de capital et d'intérêt et la renonciation à une tranche du capital ou des intérêts. Une fois que les modalités du prêt ont été renégoциées et que l'emprunteur les a acceptées, le prêt est considéré comme étant restructuré. À la date de la restructuration, l'investissement dans le prêt est ramené au montant des flux de trésorerie nets à recevoir aux termes des modalités modifiées, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt. Le prêt n'est plus considéré comme étant en souffrance, et la baisse de sa valeur comptable est comptabilisée dans les charges au titre des pertes de valeur de prêts dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle le prêt est restructuré. Dans d'autres cas, la Banque peut juger que la restructuration est assez importante pour entraîner la comptabilisation d'un nouveau prêt.

#### *Engagements de clients en contrepartie d'acceptations*

Les engagements potentiels de la Banque aux termes des acceptations figurent à titre de passif à l'état consolidé de la situation financière. La Banque a une créance égale sur ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste « Commissions de crédit » sous la rubrique « Revenus tirés des frais et des commissions » dans le compte consolidé de résultat.

## Comptabilité de couverture

La Banque consigne en bonne et due forme toutes les relations de couverture, de même que son objectif de gestion du risque et sa stratégie pour la mise en œuvre des diverses opérations de couverture, à la naissance de la relation. Les éléments documentés au titre de la couverture portent notamment sur l'actif, le passif, la transaction prévue visée par un engagement ferme ou dont la réalisation est éminemment probable, la nature du risque couvert, l'instrument de couverture utilisé et la méthode servant à évaluer l'efficacité de la couverture. La Banque détermine aussi en bonne et due forme, à la fois à la date d'entrée en vigueur de l'opération de couverture et sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture contribuent de manière très efficace à compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Toute inefficacité d'une couverture est évaluée et comptabilisée au poste « Autres » sous la rubrique « Autre revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat.

Il existe trois types de couvertures : i) les couvertures de juste valeur, ii) les couvertures de flux de trésorerie et iii) les couvertures d'investissement net.

#### *Couvertures de juste valeur*

Dans une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est contrebalancée dans le compte consolidé de résultat par la variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert. La Banque utilise les couvertures de juste valeur essentiellement pour convertir le taux fixe des instruments financiers en taux variable. Les éléments couverts comprennent les titres de créance et de capitaux propres disponibles à la vente, les prêts, les passifs dépôts et les débetures subordonnées. Les instruments de couverture comprennent des swaps de taux d'intérêt dans une même monnaie, des swaps de taux d'intérêt dans différentes monnaies et des passifs libellés en monnaies étrangères.

#### *Couvertures de flux de trésorerie*

Dans une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure où il est efficace, est inscrite dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les profits et pertes sur l'élément couvert soient comptabilisés dans le compte consolidé de résultat. La Banque utilise des couvertures de flux de trésorerie essentiellement pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie ayant trait aux instruments financiers à taux variable et les revenus prévus dont la réalisation est éminemment probable. Les éléments couverts comprennent les titres de créance disponibles à la vente, les prêts, les passifs dépôts et les revenus prévus dont la réalisation est éminemment probable. Les instruments de couverture comprennent des swaps de taux d'intérêt dans une même monnaie, des swaps de taux d'intérêt dans différentes monnaies et des contrats de change à terme.

#### *Couvertures d'investissement net*

Dans une couverture d'investissement net, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure où il est efficace, est inscrite dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les écarts de conversion correspondants au titre de l'investissement net couvert soient comptabilisés en résultat. La Banque désigne les passifs libellés en monnaies étrangères et les contrats de change à terme en tant qu'instruments de couverture pour gérer l'exposition aux monnaies étrangères et l'incidence sur les ratios de capital découlant des établissements à l'étranger.

## Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, ou les deux. La Banque détient certains immeubles de placement qu'elle présente à l'état consolidé de la situation financière en tant qu'immobilisations corporelles selon le modèle du coût.

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'utilité estimative de 40 ans. Les méthodes d'amortissement, durées d'utilité et valeurs résiduelles sont réévaluées à la fin de chaque exercice et ajustées au besoin.

Au besoin, la Banque retient les services de spécialistes indépendants en immobilier pour évaluer la juste valeur des immeubles de placement aux fins de communication de l'information au moyen de techniques d'évaluation reconnues. S'il existe des prix obtenus dans le cadre de transactions récentes sur des biens comparables, la juste valeur est fondée sur ces transactions.

## Immobilisations corporelles

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, les agencements, le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, s'il en est. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement est calculé d'après le mode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif correspondant moins toute valeur résiduelle, comme suit : bâtiments – 40 ans; agencements – 15 ans; matériel – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à la fin de chaque exercice et ajustés au besoin.

Si les principales composantes des immeubles et du matériel sont assorties de durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et amorties sur la durée d'utilité estimative de chaque composante.

Les profits nets et les pertes nettes découlant de la sortie sont comptabilisés au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat de l'exercice au cours duquel la sortie survient.

## Regroupements d'entreprises et goodwill

La Banque a recours à la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des acquisitions de filiales. Elle considère que la date d'acquisition correspond à la date à laquelle le contrôle est obtenu et qu'elle transfère légalement la contrepartie des actifs acquis et des passifs repris de la filiale. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie payée. La juste valeur de la contrepartie transférée par la Banque dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la somme de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par la Banque, des passifs engagés par la Banque envers les anciens propriétaires de la société acquise et des participations émises par la Banque. La Banque comptabilise la juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie conditionnelle dans la contrepartie transférée en échange de l'acquisition.

Les actifs identifiables acquis (y compris les immobilisations incorporelles) et les passifs repris (y compris les passifs éventuels) sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. La Banque comptabilise les actifs identifiables, peu importe si la société acquise comptabilisait ou non l'actif avant le regroupement. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables, sauf indication contraire.

Tout excédent du coût de l'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs identifiables acquis et de tous les passifs repris de même que des participations ne donnant pas le contrôle, s'il en est, dans l'entreprise acquise est comptabilisé à titre de goodwill. Si le coût de l'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant à la Banque des actifs identifiables acquis et des passifs repris, la différence est immédiatement comptabilisée au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat.

La Banque passe les coûts liés aux acquisitions en charges dans les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services, rendus.

Après la comptabilisation initiale du goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le goodwill dans son ensemble est évalué au coût diminué des pertes de valeur cumulées. Le goodwill n'est pas amorti; il fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au troisième trimestre de l'exercice, ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait s'être dépréciée. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque date de clôture pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué à chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT de la Banque qui devrait bénéficier de l'acquisition, et ce, à la date de l'acquisition. Aux fins du test de dépréciation du goodwill, les UGT auxquelles le goodwill a été attribué sont regroupées afin que le test de dépréciation ait lieu au niveau le moins élevé auquel le goodwill est surveillé aux fins de gestion interne. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou la valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable, il n'est pas nécessaire de déterminer l'autre valeur. La Banque détermine la juste valeur diminuée des coûts de la vente au moyen d'un modèle d'évaluation approprié. Le modèle tient compte de plusieurs facteurs, notamment du résultat normalisé, du résultat projeté et des ratios cours/bénéfice. Ces calculs sont corroborés par des multiples de valorisation, les cours des actions des filiales cotées en Bourse ou d'autres indicateurs de la juste valeur disponibles. Les pertes de valeur eu égard du goodwill ne sont pas reprises.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent des actifs non monétaires identifiables et sont acquis séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou encore générés en interne. Les immobilisations incorporelles de la Banque se composent essentiellement des contrats de gestion de fonds, des coûts liés aux logiciels, des relations clients et des immobilisations incorporelles au titre des dépôts de base.

Le coût des immobilisations incorporelles acquises séparément comprend leur prix d'achat et les coûts directement attribuables à leur préparation pour leur utilisation prévue.

Le coût des immobilisations incorporelles générées en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation des actifs en vue de leur exploitation de la manière envisagée par la direction.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont initialement évaluées au coût et amorties linéairement sur leur durée d'utilité, jusqu'à concurrence de 20 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles étant considérées comme des actifs non financiers, le modèle d'amortissement des actifs non financiers est appliqué. Par ailleurs, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation une fois l'an, au troisième trimestre.

## Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers de la Banque, à l'exception du goodwill et des actifs d'impôt différé, traités séparément, fait l'objet d'un test chaque date de clôture en vue de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Aux fins du test de dépréciation, les actifs non financiers qui ne peuvent être évalués individuellement sont regroupés dans le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des rentrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des rentrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

S'il existe une indication de dépréciation, la Banque estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs non sectoriels de la Banque ne génèrent pas de rentrées de trésorerie distinctes. S'il existe une indication qu'un actif non sectoriel pourrait s'être déprécié, la Banque détermine la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif non sectoriel appartient.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur des activités poursuivies sont comptabilisées au compte consolidé de résultat dans les catégories de charges correspondant à la nature de l'actif déprécié. Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures sont réévaluées à la date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication que la perte a diminué ou disparu. Une perte de valeur est reprise si les estimations utilisées pour évaluer la valeur recouvrable ont été modifiées. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse par la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Ces reprises sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat.

## Impôt sur le résultat

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation de l'impôt sur le résultat. Aux termes de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé représentent l'impôt cumulatif applicable aux différences temporelles, qui s'entendent des différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'il existera des bénéfices imposables suffisants pour retirer l'avantage des actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels on s'attend à ce que les différences temporelles soient recouvrées ou réglées.

Les actifs et les passifs d'impôt différé et d'impôt exigible ne sont compensés que s'ils surviennent dans le même groupe fiscal et que la Banque a le droit juridique et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat, sauf s'il a trait à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé au même poste que l'élément connexe.

## Contrats de location

### *La Banque en tant que bailleur*

Les actifs loués à des clients aux termes de conventions qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, avec ou sans le titre juridique ultime, sont classés dans les contrats de location-financement et présentés au poste « Prêts à des clients » dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs loués en vertu d'un contrat de location-financement sont décomptabilisés, et la Banque comptabilise une créance qui correspond à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat. Les coûts directs initialement engagés au titre de la négociation et de la conclusion d'un contrat de location-financement sont intégrés à la créance par le biais du taux d'actualisation appliqué au contrat. Les revenus au titre des contrats de location-financement sont comptabilisés sur la durée du contrat sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

Les actifs loués à des clients aux termes de conventions qui ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés dans les contrats de location simple. Les actifs loués sont inclus dans les locaux et le matériel à l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les loyers sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat. Les coûts directs initialement engagés au titre de la négociation et de la conclusion d'un contrat de location simple sont intégrés à la valeur comptable de l'actif loué et passés en charges linéairement sur la durée du contrat.

### *La Banque en tant que preneur*

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière, à un montant équivalant à la juste valeur de l'actif loué ou à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. L'obligation au titre des contrats de location-financement correspondante est incluse dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière. Le taux d'actualisation servant à l'évaluation de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location est le taux d'intérêt implicite du contrat. Les loyers conditionnels sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

Les loyers au titre des contrats de location simple sont passés en charges linéairement sur la durée du contrat, qui débute dès que le preneur contrôle l'utilisation physique de l'actif. Les incitatifs à la location sont traités comme une baisse des charges locatives et sont également comptabilisés linéairement sur la durée du contrat. Les loyers conditionnels découlant des contrats de location simple sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

### *Améliorations locatives*

Les améliorations locatives sont des investissements visant à adapter les immeubles et les bureaux visés par des contrats de location simple en vue de leur utilisation prévue. La valeur actuelle des coûts estimatifs de remise en état nécessaires pour restaurer un bien loué à sa condition initiale à la fin du contrat, si nécessaire, est inscrite à l'actif dans le total des coûts des

améliorations locatives. Parallèlement, un passif correspondant est comptabilisé afin de refléter l'obligation engagée. Les coûts de rétablissement sont comptabilisés en résultat net par le biais de l'amortissement des améliorations locatives inscrites à l'actif sur leur durée d'utilité estimative.

## Instruments de fonds propres

La Banque classe les instruments de fonds propres comme des passifs financiers, des titres de capitaux propres ou des instruments financiers composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres, selon les modalités contractuelles des instruments.

Lorsque certaines caractéristiques de paiement ne suscitent pas une obligation inévitable de payer en trésorerie, il s'agit alors de caractéristiques de capitaux propres. Lorsqu'un instrument de fonds propres renferme des caractéristiques de passif et de capitaux propres, il est alors considéré comme un instrument composé. La composante passif d'un instrument composé est évaluée initialement lors de la comptabilisation initiale, et la valeur résiduelle est attribuée à la composante capitaux propres.

La composante passif d'un instrument financier composé est classée au poste « Instruments de fonds propres – composante passif » dans l'état consolidé de la situation financière, et les charges d'intérêts connexes sont au compte consolidé de résultat.

Les instruments de fonds propres qui sont considérés en totalité ou en partie comme des titres de capitaux propres sont présentés au poste « Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres » sous les « Participations ne donnant pas le contrôle » dans l'état consolidé de la situation financière. Lorsque la Banque est tenue de verser des distributions à des détenteurs d'instruments de fonds propres (composante capitaux propres), les distributions sont déduites directement des capitaux propres et une hausse correspondante est inscrite dans le poste « Autres passifs – Autres ». Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres des participations ne donnant pas le contrôle représente le bénéfice net tiré des fiducies de financement, lequel bénéfice n'est pas attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque.

## Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le montant de la provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire pour régler l'obligation, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision représente la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus actualisés à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques propres à ce passif. L'augmentation de la provision pour refléter l'écoulement du temps est comptabilisée sous la rubrique « Charges d'intérêts – Autres » dans le compte consolidé de résultat.

## Contrats d'assurance

Les primes brutes au titre des contrats d'assurance-vie sont comptabilisées en revenus lorsqu'elles deviennent exigibles. Les primes brutes au titre des autres contrats d'assurance, principalement des contrats d'assurance dommages, sont comptabilisées en revenus sur la durée des contrats. Les primes non gagnées représentent la partie des primes souscrites pour l'exercice visé ayant trait à la période de risque après la date de clôture. Les recouvrements au titre des déclarations de sinistre sont comptabilisés en résultat dans la même période que les sinistres connexes.

Les déclarations de sinistre brutes au titre des contrats d'assurance-vie reflètent le coût de tous les sinistres survenus durant l'exercice. Les déclarations de sinistre brutes au titre des contrats d'assurance dommages comprennent les sinistres réglés et les variations des passifs au titre des sinistres non réglés. Les primes d'assurance cédées à des réassureurs sont passées en charges dans la même période que les primes des contrats d'assurance directs auxquels elles se rapportent.

## Garanties

Les garanties comprennent les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les indemnisations, les rehaussements de crédit et d'autres contrats similaires. Les garanties admissibles à titre de dérivés sont comptabilisées conformément à la méthode visant les instruments dérivés. Dans le cas des garanties qui ne peuvent être admissibles à titre de dérivés, un passif est comptabilisé pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation prise en charge à l'origine. La juste valeur de l'obligation à l'origine est généralement fondée sur les flux de trésorerie actualisés de la prime à recevoir au titre de la garantie, ce qui engendre un actif correspondant. Après la comptabilisation initiale, ces garanties sont comptabilisées selon le plus élevé du montant initial, diminué de l'amortissement pour tenir compte des commissions gagnées au cours de la période, et la meilleure estimation du montant nécessaire à l'extinction de toute obligation financière résultant de la garantie. Toute augmentation du passif est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat.

## Avantages du personnel

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux aux salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les régimes de retraite offerts prennent surtout la forme de régimes de retraite à prestations définies (lesquelles sont, en règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et du salaire moyen des cinq dernières années de service), parfois celle de régimes de retraite à cotisations définies (en vertu desquels la Banque verse des cotisations définies et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires). La Banque offre également d'autres avantages, qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance-vie postérieurs au départ à la retraite, de même que des avantages à long terme, notamment des prestations d'invalidité de longue durée.

### *Régimes de retraite à prestations définies et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite*

Le coût de ces avantages du personnel est établi annuellement par des calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des meilleures estimations de la direction quant à diverses hypothèses, notamment en ce qui a trait au taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de rendement, à la date de clôture, d'obligations de sociétés de première catégorie dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la Banque. Le rendement attendu des actifs des régimes est fondé sur la juste valeur des actifs des régimes au 31 octobre.

L'actif net ou le passif net de la Banque au titre des régimes d'avantages du personnel est calculé séparément pour chacun des régimes et il correspond à la différence entre la valeur actuelle des prestations futures acquises par les membres du personnel en échange de leurs services pour les périodes antérieures et la juste valeur des actifs des régimes, ajustée pour tenir compte des écarts actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés.

Lorsque le montant net figurant dans l'état de la situation financière est un actif, le montant de l'actif comptabilisé ne peut dépasser le total net des pertes actuarielles cumulées non comptabilisées et des coûts des services passés et de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques, il faut tenir compte des exigences de financement minimal applicables à tout régime dont la Banque est le promoteur. Un avantage économique est disponible si la Banque peut le réaliser à un moment quelconque pendant la durée de vie des régimes ou au moment du règlement des passifs des régimes.

L'actif net ou le passif net est inclus au poste « Autres actifs » ou au poste « Autres passifs », suivant le cas, à l'état de la situation financière.

Si l'écart actuariel net cumulé non comptabilisé excède 10 % de la juste valeur des actifs des régimes ou de l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice, si cette dernière est supérieure, l'excédent est alors généralement amorti sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés. Pour les principaux régimes de retraite et les principaux régimes d'avantages du personnel de la Banque, ces périodes s'échelonnent respectivement de 9 ans à 18 ans et de 8 ans à 27 ans.

Quand il y a augmentation (réduction) des avantages au titre d'un régime, la fraction de l'obligation au titre des prestations définies ainsi accrue (réduite) relative aux services passés rendus par les membres du personnel et dont les droits ne sont pas acquis est comptabilisée dans le bénéfice (la perte), selon le mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si des droits à prestations sont acquis immédiatement, il y a comptabilisation immédiate de la charge (du produit) dans le bénéfice (la perte).

### *Autres avantages à long terme*

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite précités, sauf que les écarts actuariels et les coûts au titre des services passés sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

### *Régimes à cotisations définies*

Certains salariés à l'extérieur du Canada participent à des régimes de retraite à cotisations définies. Les coûts inhérents à ces régimes correspondent aux cotisations versées par la Banque au nom des salariés au cours de l'exercice.

### *Indemnités de fin de contrat de travail*

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la Banque est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires.

### *Avantages à court terme*

Les avantages à court terme sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus et un passif non actualisé est calculé, après déduction des paiements effectués.

## Comptabilisation des revenus et des charges

Les produits ne sont comptabilisés que s'il est probable que les avantages économiques iront à la Banque et que le montant des revenus peut être évalué de façon fiable. Pour être en mesure de comptabiliser les revenus, la Banque doit d'abord satisfaire aux critères énoncés ci-dessous :

### *Intérêts et revenus et charges d'intérêts assimilés*

Les revenus d'intérêts et les charges d'intérêts liés à tous les instruments financiers portant intérêt, y compris les instruments détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le calcul prend en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé) et inclut les commissions ou les coûts marginaux directement imputables à l'instrument faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, mais ne tient pas compte des pertes de crédit futures.

Si la Banque révisé ses estimations de décaissements ou d'encaissements, elle ajuste la valeur comptable des instruments financiers portant intérêt qui sont évalués au coût amorti ou classés comme étant disponibles à la vente. La Banque calcule la valeur comptable ajustée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial et comptabilise la variation de la valeur comptable dans le poste « Autres revenus opérationnels » dans le compte consolidé de résultat.

Dès que la valeur comptable d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires a été dépréciée à la suite d'une perte de valeur, les revenus d'intérêt continuent d'être comptabilisés en fonction du taux d'intérêt effectif net inhérent au placement.

Les coûts d'octroi de prêts sont différés et amortis en résultat au moyen de la méthode des intérêts effectifs sur la durée prévue du prêt. Les commissions d'octroi de prêts sont comptabilisées dans les revenus d'intérêts de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires sont constatés dans les revenus d'intérêts sur réception, à moins qu'ils ne soient associés à de légères modifications apportées aux modalités du prêt hypothécaire, auquel cas les frais sont différés et amortis sur la durée résiduelle du prêt hypothécaire initial selon la méthode des intérêts effectifs.

Les commissions d'engagement de prêts visant des prêts susceptibles d'être utilisés et les autres commissions de crédit sont différées (de même que les autres coûts marginaux) et prises en compte dans le taux d'intérêt effectif du prêt. Lorsqu'il est peu probable qu'un prêt sera utilisé, la commission d'engagement de prêt est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de l'engagement.

Aux fins de la présentation au compte consolidé de résultat, les revenus d'intérêts nets provenant des activités de transaction sont reclassés dans les revenus tirés des activités de transaction au moyen d'un ajustement aux autres charges d'intérêts.

#### *Revenus tirés des frais et des commissions*

La Banque tire des revenus des frais et des commissions pour la prestation d'une vaste gamme de services à la clientèle. Les revenus tirés des frais appartiennent à deux catégories :

Les revenus tirés des frais pour la prestation de services pendant une période donnée sont comptabilisés sur cette période. Ces revenus tirés des frais comprennent les revenus tirés des commissions, les commissions de syndication de prêts ainsi que les honoraires de gestion d'actifs, les frais de garde et les autres honoraires de gestion et de services-conseils.

Les revenus tirés des frais découlant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une transaction pour le compte d'un tiers, comme un accord visant l'acquisition d'actions ou d'autres titres ou encore l'achat ou la vente d'entreprises, sont comptabilisés à la clôture de la transaction sous-jacente. Les revenus tirés des frais ou les composantes de ceux-ci qui sont liés à l'exécution sont comptabilisés lorsque les critères correspondants sont satisfaits.

#### *Charges liées aux frais et aux commissions*

Les charges liées aux frais et aux commissions ont trait à des frais au titre de transactions et de services qui sont passés en charges lorsque les services sont reçus.

#### *Revenus de dividendes*

Les revenus de dividendes sur les titres de capitaux propres sont comptabilisés dans les revenus d'intérêts dès qu'est établi le droit de la Banque d'en recevoir le paiement.

#### *Paiements fondés sur des actions*

Les paiements fondés sur des actions attribués à des salariés sont constatés à titre de charge de rémunération au compte consolidé de résultat sur la période d'acquisition des droits selon le nombre d'attributions dont les droits devraient devenir acquis, y compris l'incidence des renoncations prévues. Pour ce qui est des droits qui sont offerts en tranches, chacune des tranches est reconnue comme une attribution distincte et amortie séparément.

Les droits à l'appréciation d'actions et autres droits qui sont réglés en espèces sont classés dans les passifs. Les droits classés dans les passifs sont réévalués à la juste valeur chaque date de clôture tant et aussi longtemps qu'ils restent en circulation.

Les options sur actions attribuées aux salariés qui sont assorties d'une composante alternative de droits à l'appréciation d'actions donnent aux salariés le droit d'exercer leurs options soit pour recevoir des actions, soit pour recevoir des espèces. Ces options sont classées comme des passifs et sont réévaluées à la juste valeur chaque date de clôture tant et aussi longtemps qu'elles demeurent en circulation. Si une option est exercée, ce qui par le fait même annule la composante alternative de droits à l'appréciation d'actions, le produit du prix d'exercice ainsi que la charge à payer sont portés au poste « Actions ordinaires » sous « Capitaux propres » dans l'état consolidé de la situation financière.

Les options sur actions classiques et autres attributions qui doivent être réglées en contrepartie d'actions sont classées comme des attributions réglées en titres de capitaux propres. Celles-ci sont passées en charges en fonction de leur juste valeur à la date d'attribution avec une augmentation correspondante au poste « Autres réserves » dans les capitaux propres à l'état consolidé de la situation financière. Si une option est exercée, le produit de l'exercice ainsi que le montant comptabilisé dans le poste « Autres réserves » est porté au poste « Actions ordinaires » sous « Capitaux propres » dans l'état consolidé de la situation financière.

Pour ce qui est de la composante alternative des droits à l'appréciation d'actions, des droits à l'appréciation d'actions et des options sur actions classiques, la Banque estime leur juste valeur en recourant à un modèle d'évaluation des options. Ce modèle utilise des données telles que le prix d'exercice de l'option, le cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, les dividendes attendus, la volatilité attendue (laquelle est calculée en utilisant une pondération égale de la volatilité implicite et de la volatilité historique) et les comportements particuliers des salariés en matière d'exercice d'options, selon des données statistiques. Pour ce qui est des autres droits, la juste valeur correspond au cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de clôture.

Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour couvrir la charge de rémunération à base d'actions, les profits et pertes connexes découlant de l'évaluation à la valeur de marché sont pris en compte dans le poste « Salaires et avantages sociaux » sous la rubrique des charges opérationnelles au compte consolidé de résultat.

### *Programmes de fidélisation de la clientèle*

La Banque exploite des programmes de fidélisation qui permettent à la clientèle d'accumuler des points lorsqu'ils utilisent les produits et les services de la Banque. En contrepartie de ses points cadeau, le client peut obtenir des biens ou des services gratuits ou à moindre coût, si certaines conditions sont remplies.

La contrepartie reçue est répartie entre les biens vendus ou les services rendus et les points cadeau émis, et la contrepartie affectée aux points cadeau correspond à leur juste valeur. La juste valeur des points cadeau est généralement établie par référence aux prix de détail équivalents pour une gamme de cadeaux dont l'échange était attendu. La juste valeur des points cadeau émis est différée dans les autres passifs et comptabilisés au poste « Revenus tirés des services bancaires » lorsque les points sont échangés ou qu'ils expirent.

### Dividendes sur les actions

Les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées sont comptabilisés comme un passif et déduits des capitaux propres une fois approuvés par le conseil d'administration de la Banque. Les dividendes intermédiaires sont portés en réduction des capitaux propres au moment où ils sont déclarés et non pas à la discrétion de la Banque.

### Information sectorielle

La détermination des secteurs opérationnels repose sur la base d'organisation interne retenue par la direction. Les secteurs opérationnels sont ceux dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de la Banque en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci. La Banque compte quatre secteurs opérationnels à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. La catégorie Autres regroupe des secteurs opérationnels de moindre envergure comprenant la Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas attribués à un secteur opérationnel. Ces secteurs opérationnels offrent différents produits et services et sont gérés séparément, en fonction de la structure de gestion et de présentation de l'information interne de la Banque. La direction de la Banque passe régulièrement en revue les rapports de gestion interne.

Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies par la Banque dans l'établissement des états financiers consolidés. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait aux revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt, dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôt dans le cas des secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

En raison de la complexité des rouages de la Banque, il faut recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans l'établissement de l'information financière sectorielle. Les actifs et les passifs sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacun des secteurs en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les secteurs selon une méthode fondée sur le risque. Les transactions conclues entre les secteurs sont inscrites dans les résultats de chacun d'eux comme si elles avaient été conclues avec un tiers et sont éliminées au moment de la consolidation.

Aux fins des prix de cession interne, les actifs et les passifs ont toujours été établis aux prix du marché de gros à court terme.

### Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le bénéfice net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période visée.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le bénéfice net ajusté de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution, en circulation au cours de la période visée. Dans le calcul du résultat dilué par action, le résultat est ajusté pour tenir compte des variations des revenus ou des charges qui pourraient découler de l'émission d'actions dilutives. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation pour la période prend compte de la dilution qui pourrait survenir si des options, des titres ou d'autres contrats conférant à leurs détenteurs le droit d'obtenir des actions ordinaires avaient été en circulation au début de la période ou à une date ultérieure. Les instruments qui sont estimés avoir eu un effet antidilutif au cours de la période sont exclus du calcul du résultat dilué par action.

Le résultat est ajusté en fonction du montant après impôt des distributions liés aux instruments de fonds propres dilutifs qui ont été comptabilisés au cours de la période. Pour ce qui est de la composante alternative des droits à l'appréciation d'actions qui est inscrite dans les passifs, la réévaluation après impôt incluse dans le poste « Salaires et avantages sociaux », déduction faite des couvertures connexes, est ajustée pour tenir compte de la charge comme si ces droits avaient été classés dans les capitaux propres.

Dans le cas des options dont le paiement est fondé sur des actions, le nombre d'actions supplémentaires prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action est déterminé à l'aide de la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre net d'actions ordinaires supplémentaires est déterminé en posant comme hypothèse que les options sur actions dans le cours sont exercées et que le produit est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen en vigueur durant la période.

Le nombre d'actions supplémentaires liées à des instruments de fonds propres qui pourraient donner lieu à une émission d'actions ordinaires est établi selon les modalités du contrat.



#### 4. Évolution future des méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes et les modifications de normes existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le BSIF.

L'IASB a publié bon nombre de nouvelles normes ou de normes révisées. La Banque ne peut adopter de façon anticipée les normes ni les modifications d'après l'avis du BSIF publié en octobre 2011. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

##### En vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2013

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, remplace les dispositions relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC – 12 *Consolidation – Entités ad hoc*. La norme introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard au fait que l'entité soit contrôlée par le biais de droits de vote ou par le biais d'autres accords contractuels, tel qu'il est courant pour les entités ad hoc. L'IASB a aussi publié un exposé-sondage proposant de clarifier les dispositions transitoires contenues dans l'IFRS 10.
- L'IFRS 11, *Partenariats*, annule et remplace l'IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme corrige les incohérences dans la présentation des partenariats par la suppression de la méthode de la consolidation proportionnelle comme méthode de comptabilisation visant les entités sous contrôle conjoint et améliore la comptabilisation des partenariats par l'introduction d'une approche fondée sur des principes qui exige d'une partie à un partenariat qu'elle comptabilise ses droits et obligations selon le type de partenariat, plutôt que selon sa forme juridique (comme c'est actuellement le cas).

- L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, impose l'amélioration des informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les sociétés structurées non consolidées.
- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, définit la juste valeur, prescrit un cadre pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur aux termes des autres normes IFRS.
- L'IAS 19, *Avantages du personnel*, élimine le recours à la méthode du corridor (soit la méthode que la Banque utilise actuellement). De plus, le taux d'actualisation utilisé pour la comptabilisation des revenus d'intérêts est établi par référence au taux d'actualisation des passifs et non au taux de rendement attendu des actifs.

##### En vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2014

- L'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir (Compensation des actifs financiers et des passifs financiers)*, prévoit de nouvelles informations à fournir par les entités, dont les montants bruts faisant l'objet de droits de compensation, les montants compensés et le risque de crédit net correspondant.
- L'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation (Compensation des actifs financiers et des passifs financiers)*, clarifie l'application des exigences de compensation.

##### En vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2015

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été modifié par l'IASB de manière à repousser sa date d'entrée en vigueur de deux ans par rapport à la date prévue initialement.

#### 5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques

		Aux		Solde d'ouverture au
	<b>31 janvier 2012</b>	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<i>(en millions de dollars)</i>				
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques	<b>3 849 \$</b>	4 294 \$	3 680 \$	3 730 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	<b>49 042</b>	40 928	40 954	36 501
<b>Total</b>	<b>52 891 \$</b>	45 222 \$	44 634 \$	40 231 \$

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales et autres organismes de réglementation totalise 6 335 millions de dollars (7 114 millions de dollars au 31 octobre 2011; 5 906 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010). Certains dépôts auprès de banques totalisant néant (néant au 31 octobre 2011; 701 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) sont donnés en garantie de certains passifs connexes au programme de titrisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

## 6. Actifs détenus à des fins de transaction

## a) Titres détenus à des fins de transaction

Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable des titres détenus à des fins de transaction :

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux		Solde
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Titres détenus à des fins de transaction :</b>			
Titres de créance du gouvernement du Canada	14 178 \$	12 759 \$	16 186 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	4 852	4 228	4 487
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	9 481	3 492	5 065
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	5 459	5 123	4 755
Actions ordinaires	29 705	26 724	22 267
Autres	10 587	9 866	9 227
Total	74 262 \$	62 192 \$	61 987 \$
<b>Total par devises (en monnaie canadienne) :</b>			
Dollar canadien	48 296 \$	46 059 \$	49 065 \$
Dollar américain	15 386	7 823	7 158
Peso mexicain	3 110	2 935	2 553
Autres devises	7 470	5 375	3 211
Total des titres détenus à des fins de transaction	74 262 \$	62 192 \$	61 987 \$

## b) Prêts détenus à des fins de transaction

Le tableau qui suit présente la répartition par secteur géographique des prêts détenus à des fins de transaction :

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux		Solde
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Prêts détenus à des fins de transaction<sup>1), 2), 3)</sup></b>			
États-Unis	5 766 \$	5 832 \$	5 381 \$
Europe <sup>4)</sup>	4 169	4 333	3 442
Asie-Pacifique <sup>4)</sup>	2 703	2 382	1 802
Canada	256	274	334
Autres	737	786	468
Total	13 631 \$	13 607 \$	11 427 \$

1) La répartition par secteur géographique des prêts détenus à des fins de transaction se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime de l'actif sous-jacent.

2) Le montant des prêts libellés en dollars américains s'élevait à 3 152 \$ (3 277 \$ au 31 octobre 2011; 3 280 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

3) Une importante tranche (3 204 \$) des prêts détenus à des fins de transaction a été utilisée comme couverture des swaps de crédit sur rendement total liés à des prêts.

4) Ces prêts ont principalement trait aux activités de transactions sur métaux précieux et aux activités de prêt à court terme.

## 7. Titres de placement

Les titres de placement comprennent des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres disponibles à la vente.

Les titres de placement comprennent des titres détenus jusqu'à leur échéance de 234 millions de dollars comptabilisés au coût amorti (233 millions de dollars au 31 octobre 2011; 270 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010)

Le tableau qui suit présente une analyse des titres disponibles à la vente :

	Au 31 janvier 2012			
	Coûts	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<i>(en millions de dollars)</i>				
Titres de créance du gouvernement du Canada	8 509 \$	186 \$	1 \$	8 694 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 066	45	2	3 109
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	821	–	5	816
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	6 327	215	31	6 511
Obligations de pays désignés à marché naissant	130	76	–	206
Autres titres de créance	7 000	253	155	7 098
Actions privilégiées	446	19	40	425
Actions ordinaires	2 707	601	174	3 134
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>29 006 \$</b>	<b>1 395 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>29 993 \$</b>

	Au 31 octobre 2011			
	Coûts	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<i>(en millions de dollars)</i>				
Titres de créance du gouvernement du Canada	9 413 \$	160 \$	5 \$	9 568 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	2 285	38	4	2 319
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	685	–	2	683
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	6 539	242	30	6 751
Obligations de pays désignés à marché naissant	163	108	–	271
Autres titres de créance	6 897	254	183	6 968
Actions privilégiées	453	19	53	419
Actions ordinaires	2 545	622	203	2 964
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>28 980 \$</b>	<b>1 443 \$</b>	<b>480 \$</b>	<b>29 943 \$</b>

	Ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010			
	Coûts	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<i>(en millions de dollars)</i>				
Titres de créance du gouvernement du Canada	11 635 \$	183 \$	1 \$	11 817 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	1 101	30	–	1 131
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	1 225	19	4	1 240
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	4 834	276	40	5 070
Obligations de pays désignés à marché naissant	180	132	–	312
Autres titres de créance	8 223	290	147	8 366
Actions privilégiées	489	24	43	470
Actions ordinaires	2 249	571	115	2 705
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>29 936 \$</b>	<b>1 525 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>31 111 \$</b>

Le profit net latent sur les placements financiers de 987 millions de dollars (profit de 963 millions de dollars au 31 octobre 2011; 1 175 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) a diminué pour atteindre un profit net latent de 732 millions de dollars (profit de 736 millions de dollars au 31 octobre 2011; 955 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles. Le profit net latent sur les titres de placement est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

## 8. Compte de correction de valeur pour pertes de crédit et prêts douteux

## a) Compte de correction de valeur pour pertes de crédit

À la date indiquée et pour le trimestre clos le							Solde d'ouverture au	
31 janvier 2012							31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
(en millions de dollars)	Solde au début de la période	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde à la fin de la période	Solde à la fin de la période	
Individuel	516 \$	(43)\$	21 \$	28 \$	21 \$	543 \$	516 \$	489 \$
Collectif	2 173	(274)	70	237	1	2 207	2 173	2 141
	<b>2 689 \$</b>	<b>(317)\$</b>	<b>91 \$</b>	<b>265 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>2 750 \$</b>	2 689 \$	2 630 \$

Représenté par :

Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux	1 573 \$	1 465 \$	1 377 \$
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs	1 177 <sup>1)</sup>	1 224	1 253
	<b>2 750 \$</b>	<b>2 689 \$</b>	<b>2 630 \$</b>

1) Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques (937 \$), la tranche restante étant répartie entre les prêts aux particuliers et sur cartes de crédit (90 \$) et les prêts hypothécaires à l'habitation (150 \$).

b) Prêts douteux<sup>1)</sup>

Aux			Solde d'ouverture au	
31 janvier 2012			31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
(en millions de dollars)	Montant brut de prêts douteux	Compte de correction de valeur pour pertes de crédit	Montant net	Montant net
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 347 \$	(543)\$ <sup>2)</sup>	804 \$	971 \$
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 345	(337) <sup>3)</sup>	1 008	1 230
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	795	(693) <sup>3)</sup>	102	90
Total	<b>3 487 \$</b>	<b>(1 573)\$</b>	<b>1 914 \$</b>	<b>2 291 \$</b>
<b>Par secteurs géographiques :</b>				
Canada			466 \$	552 \$
États-Unis			2	90
Autres pays			1 446	1 649
Total			<b>1 914 \$</b>	<b>2 291 \$</b>

1) Les revenus d'intérêts comptabilisés au cours de l'exercice en regard des prêts douteux ont totalisé 1 \$ (6 \$ au 31 octobre 2011).

2) Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont évalués individuellement.

3) Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts aux particuliers et sur cartes de crédit est évalué sur une base collective.

## 9. Participations dans des sociétés associées

## Participations importantes dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes avec les sociétés associées qui suivent :

Aux	31 janvier 2012				31 octobre 2011	Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	
	(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers <sup>1)</sup>	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Sociétés associées</b>							
CI Financial Corp <sup>2)</sup>	Canada	Gestion de patrimoine	36,9 %	31 janvier 2012	<b>2 484 \$</b>	2 468 \$	2 411 \$
Thanachart Bank Public Company Limited	Thaïlande	Services bancaires	49,0 %	31 décembre 2011	<b>1 467</b>	1 430	1 367
Maduro & Curiel's Bank N.V.	Antilles néerlandaises	Services bancaires	48,2 %	31 décembre 2011	<b>158</b>	152	138
Bank of Xi'an Co. Ltd.	Chine	Services bancaires	18,1 % <sup>3)</sup>	31 décembre 2011	<b>198</b>	95	72
Patrimoine Dundee inc. <sup>4)</sup>	Canada	Gestion de patrimoine	s.o.	s.o.	<b>s.o.</b>	s.o.	372 \$

1) Reflète la date des plus récents états financiers ayant été publiés, lorsqu'ils sont disponibles, les états financiers dressés par la direction de la société associée ou d'autres informations publiées afin d'estimer les variations au chapitre de la participation de la Banque depuis les plus récents états financiers publiés.

2) D'après le cours des actions de CI Financial Corp. à la Bourse de Toronto au 31 janvier 2012, la participation de la Banque s'établissait à 2 256 \$ (2 092 \$ au 31 octobre 2011; 2 237 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

3) La Banque a la capacité d'exercer une influence significative par la voie de sa représentation au conseil d'administration. Au premier trimestre de 2012, la Banque a haussé sa participation dans Bank of Xi'an Co. Ltd. en acquérant une participation supplémentaire de 3,3 % pour environ 100 \$.

4) Le 1<sup>er</sup> novembre 2010, la Banque exerçait une influence notable sur Patrimoine Dundee grâce à sa participation de 19 %, qui était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. D'après le cours à la Bourse de Toronto le 1<sup>er</sup> novembre 2010, la valeur de la participation de la Banque dans Patrimoine Dundee se chiffrait à 477 \$. Au cours du deuxième trimestre de 2011, la Banque a effectué l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Patrimoine Dundee.

s.o. - sans objet étant donné que la totalité de DundeeWealth a été acquise le 1<sup>er</sup> février 2011.

Collectivement, les sociétés associées affichaient les montants suivants au bilan et au compte de résultat pour le trimestre à l'étude dans leurs plus récents états financiers : total des actifs de 51,3 milliards de dollars (47,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 47,4 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010), total des passifs de 46,1 milliards de dollars (42,3 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 41,2 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010); revenus de 910 millions de dollars (933 millions de dollars au 31 octobre 2011) et bénéfice net de 177 millions de dollars (223 millions de dollars au 31 octobre 2011).

## 10. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

## Goodwill

Le tableau qui suit présente la valeur comptable du goodwill par unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou par groupes d'UGT :

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Gestion de patrimoine mondiale <sup>1)</sup>	Marchés des capitaux mondiaux	Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux	Amérique latine	Antilles/Amérique centrale	Pacifique	Total
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	<b>334 \$</b>	<b>1 981 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>1 256 \$<sup>2)</sup></b>	<b>680 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 376 \$</b>
Solde au 31 octobre 2011	334 \$	2 001 \$	16 \$	109 \$	1 235 \$	656 \$	– \$	4 351 \$
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	334 \$	774 \$	17 \$	103 \$	1 171 \$	665 \$	– \$	3 064 \$

1) La variation entre les montants inscrits au 1<sup>er</sup> novembre 2010 et ceux inscrits au 31 octobre 2011 est principalement attribuable à l'acquisition de Patrimoine Dundee inc. Il y a lieu de se reporter au rapport annuel de 2011 de la Banque pour obtenir des plus amples renseignements.

2) L'excédent du prix d'achat des actifs de Banco Colpatria, acquise en janvier 2012, sur leur juste valeur est inscrit au poste « Autres actifs – Autres » jusqu'à l'achèvement de la répartition du produit de l'acquisition.

## Test de dépréciation des UGT avec goodwill

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation à la date de transition et il est soumis à un tel test une fois l'an ou lorsque des événements indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation, en comparant la valeur comptable et la valeur recouvrable, qui s'entend de la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité d'une UGT ou d'un groupe d'UGT et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation au 31 janvier 2012, au 31 octobre 2011 et au 1<sup>er</sup> novembre 2010, à l'égard des sept UGT, et aucune perte de valeur n'a été relevée.

## Immobilisations incorporelles

(en millions de dollars)	Durée d'utilité déterminée			Durée d'utilité indéterminée	Aux		Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010
	Coût	Cumul des amortissements	Montant net		31 janvier 2012	31 octobre 2011	
				Coût	Total	Total <sup>1)</sup>	Total <sup>1)</sup>
Logiciels	694 \$	170 \$	524 \$	– \$	524 \$	499 \$	356 \$
Contrats de gestion de fonds	–	–	–	2 325	2 325	2 325	–
Autres immobilisations incorporelles	886	504	382	65	447	464	241
<b>Total</b>	<b>1 580 \$</b>	<b>674 \$</b>	<b>906 \$</b>	<b>2 390 \$</b>	<b>3 296 \$</b>	<b>3 288 \$</b>	<b>597 \$</b>

1) Les montants ci-dessus comprennent des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 2 390 \$ au 31 octobre 2011 et de néant au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

## 11. Immobilisations corporelles

(en millions de dollars)	Aux		Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	
Immeubles de placement	252 \$	252 \$	255 \$
Terrains, bâtiments et matériel	2 371	2 252	2 143
<b>Total</b>	<b>2 623 \$</b>	<b>2 504 \$</b>	<b>2 398 \$</b>

## 12. Autres actifs

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux		Solde d'ouverture au
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
Intérêts courus	1 486 \$	1 567 \$	1 519 \$
Débiteurs	1 294	2 036	1 569
Actifs d'impôt exigible	632	49	120
Actifs des régimes de retraite <sup>1)</sup>	144	170	135
Montants à recevoir de courtiers et de clients	843	763	292
Montants à recevoir de la Société d'assurance-dépôts du Canada	683	775	852
Autres	6 163	3 802	2 987
<b>Total</b>	<b>11 245 \$</b>	<b>9 162 \$</b>	<b>7 474 \$</b>

1) Le montant ne comprend que les principaux régimes.

## 13. Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau qui suit présente les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Banque :

<i>(en millions de dollars)</i>	Compte de résultat		État de la situation financière		
	Pour le trimestre clos le	Pour l'exercice clos le	Aux		Solde d'ouverture au
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Actifs d'impôt différé :</b>					
Reports de perte	11 \$	195 \$	1 102 \$	1 114 \$	1 242 \$
Compte de correction de valeur pour pertes de crédit	10	88	571	581	697
Rémunération différée	52	28	223	276	310
Revenus différés	17	12	201	218	214
Locaux et matériel	(5)	(66)	102	98	50
Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite	(4)	9	425	421	393
Titres	15	16	37	129	227
Autres	103	155	162	257	318
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>199 \$</b>	<b>437 \$</b>	<b>2 823 \$</b>	<b>3 094 \$</b>	<b>3 451 \$</b>
<b>Passifs d'impôt différé :</b>					
Revenus différés	2 \$	14 \$	58 \$	60	8
Locaux et matériel	-	4	53	54	101
Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite	(2)	23	52	50	67
Titres	(12)	51	66	144	405
Immobilisations incorporelles	4	(13)	801	802	135
Autres	31	186	217	248	203
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>23 \$</b>	<b>265 \$</b>	<b>1 247 \$</b>	<b>1 358 \$</b>	<b>919 \$</b>
<b>Charge (économie) d'impôt différé, montant net</b>	<b>176 \$</b>	<b>172 \$</b>			
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net<sup>1)</sup></b>			<b>1 576 \$</b>	<b>1 736 \$</b>	<b>2 532 \$</b>

1) L'impôt différé net de 1 576 \$ (1 736 \$ au 31 octobre 2011; 2 532 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2010) est représenté sous la forme d'actifs d'impôt différé de 2 026 \$ (2 214 \$ au 31 octobre 2011; 2 976 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2010), déduction fait des passifs d'impôt différé de 450 \$ (478 \$ au 31 octobre 2011; 444 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2010)

Les différences temporelles et les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière totalisent 327 millions de dollars (335 millions de dollars au 31 octobre 2011; 317 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et sont disponibles pour compenser les ajustements fiscaux possibles ou le bénéfice imposable futur. Le montant des pertes fiscales non constatées de 33 millions de dollars expirera comme suit : 11 millions de dollars de 2013 à 2016 et 22 millions de dollars n'ayant pas de date d'échéance établie.

Les actifs d'impôt différé nets comprennent des avantages fiscaux de 53 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2011; 109 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) comptabilisés à l'égard de certaines filiales au Canada et à l'étranger qui ont subi des pertes durant l'exercice en cours ou l'exercice précédent. Pour déterminer si elle doit comptabiliser ces avantages fiscaux, la Banque s'appuie sur des prévisions des bénéfices imposables futurs devant être dégagés à l'aide des stratégies de planification fiscale.

## 14. Contrats de location

## Créances au titre des contrats de location-financement

La Banque se spécialise dans le financement adossé à des actifs et elle travaille de concert avec un large éventail d'entreprises dans les secteurs de la technologie, de l'équipement industriel et du commerce afin d'offrir des programmes de financement sur mesure aux fabricants, aux négociants et aux distributeurs de biens.

Les créances au titre des contrats de location-financement sont incluses dans les prêts aux clients. L'investissement net de la Banque dans les créances au titre des contrats de location-financement s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	Aux		Solde
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010
Investissement brut dans les créances au titre des contrats de location-financement	4 385 \$	4 027 \$	3 795 \$
Revenus financiers futurs	455	441	499
Valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	3 930 \$	3 586 \$	3 296 \$

## 15. Dépôts

(en millions de dollars)	31 janvier 2012					Aux		Solde
	Payables à vue		Payables sur préavis	Payables à une date déterminée	Total	31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010	d'ouverture au 2010
	Portant intérêt	Sans intérêt						
Particuliers	5 427 \$	3 782 \$	56 168 \$	72 427 \$	137 804 \$	133 025 \$	128 850 \$	
Entreprises et administrations publiques	39 129	14 453	18 962	213 313	285 857	266 965	233 349	
Banques	338	1 404	1 133	25 073	27 948	21 345	22 113	
<b>Total</b>	<b>44 894 \$</b>	<b>19 639 \$</b>	<b>76 263 \$</b>	<b>310 813 \$</b>	<b>451 609 \$</b>	421 335 \$	384 312 \$	
Composition :								
Canada				296 008 \$	296 008 \$	276 006 \$	262 942 \$	
États-Unis				75 015	75 015	77 753	52 299	
Mexique				9 126	9 126	8 513	9 206	
Pérou				7 872	7 872	7 326	6 424	
Chili				4 986	4 986	4 845	4 350	
Royaume-Uni				15 574	15 574	12 252	11 606	
Autres pays				43 028	43 028	34 640	37 485	
Total <sup>1)</sup>				451 609 \$	451 609 \$	421 335 \$	384 312 \$	

1) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 172 185 \$ (154 726 \$ au 31 octobre 2011; 125 773 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2010), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 8 465 \$ (7 818 \$ au 31 octobre 2011; 8 389 au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et les dépôts libellés dans d'autres devises se chiffraient à 38 667 \$ (30 768 \$ au 31 octobre 2011; 31 386 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2010).

Se reporter à la note 27 a) pour connaître la structure par échéance contractuelle des dépôts, où les échéances à moins de un an, de un an à cinq ans et à plus de cinq ans sont présentées.

## 16. Autres passifs

(en millions de dollars)	Aux		Solde
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010
Intérêts courus	2 101 \$	1 977 \$	2 096 \$
Créditeurs et charge à payer	5 267	5 990	5 165
Passifs d'impôt exigible	817	370	509
Passifs d'impôt différé (note 13)	450	478	444
Certificats et lingots d'or et d'argent	4 009	3 931	5 153
Comptes sur marge et en garantie	3 891	4 149	3 360
Montants à payer à des courtiers et à des clients	201	245	58
Provision pour positions hors bilan, procédures juridiques et autres provisions	307	283	304
Passifs au titre des régimes de retraite	352	382	389
Autres passifs des filiales et des entités ad hoc	8 960	8 070	8 559
Autres	3 655	3 973	3 688
<b>Total</b>	<b>30 010 \$</b>	29 848 \$	29 725 \$



## 17. Fiducie Covered Bond trust

Au cours du trimestre à l'étude, la Banque a émis des obligations couvertes d'un montant de 4,5 milliards de dollars américains. La Fiducie Scotia Covered Bond Trust (la « fiducie SCB ») garantit les paiements aux termes du programme d'obligations couvertes de la Banque. Les prêts hypothécaires à l'habitation assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement constituent

les principaux actifs détenus par la fiducie SCB, laquelle est une entité ad hoc consolidée. Les actifs de la fiducie SCB totalisaient environ 13,5 milliards de dollars au 31 janvier 2012 (7,0 milliards de dollars au 31 janvier 2011) et étaient adossés principalement à des prêts hypothécaires à l'habitation.

## 18. Instruments de fonds propres

(en millions de dollars)	Valeur nominale	Aux		Solde d'ouverture au			
		31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 <sup>er</sup> novembre 2010			
Titres fiduciaires		Passif	Capitaux propres <sup>1)</sup>	Passif	Capitaux propres <sup>1)</sup>	Passif	Capitaux propres <sup>1)</sup>
Titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par Fiducie de Capital Scotia							
– Série 2000-1 <sup>2)</sup>	500 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	494 \$	– \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par Fiducie de Capital Banque Scotia							
– Série 2002-1	750	707	23	696	46	653	89
– Série 2003-1	750	667	63	657	85	618	124
– Série 2006-1	750	–	732	–	743	–	743
Titres fiduciaires de catégorie 1 de la Banque Scotia émis par Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia							
– Série 2009-1	650	650	–	650	–	650	–
<b>Total</b>		<b>2 024 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>2 003 \$</b>	<b>874 \$</b>	<b>2 415 \$</b>	<b>956 \$</b>

1) Déduction faite des distributions à payer comprises dans les autres passifs.

2) Le 31 décembre 2010, Fiducie de capital Scotia a remboursé la totalité de ses titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2000-1 émis et en circulation d'un montant de 500 \$.

Selon l'évaluation réalisée, les instruments de fonds propres de la Banque constituent soit des instruments de passif, soit des instruments de capitaux propres ou soit des instruments composés contenant à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. Les instruments de fonds propres assortis de certaines modalités de paiement qui ne créent pas une obligation inévitable de verser un montant sont classés, en totalité ou en partie, dans les « Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres » sous les « Participations ne donnant pas le contrôle ». Les instruments de fonds propres demeurent admissibles à titre de capital de catégorie 1 aux fins de la réglementation.

## 19. Gestion du capital

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'évaluer la suffisance. Ce cadre de gestion du capital vise à atteindre les quatre principaux objectifs suivants : dépasser les seuils réglementaires et atteindre les cibles internes de capital à plus long terme, conserver une notation de crédit élevée, gérer le capital en fonction du profil de risque de la Banque et offrir un rendement acceptable aux actionnaires de la Banque.

Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. La haute direction élabore la stratégie en matière de capital et supervise les processus de gestion du capital de la Banque. Les groupes Finance, Trésorerie du Groupe et Gestion du risque global de la Banque jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de capital et dans la gestion du capital. Le capital est géré en fonction de mesures du capital réglementaire et de mesures internes.

Même si la Banque est assujettie à plusieurs exigences en matière de capital dans les différentes lignes d'activité et les divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, la suffisance du capital est gérée sur une base consolidée. La Banque prend également des mesures pour s'assurer que ses filiales respectent ou dépassent les exigences réglementaires en matière de capital au niveau local. La principale autorité de réglementation à laquelle la Banque doit se conformer à l'égard de la suffisance de son capital consolidé est le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF). Les règles en matière de suffisance du capital au Canada sont conformes dans une

large mesure aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux.

Les ratios de capital réglementaire sont déterminés conformément au cadre sur le capital fondé sur le rapport intitulé « Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé », communément appelé Bâle II.

Aux termes de ce cadre, il existe deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, qui fait appel à des pondérations prescrites, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation par une banque de modèles internes pour calculer une partie ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul du capital réglementaire. Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée ») doivent avoir des systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer le capital réglementaire au titre du risque de crédit. Lorsqu'une banque parvient à prouver sa conformité totale aux exigences de l'approche NI avancée et que le BSIF approuve l'utilisation de cette approche, la banque peut alors utiliser pour calculer le capital requis.

La Banque utilise l'approche NI avancée pour calculer le risque de crédit à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et de l'Europe et, depuis 2011, à l'égard d'une proportion importante des portefeuilles de prêts aux grandes sociétés et aux entreprises à l'échelle internationale. La Banque projette d'appliquer l'approche NI avancée à ses autres

portefeuilles de prêts importants d'ici les exercices 2013 et 2014, pour lesquels elle utilise actuellement l'approche standard. En 2012, la Banque a mis en œuvre le cadre régissant le risque de marché, révisé par le Comité de Bâle. (Se reporter à la page 67 pour obtenir plus de détails.) La Banque utilise l'approche standard pour calculer le capital requis pour le risque opérationnel.

Les deux principaux ratios de capital réglementaire servant à évaluer la suffisance du capital, soit le ratio du capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, sont obtenus en divisant ces composantes du capital par les actifs pondérés en fonction du risque. Les actifs pondérés en fonction du risque

Le capital réglementaire de la Banque se divise en deux catégories, soit le capital de catégorie 1, qui est plus permanent, et le capital de catégorie 2. Le capital réglementaire se présente comme suit :

correspondent à l'exposition de la Banque au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel. Il est obtenu au moyen de l'application d'une combinaison de mesures internes du risque de crédit de la Banque et des pondérations en fonction du risque prescrites par le BSIF à l'exposition au risque d'éléments inscrits au bilan ou hors bilan.

Les ratios minimums de capital réglementaire prescrits par le BSIF sont de 7 % dans le cas du capital de catégorie 1, et de 10 % dans le cas du capital total. La Banque dépassait amplement ces seuils minimums en date du 31 janvier 2012. Le BSIF a aussi prescrit un ratio actif/capital et la Banque respectait ce seuil au 31 janvier 2012.

	Aux	
	<b>31 janvier 2012</b>	31 octobre 2011 Selon les PCGR du Canada <sup>1)</sup>
<i>(en millions de dollars)</i>		
<b>Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque</b>	<b>32 496 \$</b>	32 760 \$
Ajustement visant à tenir compte de la transition à la base d'évaluation selon les IFRS	<b>1 286</b>	–
Composantes du cumul des autres éléments du résultat global exclues du capital de catégorie 1	<b>(268)</b>	(444)
Instruments de fonds propres – composantes passif et capitaux propres	<b>2 900</b>	2 900
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<b>823</b>	640
Goodwill et immobilisations incorporelles excédant 5 % du capital brut de catégorie 1	<b>(4 586)</b>	(4 662)
Autres déductions du capital <sup>2)</sup>	<b>(3 773)</b>	(2 705)
<b>Capital de catégorie 1</b>	<b>28 878 \$</b>	28 489 \$
Déventures subordonnées admissibles, après amortissement	<b>6 730 \$</b>	6 723 \$
Autres éléments de capital, montant net <sup>3)</sup>	<b>(2 316)</b>	(2 679)
<b>Capital de catégorie 2</b>	<b>4 414 \$</b>	4 044 \$
<b>Capital réglementaire total</b>	<b>33 292 \$</b>	32 533 \$
<b>Total des actifs pondérés en fonction du risque</b>	<b>253 075 \$</b>	233 970 \$
<b>Ratios de capital</b>		
Ratio du capital de catégorie 1	<b>11,4 %</b>	12,2 %
Ratio du capital total	<b>13,2 %</b>	13,9 %
Ratio actif/capital	<b>17,7x</b>	16,6x

1) Les ratios au 31 octobre 2011 n'ont pas été retraités puisqu'ils représentent les ratios réels présentés pour cette période à des fins réglementaires.

2) Comprend 50 % de toutes les participations dans certaines sociétés définies, y compris des filiales d'assurance en date du 1<sup>er</sup> novembre 2011, ainsi que d'autres éléments.

3) Comprend 50 % de toutes les participations dans certaines sociétés définies, ainsi que d'autres éléments, et 100 % des participations dans des sociétés d'assurance avant le 1<sup>er</sup> novembre 2011, déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes de crédit admissible et du profit net latent après impôt sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

## 20. Paiements fondés sur des actions

Au cours du trimestre, la Banque a attribué 3 837 064 options assorties d'un prix d'exercice de 49,93 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 7,25 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, la Banque a comptabilisé une hausse de 22 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2011; 18 millions de dollars au 31 janvier 2011) du poste « Autres réserves », dans les capitaux propres, en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

## 21. Avantages sociaux

Les avantages sociaux futurs comprennent les prestations de retraite, les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque<sup>1)</sup>.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Charges au titre des avantages du personnel</b>			
Régimes de retraite	<b>34 \$</b>	30 \$	(7)\$
Autres régimes d'avantages du personnel	<b>30</b>	32	29
	<b>64 \$</b>	62 \$	22 \$

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.

## 22. Secteurs opérationnels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en quatre secteurs d'activité, à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait aux revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et aux autres revenus opérationnels, dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôts dans le cas des secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les autres revenus opérationnels imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Durant le trimestre, la Banque a modifié sa méthode de répartition au titre de certains secteurs opérationnels. Cette répartition n'a pas eu d'incidence sur le résultat consolidé de la Banque. Ces modifications ont trait aux éléments suivants :

- Prix de transfert des fonds – une méthode d'établissement des prix de transfert des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'activité et au secteur Autres les revenus d'intérêts et les charges d'intérêts liés à chaque produit. La méthode qui prévalait avant la modification prévoyait l'application de taux à court terme à l'égard du prix de transfert des actifs et des passifs, alors que la nouvelle méthode prévoit l'application de taux rattachés aux échéances contractuelles et au profil comportemental des échéances des actifs et des passifs dans chaque secteur d'activité (prix de transfert selon

des taux rattachés aux échéances). Ce changement de méthode a principalement eu une incidence sur les résultats de Réseau canadien, de Gestion du patrimoine mondiale et du secteur Autres et, dans une moindre mesure, sur ceux d'Opérations internationales et de Services bancaires et marchés mondiaux.

- Ententes de partage des revenus et des coûts entre le Réseau canadien, les Opérations internationales et la Gestion du patrimoine mondiale – les méthodes de partage des revenus et des coûts entre la Gestion du patrimoine mondiale et les deux secteurs qui facilitent la vente et la distribution de produits liés au patrimoine ont été modifiées. Les méthodes ont été améliorées afin de s'assurer que les autres secteurs d'activité reçoivent suffisamment d'incitatifs et une rémunération adéquate pour effectuer des activités de vente croisées.
- Normalisation fiscale – afin de s'assurer du caractère raisonnable du taux d'impôt effectif des secteurs d'activité, les revenus nets provenant des sociétés associées sont dorénavant ajustés pour tenir compte de la normalisation fiscale. Un montant compensatoire est comptabilisé dans le secteur Autres. Il n'y a aucune incidence sur les résultats globaux de la Banque.
- Attributions au groupe Transactions bancaires mondiales (« TBM ») – les activités du groupe TBM qui sont effectuées par les succursales du Réseau canadien, mais qui sont attribuées aux Opérations internationales et prises en compte par ce secteur, étaient auparavant comptabilisées dans un poste distinct des revenus nets d'intérêts. Ces activités sont dorénavant regroupées ligne par ligne, sans incidence sur le bénéfice net. Par ailleurs, les autres revenus tirés des activités de TBM sont dorénavant attribués aux Services bancaires et marchés mondiaux.

Les montants de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter les nouvelles méthodes.

Le tableau qui suit présente la répartition sectorielle des résultats et des actifs moyens de la Banque Scotia.

Trimestre clos le 31 janvier 2012

Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Revenus d'intérêts nets	1 174 \$	1 003 \$	123 \$	170 \$	(95)\$	2 375 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	365	291	586	289	(31)	1 500
Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées	1	68	53	–	(29)	93
Autres revenus opérationnels	13	91	97	387	91	679
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	136	124	–	5	–	265
Pertes de valeur de titres de placement	4	2	–	1	19	26
Charges opérationnelles	768	845	495	390	9	2 507
Charge d'impôt sur le résultat	170	91	76	139	(63)	413
<b>Bénéfice net</b>	<b>475 \$</b>	<b>391 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>311 \$</b>	<b>(29)\$</b>	<b>1 436 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 \$	18 \$	6 \$	– \$	– \$	25 \$
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	–	–	–	–	13	13
<b>Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque</b>	<b>474 \$</b>	<b>373 \$</b>	<b>282 \$</b>	<b>311 \$</b>	<b>(42)\$</b>	<b>1 398 \$</b>
<b>Actifs moyens (en milliards de dollars)</b>	<b>219 \$</b>	<b>101 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>97 \$</b>	<b>636 \$</b>
<b>Passifs moyens (en milliards de dollars)</b>	<b>144 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>114 \$</b>	<b>207 \$</b>	<b>542 \$</b>

Trimestre clos le 31 octobre 2011

Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Revenus d'intérêts nets	1 145 \$	941 \$	121 \$	193 \$	(71)\$	2 329 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	363	294	586	282	(36)	1 489
Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées	2	100	48	–	(41)	109
Autres revenus opérationnels	7	100	83	205	(74)	321
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	135	158	1	17	(30)	281
Pertes de valeur de titres de placement	5	–	–	11	7	23
Charges opérationnelles	797	820	513	370	(11)	2 489
Charge d'impôt sur le résultat	161	86	62	39	(50)	298
<b>Bénéfice net</b>	<b>419 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>262 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>(138)\$</b>	<b>1 157 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	9 \$	8 \$	– \$	– \$	17 \$
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres	– \$	– \$	– \$	– \$	14 \$	14 \$
<b>Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque</b>	<b>419 \$</b>	<b>362 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>(152)\$</b>	<b>1 126 \$</b>
<b>Actifs moyens (en milliards de dollars)</b>	<b>216 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>203 \$</b>	<b>85 \$</b>	<b>615 \$</b>
<b>Passifs moyens (en milliards de dollars)</b>	<b>142 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>200 \$</b>	<b>529 \$</b>

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux IFRS.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs opérationnels de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets et autres revenus opérationnel net et la charge d'impôt sur le résultat pour les trimestres clos le 31 janvier 2012 (68 \$), le 31 octobre 2011 (74 \$) et le 31 janvier 2011 (71 \$), pour parvenir aux montants présentés dans le compte consolidé de résultat, et les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs opérationnels.

Trimestre clos le 31 janvier 2011

Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Revenus d'intérêts nets	1 160 \$	872 \$	112 \$	196 \$	(87)\$	2 253 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	349	268	387	291	(51)	1 244
Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées	(1)	90	69	–	(44)	114
Autres revenus opérationnels	15	80	75	370	40	580
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	165	113	–	(3)	–	275
Pertes de valeur de titres de placement	–	1	–	–	42	43
Charges opérationnelles	731	755	336	401	26	2 249
Charge d'impôt sur le résultat	176	82	68	124	(75)	375
<b>Bénéfice net</b>	<b>451 \$</b>	<b>359 \$</b>	<b>239 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>(135)\$</b>	<b>1 249 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 \$	17 \$	8 \$	– \$	– \$	26 \$
Détenteurs d'instruments de fonds propres	– \$	– \$	– \$	– \$	15 \$	15 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	450 \$	342 \$	231 \$	335 \$	(150)\$	1 208 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	206 \$	91 \$	10 \$	182 \$	64 \$	553 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	138 \$	58 \$	12 \$	108 \$	163 \$	479 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux IFRS.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs opérationnels de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets et autres revenus opérationnel net et la charge d'impôt sur le résultat pour les trimestres clos le 31 janvier 2012 (68 \$), le 31 octobre 2011 (74 \$) et le 31 janvier 2011 (71 \$), pour parvenir aux montants présentés dans le compte consolidé de résultat, et les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs opérationnels.

### 23. Transactions entre parties liées

#### Transactions avec des filiales et des sociétés associées

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre les services bancaires habituels à des sociétés associées ou liées et conclut des transactions avec celles-ci, selon des modalités analogues à celles qui sont offertes à des parties non liées. Les transactions

qui sont éliminées au moment de la consolidation ne sont pas présentées dans les transactions entre parties liées. Les transactions que la Banque conclut avec des sociétés associées et des coentreprises répondent aussi à la définition de transactions entre parties liées et elles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates	
	31 janvier 2012	31 octobre 2011
<b>Compte de résultat</b>		
Bénéfice net	2 \$	1 \$
<b>Actifs</b>		
Prêts à	461	368
<b>Passifs</b>		
Dépôts de	364	392
<b>Garanties et engagements</b>	<b>204 \$</b>	419 \$

La Banque gère des actifs de 1,8 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2011), ce qui représente une tranche des principaux actifs des régimes de retraite de la Banque Scotia, et elle touche des commissions de 1 million de dollars (1 million de dollars au 31 octobre 2011).

## 24. Revenus tirés des frais et des commissions

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus tirés des frais et des commissions.

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Services bancaires</b>			
Revenus sur cartes	175 \$	160 \$	153 \$
Services de dépôt et de paiement	253	252	239
Commissions de crédit	224	222	203
Autres	103	131	102
Total des revenus tirés des services bancaires	755 \$	765 \$	697 \$
<b>Services de gestion de patrimoine</b>			
Fonds communs de placement	270 \$	269 \$	111 \$
Commissions de courtage	178	187	148
Frais de gestion de placements et frais de fiducie	80	74	65
Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine	528 \$	530 \$	324 \$

## 25. Revenus provenant des activités de transaction

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus provenant des activités de transaction.

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Taux d'intérêt et crédit	106 \$	47 \$	121 \$
Titres de capitaux propres	21	(22)	20
Marchandises	110	97	92
Change	57	34	55
Autres	28	(1)	5
Revenus provenant des activités de transaction	322 \$	155 \$	293 \$

## 26. Résultat par action

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 343 \$	1 071 \$	1 157 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation <i>(en millions)</i>	1 091	1 086	1 044
Bénéfice de base par action ordinaire <sup>1)</sup> <i>(en dollars)</i>	1,23 \$	0,99 \$	1,11 \$
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 343 \$	1 071 \$	1 157 \$
Ajustements du bénéfice net <sup>2)</sup>	13	15	8
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	1 356 \$	1 086 \$	1 165 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(en millions)</i>	1 091	1 086	1 044
Ajustements du nombre moyen d'actions <sup>2)</sup> <i>(en millions)</i>	34	32	37
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation <i>(en millions)</i>	1 125	1 118	1 081
Bénéfice dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> <i>(en dollars)</i>	1,20 \$	0,97 \$	1,08 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines attributions d'options ou composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions étaient antidilutives au cours de la période considérée et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Le calcul du bénéfice dilué par action tient compte de l'effet dilutif de certains instruments de fonds propres (titres fiduciaires de la Banque Scotia – séries 2000-1, 2002-1 et 2003-1), pour les périodes au cours desquelles ces titres étaient en circulation. L'incidence sur le bénéfice dilué par action de l'inclusion de ces titres s'est chiffrée à 0,02 \$ (0,01 \$ au 31 octobre 2011; 0,01 \$ 31 janvier 2011). Le calcul tient également compte de l'effet dilutif des options dont le paiement est fondé sur des actions et de la composante alternative des droits à l'appréciation d'actions. L'incidence de ces instruments s'est établie à 0,01 \$ (0,01 \$ au 31 octobre 2011; 0,02 \$ au 31 janvier 2011).

Au cours du trimestre à l'étude, la Banque a émis des options sur actions aux termes du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Se reporter à la note 20. Après la date de clôture, la Banque a émis 33 millions d'actions ordinaires. Se reporter à la note 29.

## 27. Instruments financiers

### a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2011.

### i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle II appliquée

par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée ») et, depuis le trimestre à l'étude, il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle II, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut <sup>1)</sup>	IFRS			PCGR du Canada	
	Aux			Solde d'ouverture au	
	31 janvier 2012			31 octobre 2011 <sup>2)</sup>	1 <sup>er</sup> novembre 2010 <sup>2)</sup>
(en millions de dollars)	Approche NI avancée <sup>2)</sup>	Approche standard	Total	Total	Total
<b>Par sous-catégories d'exposition</b>					
Prêts autres qu'aux particuliers <sup>3)</sup>					
Prélevé <sup>4)</sup>	229 638 \$	38 744 \$	268 382 \$	229 384 \$	201 014 \$
Engagements non prélevés	52 668	2 413	55 081	54 978	59 197
Autres expositions <sup>5)</sup>	59 434	1 510	60 944	61 889	56 342
<b>Total des prêts autres qu'aux particuliers</b>	<b>341 740 \$</b>	<b>42 667 \$</b>	<b>384 407 \$</b>	346 251 \$	316 553 \$
Prêts aux particuliers					
Prélevés <sup>6)</sup>	113 598 \$	34 042 \$	147 640 \$	149 774 \$	153 412 \$
Engagements non prélevés	22 411	–	22 411	24 605	6 772
<b>Total des prêts aux particuliers</b>	<b>136 009 \$</b>	<b>34 042 \$</b>	<b>170 051 \$</b>	174 379 \$	160 184 \$
<b>Total</b>	<b>477 749 \$</b>	<b>76 709 \$</b>	<b>554 458 \$</b>	520 630 \$	476 737 \$

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit, exclusion faite des titres de capitaux propres disponibles à la vente et d'autres actifs.

2) Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités étant donné qu'ils représentent des montants réels présentés pour ces périodes à des fins réglementaires.

3) Les expositions au titre des montants prélevés et des engagements non prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État.

4) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres banques et les titres de créance disponibles à la vente.

5) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.

6) Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts aux particuliers.

### Qualité du crédit relative aux prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteur. Aux 31 janvier 2012, 31 octobre 2011 et 1<sup>er</sup> novembre 2010, une proportion importante du portefeuille de prêts autorisés aux grandes sociétés et aux entreprises était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part des agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2011.

### Qualité du crédit relative aux prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, au 31 janvier 2012, une tranche de 56 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était garantie. Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non garantie du portefeuille s'établissait à 55 %.

## Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 janvier 2012, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 34 milliards de dollars (30 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 29 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts aux particuliers, de prêts

sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 18 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 17 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

## Prêts en souffrance autres que les prêts douteux<sup>1)</sup>

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés dans les prêts douteux parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont entièrement garantis et que les mesures de recouvrement devraient raisonnablement permettre d'obtenir leur remboursement ou faire en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux selon la politique de la Banque.

(en millions de dollars)

	Au 31 janvier 2012			
	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 218 \$	466 \$	170 \$	1 854 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	372	195	56	623
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	218	151	530	899
<b>Total</b>	<b>1 808 \$</b>	<b>812 \$</b>	<b>756 \$</b>	<b>3 376 \$</b>

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(en millions de dollars)

	Au 31 octobre 2011			
	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 363 \$	488 \$	191 \$	2 042 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	377	187	55	619
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	226	242	393	861
<b>Total</b>	<b>1 966 \$</b>	<b>917 \$</b>	<b>639 \$</b>	<b>3 522 \$</b>

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(en millions de dollars)

	Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010			
	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 403 \$	466 \$	202 \$	2 071 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	398	207	58	663
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	513	208	389	1 110
<b>Total</b>	<b>2 314 \$</b>	<b>881 \$</b>	<b>649 \$</b>	<b>3 844 \$</b>

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

## Actifs acquis en échange de prêts

La valeur comptable des actifs acquis en échange de prêts au 31 janvier 2012 se chiffrait à 314 millions de dollars (292 millions de dollars au 31 octobre 2011; 274 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2010) et elle est inscrite au poste « Autres actifs – Autres ».

## ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil

d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion du passif (« CGP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine à cette fin.



Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut

vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;

- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque, à l'échelle canadienne et à l'échelle mondiale;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les activités de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

### Échéances contractuelles

Le tableau qui suit fournit des détails à l'égard des flux de trésorerie contractuels non actualisés à l'échéance de tous les passifs financiers et les autres passifs.

Au 31 janvier 2012 ( <i>en millions de dollars</i> )	Moins de un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Sans échéance déterminée	Total
Dépôts	205 740 \$	98 058 \$	5 501 \$	142 310 \$	451 609 \$
Acceptations	7 924	–	–	–	7 924
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	17 139	–	–	–	17 139
Instruments financiers dérivés	–	–	–	41 455	41 455
Obligations relatives aux titres mis en pension	45 812	15	–	–	45 827
Déventures subordonnées	–	250	6 680	–	6 930
Instruments de fonds propres – composante passif	–	–	2 024	–	2 024
Autres passifs	1 615	5 686	1 659	21 050	30 010
<b>Total</b>	<b>278 230 \$</b>	<b>104 009 \$</b>	<b>15 864 \$</b>	<b>204 815 \$</b>	<b>602 918 \$</b>

Au 31 octobre 2011 ( <i>en millions de dollars</i> )	Moins de un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Sans échéance déterminée	Total
Dépôts	191 985 \$	95 693 \$	5 123 \$	128 534 \$	421 335 \$
Acceptations	8 172	–	–	–	8 172
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	15 450	–	–	–	15 450
Instruments financiers dérivés	–	–	–	40 236	40 236
Obligations relatives aux titres mis en pension	38 216	–	–	–	38 216
Déventures subordonnées	–	251	6 672	–	6 923
Instruments de fonds propres – composante passif	–	–	2 003	–	2 003
Autres passifs	1 267	5 819	958	21 804	29 848
<b>Total</b>	<b>255 090 \$</b>	<b>101 763 \$</b>	<b>14 756 \$</b>	<b>190 574 \$</b>	<b>562 183 \$</b>

### iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les cours de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné.

## Sensibilité aux taux d'intérêt

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises, tels qu'ils ont été déterminés par la Banque.

	Aux						31 octobre 2011		31 janvier 2011	
	31 janvier 2012									
	Bénéfice net			Valeur économique						
(en millions de dollars)	Dollars canadiens	Autres devises	Total	Dollars canadiens	Autres devises	Total	Bénéfice net	Valeur économique	Bénéfice net	Valeur économique
+ 100 points de base	124 \$	36 \$	160 \$	(2)\$	(238)\$	(240)\$	178 \$	(144)\$	197 \$	(249)\$
- 100 points de base	(110)	(35)	(145)	(86)	254	168	(185)	86	(200)	198
+ 200 points de base	255 \$	73 \$	328 \$	(53)\$	(451)\$	(504)\$	368 \$	(300)\$	400 \$	(500)\$
- 200 points de base	(181)	(69)	(250)	(288)	468	180	(366)	124	(441)	399

## Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme et de la volatilité des taux de change.

En l'absence de couverture, au 31 janvier 2012, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une

diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 35 millions de dollars (33 millions de dollars au 31 octobre 2011; 34 millions de dollars au 31 janvier 2011), principalement en raison de sa position en dollars américains. Au 31 janvier 2012, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une augmentation (diminution) d'environ 223 millions de dollars (206 millions de dollars au 31 octobre 2011; 202 millions de dollars au 31 janvier 2011) des pertes de change non réalisées dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

## Risque sur actions

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de capitaux propres disponibles à la vente. La juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente est présentée à la note 7.

## Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le risque de marché découlant des activités de transaction de la Banque peut être calculé à l'aide de la VAR, de la VAR ayant subi une simulation de crise, du dispositif prudentiel de surveillance des risques et du cadre de tolérance au risque global. Le tableau ci-dessous présente la VAR de la Banque par facteurs de risque :

VAR quotidienne par facteur de risque

	Au				Au	
	Trimestre clos le					
	31 janvier 2012	31 janvier 2012			31 octobre 2011 <sup>1)</sup>	31 janvier 2011 <sup>1)</sup>
(en millions de dollars)		Moyenne	Haut	Bas		
Taux d'intérêt	11,3 \$	9,6 \$	12,5 \$	6,4 \$	8,3 \$	9,7 \$
Actions	3,6	3,2	5,3	1,6	1,7	4,8
Change	1,1	1,4	2,5	0,5	1,3	1,6
Marchandises	3,8	3,3	4,2	2,4	2,6	2,6
Risque spécifique à la dette	15,3	14,6	16,8	12,8	12,5	9,6
Diversification	(16,5)	(14,6)	s.o.	s.o.	(11,3)	(14,7)
VAR à l'échelle de la Banque	18,6 \$	17,5 \$	21,1 \$	15,2 \$	15,1 \$	13,6 \$
VAR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	35,2 \$	37,8 \$	42,0 \$	32,5 \$	34,1 \$	29,1 \$

1) Les montants des périodes précédentes ont été retraités à des fins de conformité avec les méthodes actuelles.

Aux fins du capital réglementaire, d'autres mesures de risque de marché ont été calculées au 1<sup>er</sup> novembre 2011. Le tableau qui suit présente les exigences au titre du risque de marché au 31 janvier 2012.

(en millions de dollars)

VAR à l'échelle de la Banque	190 \$
VAR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	458
Dispositif prudentiel de surveillance des risques	297
Mesure du risque global	182
Surcharge de mesure du risque global	132
Approche standard	63
<b>Total du capital lié au risque demarché</b>	<b>1 322 \$<sup>1)</sup></b>

1) Correspond à des actifs pondérés en fonction du risque de 16,5 milliards de dollars.

#### iv) Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque opérationnel comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque opérationnel est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque opérationnel peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci réussit très bien à gérer le risque opérationnel dans le but de protéger les actifs des clients et de préserver la valeur pour les actionnaires. La Banque a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque opérationnel soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

#### b) Couvertures

Les activités de couverture de la Banque admissibles à la comptabilité de couverture sont les couvertures de juste valeur, les couvertures de flux de trésorerie et la couverture d'investissement net.

#### Inefficacité des relations de couverture

En raison de la partie inefficace des couvertures désignées, la Banque a inscrit les montants qui suivent dans le poste « Autres revenus opérationnels – Autres » :

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2012	31 janvier 2011
<b>Couvertures de juste valeur</b>		
Profit inscrit (perte inscrite) sur les éléments couverts	(205)\$	234 \$
Profit inscrit (perte inscrite) sur les dérivés de couverture	206	(215)
Inefficacité	1 \$	19 \$
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>		
Inefficacité	2 \$	26 \$
<b>Couvertures d'investissement net</b>		
Inefficacité	–	–

## Flux de trésorerie couverts

Les flux de trésorerie désignés comme des éléments couverts devraient se matérialiser comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Moins de un an</b>	<b>De un an à cinq ans</b>	<b>Plus de cinq ans</b>
<b>Au 31 janvier 2012</b>			
Rentrées de trésorerie	465 \$	246 \$	11 \$
Sorties de trésorerie	(1 229)	(2 043)	(16)
Flux de trésorerie nets	(764)\$	(1 797)\$	(5)\$
<b>Au 31 octobre 2011</b>			
Rentrées de trésorerie	431 \$	158 \$	– \$
Sorties de trésorerie	(2 803)	(2 117)	(19)
Flux de trésorerie nets	(2 372)\$	(1 959)\$	(19)\$
<b>Au 31 janvier 2011</b>			
Rentrées de trésorerie	292 \$	217 \$	1 \$
Sorties de trésorerie	(1 405)	(2 644)	(67)
Flux de trésorerie nets	(1 113)\$	(2 427)\$	(66)\$

Les revenus découlant des flux de trésorerie d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de l'instrument sous-jacent. Les profits ou les pertes de change découlant des flux de trésorerie futurs des éléments monétaires du bilan sont comptabilisés au fur et à mesure. Les revenus prévus sont comptabilisés pour la période à laquelle ils se rapportent. Les profits et les pertes de change liés à l'achat d'un investissement net sont comptabilisés lors de la disposition totale ou partielle de l'investissement net ou lorsqu'il fait l'objet d'une perte de valeur.

Au 31 janvier 2012, au 31 octobre 2011 et au 31 janvier 2011, des profits (pertes) de (202) millions de dollars, de (251) millions de dollars et de (286) millions de dollars, respectivement, ont été inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie. De ces montants, des profits (pertes) de (29) millions de dollars, de (57) millions de dollars et de (131) millions de dollars, respectivement, découlent des couvertures abandonnées. La plupart de ces montants devraient être publiés dans le compte consolidé de résultat au cours des trois prochains exercices, le cas échéant.

## c) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains portefeuilles d'actifs et de passifs comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces éléments sont inscrits à leur juste valeur et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat.

Ces portefeuilles comprennent :

- certains titres de créance et de capitaux propres afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en

matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;

- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement afin de réduire considérablement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces passifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur.

<i>(en millions de dollars)</i>	Juste valeur			Variations de la juste valeur <sup>1)</sup>		
	<b>31 janvier 2012</b>	Aux 31 octobre 2011	Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	Pour les trimestres clos les		
				<b>31 janvier 2012</b>	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Titres de créance et de capitaux propres	<b>362 \$</b>	375 \$	823 \$	<b>(6)\$</b>	(16)\$	5 \$
Passifs au titre de billets de dépôt <sup>2)</sup>	<b>115</b>	101	99	<b>1</b>	(1)	1

1) Les montants des profits ou des pertes sont constatés dans le poste « Autres revenus opérationnels – Autres ».

2) Au 31 janvier 2012, la Banque était tenue aux termes de contrats de verser 114 \$ aux détenteurs des billets à l'échéance (100 \$ au 31 octobre 2011).

## d) Instruments financiers – juste valeur

## Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La valeur comptable des instruments non financiers correspond à leur juste valeur.

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	31 janvier 2012			31 octobre 2011		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
<b>Actifs</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	52 891 \$	52 891 \$	– \$	45 222 \$	45 222 \$	– \$
Métaux précieux	10 810	10 810	–	9 249	9 249	–
Actifs détenus à des fins de transaction	88 086	88 086	–	75 799	75 799	–
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	362	362	–	375	375	–
Titres pris en pension	40 165	40 165	–	34 582	34 582	–
Instruments financiers dérivés	37 203	37 203	–	37 322	37 322	–
Titres de placement	30 227	30 227	–	30 176	30 176	–
Prêts à des clients	347 438	341 226	6 212	332 639	327 573	5 066
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 924	7 924	–	8 171	8 171	–
Autres actifs	8 783	8 783	–	7 637	7 637	–
<b>Passifs</b>						
Dépôts	453 913	451 609	(2 304)	423 201	421 335	(1 866)
Acceptations	7 924	7 924	–	8 172	8 172	–
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	17 139	17 139	–	15 450	15 450	–
Instruments financiers dérivés	41 455	41 455	–	40 236	40 236	–
Obligations relatives aux titres mis en pension	45 827	45 827	–	38 216	38 216	–
Déventures subordonnées	7 106	6 930	(176)	7 381	6 923	(458)
Instruments de fonds propres – composante passif	2 214	2 024	(190)	2 191	2 003	(188)
Autres passifs	25 500	25 500	–	26 546	26 546	–

## e) Hiérarchie des justes valeurs

La Banque évalue les instruments comptabilisés à la juste valeur à l'aide de prix cotés sur des marchés, lorsque de tels prix sont disponibles. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Lorsque de tels prix cotés ne sont pas disponibles, la Banque utilise autant que possible des données observables dans ses modèles d'évaluation. Lorsque toutes les données importantes sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées être de niveau 3. Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments comptabilisés à la juste valeur.

Au 31 janvier 2012				
<i>(en millions de dollars)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
<b>Titres détenus à des fins de transaction</b>				
Prêts	– \$	13 631 \$	– \$	13 631 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	23 958	–	–	23 958
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	2 964	7 047	–	10 011
Obligations de sociétés et autres titres de créance	–	10 827	100	10 927
Fonds de fiducies de revenus et fonds de couverture	–	3 193	1 310	4 503
Actions de sociétés	25 080	–	145	25 225
	<b>52 002 \$</b>	<b>34 698 \$</b>	<b>1 555 \$</b>	<b>88 255 \$</b>
<b>Titres de placement</b>				
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	11 756 \$	1 347 \$	– \$	13 103 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	275	5 668	265	6 208
Obligations de sociétés et autres titres de créance	297	5 769	891	6 957
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	166	–	166
Actions de sociétés	2 295	238	1 026	3 559
	<b>14 623 \$</b>	<b>13 188 \$</b>	<b>2 182 \$</b>	<b>29 993 \$</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	16 \$	22 743 \$	5 \$	22 764 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	76	10 489	113	10 678
Contrats sur actions	635	98	156	889
Dérivés de crédit	–	1 376	177	1 553
Autres	328	986	5	1 319
	<b>1 055 \$</b>	<b>35 692 \$</b>	<b>456 \$</b>	<b>37 203 \$</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	9 \$	22 029 \$	– \$	22 038 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	81	10 941	–	11 022
Contrats sur actions	940	717	509	2 166
Dérivés de crédit	–	4 262	492	4 754
Autres	349	1 125	1	1 475
	<b>1 379 \$</b>	<b>39 074 \$</b>	<b>1 002 \$</b>	<b>41 455 \$</b>
Obligations liée aux titres vendus à découvert	11 467 \$	5 672 \$	– \$	17 139 \$

Au 31 octobre 2011

<i>(en millions de dollars)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
<b>Titres détenus à des fins de transaction</b>				
Prêts	– \$	13 607 \$	– \$	13 607 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	16 559	–	–	16 559
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	2 563	6 481	–	9 044
Obligations de sociétés et autres titres de créance	–	10 208	–	10 208
Fonds de fiducies de revenus et fonds de couverture	–	3 113	1 453	4 566
Actions de sociétés	22 106	–	84	22 190
	41 228 \$	33 409 \$	1 537 \$	76 174 \$
<b>Titres de placement</b>				
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	12 154 \$	764 \$	– \$	12 918 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	324	5 710	305	6 339
Obligations de sociétés et autres titres de créance	278	5 910	926	7 114
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	152	–	152
Actions de sociétés	2 174	153	1 093	3 420
	14 930 \$	12 689 \$	2 324 \$	29 943 \$
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	14 \$	20 611 \$	– \$	20 625 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	85	12 505	102	12 692
Contrats sur actions	820	70	227	1 117
Dérivés de crédit	–	1 514	222	1 736
Autres	252	900	–	1 152
	1 171 \$	35 600 \$	551 \$	37 322 \$
<b>Passifs</b>				
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	8 \$	20 169 \$	– \$	20 177 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	107	11 796	–	11 903
Contrats sur actions	1 116	689	477	2 282
Dérivés de crédit	–	4 201	570	4 771
Autres	221	882	–	1 103
	1 452 \$	37 737 \$	1 047 \$	40 236 \$
Obligations liée aux titres vendus à découvert	10 150 \$	5 300 \$	– \$	15 450 \$

Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2010

<i>(en millions de dollars)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
<b>Titres détenus à des fins de transaction</b>				
Prêts	– \$	11 427 \$	– \$	11 427 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	21 293	–	–	21 293
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	4 519	4 710	–	9 229
Obligations de sociétés et autres titres de créance	–	10 004	20	10 024
Fonds de fiducies de revenus et fonds de couverture	–	–	1 106	1 106
Actions de sociétés	21 158	–	–	21 158
	46 970 \$	26 141 \$	1 126 \$	74 237 \$
<b>Titres de placement</b>				
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Canada et États-Unis	14 465 \$	– \$	– \$	14 465 \$
Titres émis ou garantis par le gouvernement – Autres	–	4 449	500	4 949
Obligations de sociétés et autres titres de créance	–	7 330	485	7 815
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	766	506	1 272
Actions de sociétés	1 939	104	567	2 610
	16 404 \$	12 649 \$	2 058 \$	31 111 \$
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	5 \$	13 333 \$	– \$	13 338 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	89	10 378	95	10 562
Contrats sur actions	271	76	365	712
Dérivés de crédit	–	1 248	355	1 603
Autres	134	548	11	693
	499 \$	25 583 \$	826 \$	26 908 \$
<b>Passifs</b>				
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	3 \$	13 351 \$	25 \$	13 379 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	106	11 717	–	11 823
Contrats sur actions	277	326	1 372	1 975
Dérivés de crédit	–	2 774	479	3 253
Autres	120	881	7	1 008
	506 \$	29 049 \$	1 883 \$	31 438 \$
Obligations liée aux titres vendus à découvert	17 685 \$	3 832 \$	2 \$	21 519 \$

## Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 au cours des derniers trimestres.

	Au 31 janvier 2012		
(en millions de dollars)	Actifs détenus à des fins de transaction <sup>1)</sup>	Instruments financiers dérivés <sup>2)</sup>	Titres de placement <sup>3)</sup>
Solde au 31 octobre 2011	1 537 \$	(496)\$	2 324 \$
Profits (pertes) inscrit(e)s dans le résultat net <sup>3)</sup>	28	170	16
Profits (pertes) inscrit(e)s dans les autres éléments du résultat global	–	–	(39)
Achats et nouvelles transactions	166	(232)	18
Ventes et échéances	(60)	12	(137)
Transferts vers/depuis le niveau 3	(116)	–	–
Solde au 31 janvier 2012	1 555 \$	(546)\$	2 182 \$

	Au 31 octobre 2011		
(en millions de dollars)	Actifs détenus à des fins de transaction <sup>1)</sup>	Instruments financiers dérivés <sup>2)</sup>	Titres de placement <sup>3)</sup>
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	1 126 \$	(1 057)\$	2 058 \$
Profits (pertes) inscrit(e)s dans le résultat net <sup>3)</sup>	37	71	28
Profits (pertes) inscrit(e)s dans les autres éléments du résultat global	–	–	242
Achats et nouvelles transactions	564	495	127
Ventes et échéances	(209)	–	(250)
Transferts vers/depuis le niveau 3	–	–	119
Autres	19	(5)	–
Solde au 31 octobre 2011	1 537 \$	(496)\$	2 324 \$

1) La variation des titres détenus à des fins de transaction de niveau 3 est présentée déduction faite de la variation des obligations relatives aux titres vendus à découvert.

2) Représente un passif net.

3) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.

## Analyse de sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3. Les titres disponibles à la vente de niveau 3 de la Banque comprennent certains fonds de couverture, des titres de créance non liquides, des titres de capitaux propres non cotés et des placements de crédit structurés. Les données non observables utilisées pour évaluer ces titres sont principalement les corrélations de défauts, le rendement de certaines obligations ainsi que le moment et le montant des flux de trésorerie. Une analyse de sensibilité a été effectuée dans le but de déterminer le profit ou la perte éventuel, et les montants de différentes hypothèses ont été modifiés à cette fin (par exemple en faisant passer le rendement des obligations de – 0,1 % à + 1,0 %). En ce qui a trait à ces titres, l'application de ces autres hypothèses raisonnablement possibles s'est traduite par un profit éventuel de 23 millions de dollars (18 millions de dollars en 2011) et une perte éventuelle de 58 millions de dollars (44 millions de dollars en 2011). Ce profit éventuel qui aurait été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'établit à 15 millions de dollars (16 millions de dollars en 2011) et cette perte éventuelle, à 39 millions de dollars (40 millions de dollars en 2011). Les instruments dérivés, les titres détenus à des fins de transaction et les obligations relatives aux titres vendus à découvert de niveau 3 de la Banque contiennent des titres adossés à des créances avec flux groupés synthétiques non provisionnés, certains swaps de taux d'intérêt, des options sur titres de capitaux propres et des titres de capitaux propres qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Les données non observables utilisées

dans l'évaluation de ces titres sont principalement des corrélations de défaut et la volatilité des options sur titres de capitaux propres. Une analyse de sensibilité a été effectuée à l'égard de ces évaluations et les montants de différentes hypothèses ont été modifiés à cette fin (par exemple en faisant passer la volatilité implicite de +/- 3 %). En ce qui a trait aux titres détenus à des fins de transaction, aux instruments dérivés et aux obligations relatives aux titres vendus à découvert de la Banque, l'application de ces autres hypothèses raisonnablement possibles s'est traduite par un profit net éventuel de 83 millions de dollars (125 millions de dollars en 2011) et une perte nette éventuelle de 82 millions de dollars (126 millions de dollars en 2011).

## Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations ou d'informations supplémentaires visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières. Les transferts importants ci-après ont été effectués entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, des titres détenus à des fins de transaction d'un montant de 116 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 en raison de l'obtention de nouvelles informations auprès d'un service d'évaluation des cours établie par consensus et considérée comme étant des données d'évaluation observables. Aucun autre transfert important n'a été effectué à partir des niveaux 1, 2 et 3 ou vers ceux-ci en ce qui a trait aux autres catégories d'instruments financiers.



**28. Regroupement d'entreprises****Acquisitions effectuées au cours du trimestre à l'étude**

Acquisition de Banco Colpatría, en Colombie

Le 17 janvier 2012, la Banque a acquis le contrôle de Banco Colpatría Multibanca S.A. (Banco Colpatría), en Colombie, par voie de l'acquisition de 51 % des actions ordinaires. En contrepartie de l'acquisition, la Banque a payé 500 millions de dollars américains en trésorerie et émis 10 000 000 d'actions ordinaires. La juste valeur des actions ordinaires, selon le cours des actions de la Banque à la date d'acquisition, s'élevait à environ 518 millions de dollars.

Banco Colpatría est une filiale de la Banque, ce qui entraîne la consolidation de la totalité de ses actifs et passifs et la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle à l'égard de la participation de 49 % détenue par un autre actionnaire.

La Banque n'a pas achevé la comptabilisation initiale de l'acquisition de Banco Colpatría étant donné qu'elle effectue actuellement l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris. Elle a cependant estimé de façon provisoire la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de Banco Colpatría à la date de l'acquisition. Ainsi, des actifs de 7,1 milliards de dollars (principalement des prêts) et des passifs de 6,5 milliards de dollars (principalement des dépôts) ont été comptabilisés. Des sommes non réparties au titre des ajustements de la juste valeur et du goodwill ont été comptabilisées au poste « Autres actifs – Autres ». La participation ne donnant pas le contrôle dans Banco Colpatría s'établissait à environ 200 millions de dollars à la date de l'acquisition et elle était évaluée à la juste valeur estimative (ce qui exclut la quote-part du goodwill). Des ajustements ultérieurs pourraient être effectués au cours de la période d'évaluation.

Depuis l'acquisition, le 17 janvier 2012, l'incidence de Banco Colpatría sur le bénéfice net consolidé de la Banque a été négligeable.

**29. Événements postérieurs à la date de l'état consolidée de la situation financière****Émission d'actions ordinaires**

Le 9 février 2012, la Banque a réalisé un appel public à l'épargne visant 33 millions d'actions ordinaires, à un prix de 50,25 \$ l'action ordinaire. La hausse prévue des capitaux propres ordinaires devant être comptabilisée au deuxième trimestre s'établit à environ 1 658 millions de dollars, compte non tenu des frais d'émission connexes.

**Dividende déclaré**

Lors de sa réunion du 5 mars 2012, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,55 \$ par action ordinaire. Ce dividende trimestriel sera versé aux actionnaires inscrits le 3 avril 2012 et est payable le 26 avril 2012.

**Approbation des états financiers intermédiaires**

Le 5 mars 2012, le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 janvier 2012 et les a approuvés.

## 30. Première application des IFRS

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2010, la Banque a adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Comme il s'agit des premiers états financiers consolidés intermédiaires résumés établis conformément aux IFRS, les dispositions de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ont été appliquées. Auparavant, la Banque établissait ses états financiers principaux selon les PCGR du Canada.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des capitaux propres établis conformément aux PCGR du Canada et de ceux établis conformément aux IFRS, où sont indiquées les principales incidences selon les normes.

## Rapprochement des capitaux propres

(en millions de dollars)	Notes	Aux		
		31 octobre 2011	31 janvier 2011 <sup>a)</sup>	1 <sup>er</sup> novembre 2010
Total des capitaux propres selon les PCGR du Canada		33 400 \$	28 714 \$	28 210 \$
Première application	1)	(1 640)	(1 640)	(1 640)
Consolidation	2)	683	678	721
Instruments financiers	3)	34	255	186
Avantages du personnel	4)	(157)	(172)	(190)
Regroupements d'entreprises	5)	(45)	(44)	(44)
Autres	6)	(35)	(15)	(25)
Total des ajustements selon les IFRS		(1 160)	(938)	(992)
Total des capitaux propres selon les IFRS		32 240 \$	27 776 \$	27 218 \$

a) Les soldes selon les PCGR du Canada ont été reclassés afin de se conformer à la présentation suivie dans le Rapport annuel 2011 de la Banque. Se reporter à la note 1 du Rapport annuel 2011 de la Banque pour connaître l'incidence des changements aux normes comptables.

Se reporter aux pages 81 à 85 pour obtenir le détail des ajustements.

Les notes et tableaux qui suivent présentent les rapprochements et fournissent des explications sur la façon dont le passage aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 (bilan d'ouverture), ainsi que sur sa performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et sur ses flux de trésorerie.

Les rapprochements sont présentés en deux étapes :

- La première étape modifie la présentation selon les PCGR du Canada pour celle selon les IFRS en utilisant les montants établis selon les PCGR du Canada. La présentation de l'état consolidé de la situation financière consolidée a été modifiée dans le but de présenter les actifs et les passifs par ordre de liquidité, plutôt que selon un classement en fonction des produits, comme c'était le cas en vertu des PCGR du Canada. Les changements de présentation dans le compte consolidé de résultat portent sur les principales catégories de revenus. En outre, les éléments suivants ont été reclassés aux termes des IFRS :
  - les revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées, qui sont désormais présentés dans un poste distinct des autres revenus opérationnels. Ils étaient auparavant présentés soit dans les revenus d'intérêts sur les titres ou les revenus tirés des fonds communs de placement, selon la nature des instruments sous-jacents;
  - les variations de la juste valeur des instruments financiers utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont désormais incluses dans les autres revenus opérationnels. Elles étaient auparavant présentées dans les revenus ou les charges d'intérêts;
  - les pertes de valeur d'instruments financiers sont désormais présentées dans un poste distinct du compte de résultat, après le total des revenus. Auparavant, elles étaient présentées dans le gain net (la perte nette) sur les titres détenus à des fins autres que de transaction, dans les autres revenus;
  - les revenus d'intérêts nets provenant des activités de transaction ont été reclassés dans les revenus tirés des activités de transaction.

Aucune valeur n'a été modifiée.

- La deuxième étape rend compte des ajustements découlant du reclassement et de la réévaluation des montants selon les PCGR du Canada en fonction des normes IFRS pour arriver aux états financiers en IFRS.

## Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière

## Étape 1 – Modification de la présentation

(en millions de dollars)

Au 1<sup>er</sup> novembre 2010

Présentation selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Modifications de la présentation		Montants selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Présentation selon les IFRS
		De	À		
<b>Actif</b>					<b>Actifs</b>
Liquidités					
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques	3 730 \$	(3 730) <sup>a)</sup>			
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	35 800	–	3 730 \$ <sup>a)</sup>	39 530 \$	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques
Métaux précieux	6 497	–	–	6 497	Métaux précieux
					<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>
<b>Titres</b>					
Détenus à des fins de transactions	64 684	(2 764) <sup>b)</sup>	–	61 920	Titres
Disponibles à la vente	47 228	(47 228) <sup>c)</sup>	–	–	
			9 329 <sup>e)</sup>	9 329	Prêts
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	4 651	(4 651) <sup>d)</sup>			
			2 764 <sup>b)</sup>		
			2 098 <sup>e)</sup>		
			4 862	4 862	Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Titres pris en pension	27 920	–	–	27 920	Titres pris en pension
			26 852 <sup>d)</sup>	26 852	Instruments financiers dérivés
			47 228 <sup>c)</sup>	47 228	Titres de placement
<b>Prêts</b>					<b>Prêts aux clients</b>
Prêts hypothécaires à l'habitation	120 482	–	–	120 482	Prêts hypothécaires à l'habitation
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	62 548	–	–	62 548	Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	103 981	(11 427) <sup>e)</sup>	–	92 554	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques
Provision pour pertes sur créances	2 787	–	–	2 787	Compte de correction de valeur pour pertes de crédit
<b>Autres</b>					<b>Autres</b>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 616	–	–	7 616	Engagements de clients en contrepartie d'acceptations
Instruments dérivés	26 852	(26 852) <sup>d)</sup>	–	–	
Terrains, bâtiments et matériel	2 450	–	–	2 450	Immobilisations corporelles
			4 651 <sup>d)</sup>	4 651	Participations dans des sociétés associées
Écart d'acquisition	3 050	–	589 <sup>g)</sup>	3 639	Goodwill et autres immobilisations incorporelles
Autres immobilisations incorporelles	589	(589) <sup>g)</sup>	–	–	
			2 219 <sup>h)</sup>	2 219	Actifs d'impôt différé
Autres actifs	11 366	(2 219) <sup>h)</sup>	–	9 147	Autres actifs
<b>Total de l'actif</b>	<b>526 657 \$</b>	<b>(99 460)\$</b>	<b>99 460 \$</b>	<b>526 657 \$</b>	<b>Total des actifs</b>

a), c), d), f), g), i), k), l), m) et n) – Ordre modifié ou déplacé vers un autre poste.

b) Les titres classés comme étant détenus à des fins de transaction (2 764 \$) sont maintenant présentés dans un poste distinct : « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ».

e) Provenant des « Prêts aux entreprises et aux administrations publiques » (11 427 \$) et séparé entre les « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net » (2 098 \$) et les « Actifs détenus à des fins de transaction – Prêts » (9 329 \$).

h) Provenant des « Autres actifs » (2 219 \$) et déplacé vers les « Actifs d'impôt différé » (2 219 \$).

j) Provenant des « Dépôts – Prêts aux entreprises et aux administrations publiques » (210 687 \$) et séparé entre les « Dépôts des clients » (210 685 \$) et les « Autres passifs » (2 \$).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars)

Au 1<sup>er</sup> novembre 2010

Présentation selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Modifications de la présentation		Montants selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Présentation selon les IFRS
		De	À		
<b>Passifs et capitaux propres</b>					<b>Passifs</b>
<b>Dépôts</b>					<b>Dépôts</b>
Particuliers	128 850 \$	(128 850) <sup>d)</sup>	–	–	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	210 687	(210 687) <sup>d)</sup>	–	–	
			128 850 \$ <sup>d)</sup>		
			210 685 <sup>d)</sup>		
			339 535	339 535 \$	Dépôts des clients
Banques	22 113	–	–	22 113	Dépôts d'autres banques
<b>Autres</b>					<b>Autres</b>
Acceptations	7 616	–	–	7 616	Acceptations
Obligations relatives aux titres mis en pension	40 286	(40 286) <sup>k)</sup>	–	–	
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	21 519	–	–	21 519	Obligations relatives aux titres vendus à découvert
Instruments dérivés	31 990	–	–	31 990	Instruments financiers dérivés
			40 286 <sup>k)</sup>	40 286	Obligations relatives aux titres mis en pension
Autres passifs	28 947	(28 947) <sup>l)</sup>	–	–	
Débitures subordonnées	5 939	–	–	5 939	Débitures Subordonnées
Instruments de fonds propres – composante passif	500	–	–	500	Instruments de fonds propres – composante passif
			28 947 <sup>l)</sup>		
			2 <sup>d)</sup>		
			28 949	28 949	Autres passifs
<b>Capitaux propres</b>					<b>Capitaux propres</b>
Actions privilégiées	3 975	(3 975) <sup>m)</sup>	–	–	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires					Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions ordinaires et surplus d'apport	5 775	(25) <sup>n)</sup>	–	5 750	Actions ordinaires
Bénéfices non répartis	21 932	–	–	21 932	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(4 051)	–	–	(4 051)	Cumul des autres éléments du résultat global
			25 <sup>n)</sup>	25	Autres réserves
			3 975 <sup>m)</sup>	3 975	Actions privilégiées
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	579	–	–	579	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales
				–	Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	526 657 \$	(412 770)\$	412 770 \$	526 657 \$	<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>

a), c), d), f), g), i), k), l), m) et n) – Ordre modifié ou déplacé vers un autre poste.

b) Les titres classés comme étant détenus à des fins de transaction (2 764 \$) sont maintenant présentés dans un poste distinct : « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ».

e) Provenant des « Prêts aux entreprises et aux administrations publiques » (11 427 \$) et séparé entre les « Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net » (2 098 \$) et les « Actifs détenus à des fins de transaction – Prêts » (9 329 \$).

h) Provenant des « Autres actifs » (2 219 \$) et déplacé vers les « Actifs d'impôt différé » (2 219 \$).

j) Provenant des « Dépôts – Prêts aux entreprises et aux administrations publiques » (210 687 \$) et séparé entre les « Dépôts des clients » (210 685 \$) et les « Autres passifs » (2 \$).

## Deuxième étape – Ajustements découlant du reclassement et de la réévaluation

(en millions de dollars)		Solde selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Première application des IFRS	Consolidation	Instruments financiers	Avantages du personnel	Regroupements d'entreprises	Autres	IFRS
Au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	Note		1)	2)	3)	4)	5)	6)	
<b>Actifs</b>									
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques		39 530 \$	701 \$	–	–	–	–	–	40 231 \$
Métaux précieux		6 497	–	–	–	–	–	–	6 497
<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>									
Titres		61 920	–	67 \$	–	–	–	–	61 987
Prêts		9 329	2 098	–	–	–	–	–	11 427
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		4 862	(4 039)	–	–	–	–	–	823
Titres pris en pension		27 920	–	–	–	–	–	–	27 920
Instruments financiers dérivés		26 852	9	47	–	–	–	–	26 908
Titres de placement		47 228	(16 395)	304	244 \$	–	–	–	31 381
<b>Prêts aux clients</b>									
Prêts hypothécaires à l'habitation		120 482	31 844	–	–	–	(2)\$	–	152 324
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit		62 548	–	983	–	–	–	–	63 531
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		92 554	813	1 444	–	–	–	–	94 811
Compte de correction de valeur pour pertes de crédit		2 787	–	–	(157)	–	–	–	2 630
<b>Autres</b>									
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		7 616	–	–	–	–	–	–	7 616
Immobilisations corporelles		2 450	–	–	–	–	(6)	(46)\$	2 398
Participations dans des sociétés associées		4 651	–	(37)	–	–	–	21	4 635
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		3 639	–	–	–	–	22	–	3 661
Actifs d'impôt différé		2 219	567	176	(61)	58 \$	4	13	2 976
Autres actifs		9 147	(1 380)	(279)	8	(3)	(20)	1	7 474
<b>Total des actifs</b>		<b>526 657 \$</b>	<b>14 218 \$</b>	<b>2 705 \$</b>	<b>348 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>(2)\$</b>	<b>(11)\$</b>	<b>543 970 \$</b>
<b>Passifs</b>									
<b>Dépôts</b>									
Dépôts des clients		339 535 \$	23 661 \$	(997)\$	–	–	–	–	362 199 \$
Dépôts d'autres banques		22 113	–	–	–	–	–	–	22 113
<b>Autres</b>									
Acceptations		7 616	–	–	–	–	–	–	7 616
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		21 519	–	–	–	–	–	–	21 519
Instruments financiers dérivés		31 990	(552)	–	–	–	–	–	31 438
Obligations relatives aux titres mis en pension		40 286	(7 498)	–	–	–	–	–	32 788
Débiteures subordonnées		5 939	–	1 000	–	–	–	–	6 939
Instruments de fonds propres – composante passif		500	–	1 915	–	–	–	–	2 415
Autres passifs		28 949	247	66	162 \$	245 \$	42 \$	14 \$	29 725
<b>Capitaux propres</b>									
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires									
Actions ordinaires		5 750	–	–	–	–	–	–	5 750
Résultats non distribués		21 932	(5 798)	(270)	6	(178)	(43)	35	15 684
Cumul des autres éléments du résultat global		(4 051)	4 164	35	180	–	–	(59)	269
Autres réserves		25	–	–	–	–	–	–	25
Actions privilégiées		3 975	–	–	–	–	–	–	3 975
Participations ne donnant pas le contrôle									
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		579	(6)	–	–	(12)	(1)	(1)	559
Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres		–	–	956	–	–	–	–	956
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>526 657 \$</b>	<b>14 218 \$</b>	<b>2 705 \$</b>	<b>348 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>(2)\$</b>	<b>(11)\$</b>	<b>543 970 \$</b>

Il y a lieu de se reporter aux pages 81 à 85 pour obtenir une explication des ajustements.

## Rapprochement du compte consolidé de résultat

## Étape 1 – Modification de la présentation

*(en millions de dollars)*

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011

Présentation selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada <sup>1)</sup>	Modifications de présentation		Solde selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS	Présentation selon les IFRS
		De	À		
					<b>Revenus</b>
<b>Revenus d'intérêts</b>	4 513 \$	(90) <sup>a)</sup>		4 423 \$	<b>Revenus d'intérêts</b>
<b>Frais d'intérêts</b>	2 213	42 <sup>b)</sup>		2 255	<b>Charges d'intérêts</b>
<b>Revenus d'intérêts nets</b>	2 300			2 168	Revenus d'intérêts nets
Dotation à la provision pour pertes sur créances	269	(269) <sup>c)</sup>			
Total des autres revenus	1 825	(1 825) <sup>d)</sup>			
			1 317 \$ <sup>d)</sup>	1 317	<b>Revenus tirés des frais et des commissions</b>
			49 <sup>d)</sup>	49	<b>Charges liées aux frais et aux commissions</b>
				1 268	Revenus nets tirés des frais et des commissions
					<b>Autres revenus opérationnels</b>
			8 <sup>b)</sup>		
			232 <sup>d)</sup>		
			240	240	Revenus provenant des activités de transaction
			70 <sup>d)</sup>	70	Profit net (perte nette) sur la vente de titres de placement
			69 <sup>a)</sup>		
			52 <sup>d)</sup>		
			121	121	Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées
			21 <sup>a)</sup>		
			34 <sup>b)</sup>		
			247 <sup>d)</sup>		
			302	302	Autres revenus
				733	Total des autres revenus opérationnels
				4 169	Total des revenus
			269 <sup>c)</sup>	269	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit
			44 <sup>d)</sup>	44	Pertes de valeur de titres de placement
<b>Frais autres que d'intérêts</b>	2 286			2 286	Charges opérationnelles
Charge d'impôt	370			370	Charge d'impôt sur le résultat
<b>Bénéfice net</b>	1 200 \$	(1 688)\$	1 688 \$	1 200 \$	<b>Bénéfice net</b>

1) Les soldes selon les PCGR du Canada ont été reclassés afin de se conformer à la présentation suivie dans le Rapport annuel 2011 de la Banque. Se reporter à la note 1 du Rapport annuel 2011 de la Banque pour connaître l'incidence des changements aux normes comptables.

a) Provenant des revenus d'intérêts (90 \$) et séparé entre les « Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées » (69 \$) et les « Autres revenus opérationnels – Autres » (21 \$).

b) Provenant des « Frais d'intérêts » (42 \$) et séparé entre les « Revenus provenant des activités de transaction » (8 \$) et les « Autres revenus opérationnels – Autres revenus » (34 \$).

c) Déplacé vers un autre poste

d) Provenant des « Autres revenus » (1 825 \$) et déplacé vers les « Revenus tirés des frais et des commissions » (1 317 \$), les « Charges liées aux frais et aux commissions » (49 \$), les « Revenus provenant des activités de transaction » (232 \$), le « Profit net (perte nette) sur la vente de titres de placement » (70 \$), les « Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées » (52 \$), les « Autres revenus opérationnels – Autres revenus » (247 \$) et les « Pertes de valeur de titres de placement » (44 \$).

## Deuxième étape – Ajustements découlant du reclassement et de la réévaluation

*(en millions de dollars)*

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011

Note	Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS a)	Consolidation 2)	Titrisation 3)	Avantages du personnel 4)	Incidence des variations des cours du change 6)	Économies hyperinflationnistes 6)	Paiements fondés sur des actions 6)	Autres 6)	Présentation selon IFRS
<b>Revenus</b>									
<b>Revenus d'intérêts</b>	4 423 \$	15 \$	184 \$	–	–	–	–	–	4 622 \$
<b>Charges d'intérêts</b>	2 255	(7)	121	–	–	–	–	–	2 369
Revenus d'intérêts nets	2 168	22	63	–	–	–	–	–	2 253
<b>Revenus tirés des frais et des commissions</b>	1 317	(6)	–	–	(20)\$	–	–	2 \$	1 293
<b>Charges liées aux frais et aux commissions</b>	49	–	–	–	–	–	–	–	49
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 268	(6)	–	–	(20)	–	–	2	1 244
<b>Autres revenus opérationnels</b>									
Revenus provenant des activités de transaction	240	11	42	–	–	–	–	–	293
Profits nets (perte nette) sur la vente de titres de placement	70	(3)	–	–	–	–	–	–	67
Revenus nets provenant de participations dans des sociétés associées	121	(1)	–	–	–	(5)\$	–	(1)	114
Autres	302	(8)	(133)	2 \$	58	–	–	(1)	220
Total des autres revenus opérationnels	733	(1)	(91)	2	58	(5)	–	(2)	694
Total des revenus	4 169	15	(28)	2	38	(5)	–	–	4 191
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit	269	–	6	–	–	–	–	–	275
Pertes de valeur de titres de placement	44	–	(1)	–	–	–	–	–	43
Charges opérationnelles	2 286	1	(2)	(19)	–	–	(14)	(3)	2 249
Charge d'impôt sur le résultat	370	(1)	(8)	5	10	–	–	(1)	375
<b>Bénéfice net</b>	1 200 \$	15 \$	(23)\$	16 \$	28 \$	(5)\$	14 \$	4 \$	1 249 \$

## Rapprochement du bénéfice net selon les PCGR du Canada et du bénéfice net selon les IFRS

<i>(en millions de dollars)</i>	Note	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 <sup>a)</sup>	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011
Bénéfice net selon les PCGR du Canada		1 200 \$	5 268 \$
Ajustements aux termes des IFRS			
Consolidation	2)	15	73
Titrisation	3)	(23)	(97)
Avantages du personnel	4)	16	25
Incidence des variations des cours du change	6)	28	64
Économies hyperinflationnistes	6)	(5)	(17)
Paiements fondés sur des actions	6)	14	10
Autres	6)	4	4
Total des ajustements du bénéfice net		49	62
Bénéfice net selon les IFRS		1 249 \$	5 330 \$

a) Les soldes selon les PCGR du Canada ont été reclassés afin de se conformer à la présentation suivie dans le Rapport annuel 2011 de la Banque. Se reporter à la note 1 du Rapport annuel 2011 de la Banque pour connaître l'incidence des changements aux normes comptables.

Il y a lieu de se reporter aux pages 81 à 85 pour obtenir une explication des ajustements.

## Rapprochement de l'état du résultat global consolidé

Trimestre clos le 31 janvier 2011

(en millions de dollars)	Note	Soldes selon les PCGR du Canada présentés selon les IFRS a)	Consolidation 2)	Instruments financiers 3)	Avantages du personnel 4)	Incidence des variations des cours du change 6)	Économie hyperinflationniste 6)	Paiements fondés sur des actions 6)	Autres 6)	Présentation selon les IFRS
<b>Bénéfice net</b>		1 200 \$	15 \$	(23)\$	16 \$	28 \$	(5)\$	14 \$	4 \$	1 249 \$
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>										
Variation nette des profits (pertes) latents de change		(323)	3	–	2	(3)	(14)	–	(6)	(341)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les placements financiers		(100)	9	92	–	(15)	–	–	–	(14)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		71	–	–	–	–	–	–	–	71
Autres éléments du résultat global, après impôt		(352)	12	92	2	(18)	(14)	–	(6)	(284)
<b>Résultat global</b>		<b>848 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(19)\$</b>	<b>14 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>965 \$</b>

a) Pour l'état du résultat global, les soldes en vertu des PCGR du Canada selon la présentation des IFRS correspondent aux soldes des PCGR du Canada tel qu'ils ont été reclassés afin de se conformer à la présentation suivie dans le Rapport annuel 2011 de la Banque. Se reporter à la note 1 du Rapport annuel 2011 de la Banque pour connaître l'incidence des changements aux normes comptables. Il n'y a pas de variation découlant de la première étape pour ce qui est des autres éléments du résultat global.

## Rapprochement du résultat global

(en millions de dollars)	Note	Trimestre clos le 31 janvier 2011 <sup>a)</sup>	Exercice clos le 31 octobre 2011
Résultat étendu – PCGR du Canada		848 \$	4 601 \$
Consolidation	2)	27	100
Instruments financiers	3)	69	(153)
Avantages du personnel	4)	18	28
Incidence des variations des cours du change	6)	10	13
Économies hyperinflationnistes	6)	(19)	(30)
Paiements fondés sur des actions	6)	14	10
Autres	6)	(2)	1
Total des ajustements du résultat global		117	(31)
Résultat global – en IFRS		965 \$	4 570 \$

a) Les soldes selon les PCGR du Canada ont été reclassés afin de se conformer à la présentation suivie dans le Rapport annuel 2011 de la Banque. Se reporter à la note 1 du Rapport annuel 2011 de la Banque pour connaître l'incidence des changements aux normes comptables.

Il y a lieu de se reporter aux pages 81 à 85 pour obtenir une explication des ajustements.



## Explication des ajustements importants des PCGR du Canada aux IFRS

### 1. IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière (l'« IFRS 1 ») – exemptions facultatives et exceptions obligatoires

L'IFRS 1 exige l'application rétrospective de toutes les normes IFRS, mais prévoit certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires.

#### a) Exemptions facultatives

La Banque a choisi de se prévaloir des exemptions facultatives suivantes prévues par l'IFRS 1 à la date de transition du 1<sup>er</sup> novembre 2010. L'incidence des choix de la Banque en ce qui concerne les exemptions facultatives aux termes des IFRS est décrite ci-dessous.

##### Avantages du personnel

La Banque a choisi de constater toutes pertes actuarielles non amorties cumulées des régimes à prestations définies des membres du personnel à la date de transition en diminution des résultats non distribués, au lieu de procéder à un retraitement rétrospectif. L'incidence de ce choix au moment de la transition a été une réduction de 1 037 millions de dollars des autres actifs, une hausse de 395 millions de dollars des autres passifs et une diminution de 1 432 millions de dollars des capitaux propres.

##### Montant cumulé des différences de conversion

La Banque a choisi de remettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion pour toutes les activités à l'étranger à la date de transition aux IFRS au lieu de recalculer rétrospectivement l'incidence selon les IFRS. Ainsi, la perte de conversion cumulée de 4 507 millions de dollars a été reclassée du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

##### Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement

La Banque a reclassé certains actifs financiers à la date de transition et modifié leur désignation, comme suit :

- Prêts aux sociétés de 2 098 millions de dollars précédemment désignés comme étant évalués à la juste valeur selon les PCGR du Canada reclassés dans la catégorie des prêts détenus à des fins de transaction selon les IFRS. Les PCGR du Canada ne permettaient pas que ces prêts soient classés comme étant détenus à des fins de transaction.
- Certains titres de créances (555 millions de dollars) négociés sur un marché non actif reclassés des titres disponibles à la vente vers les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

Les exemptions ci-dessous ont également été choisies, mais n'ont pas eu d'incidence sur le bilan d'ouverture de la Banque.

##### Regroupements d'entreprises

La Banque a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises conclus avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

##### Coût présumé

La Banque a choisi de ne pas réévaluer les éléments des immobilisations corporelles ou des immeubles de placement à la juste valeur à la date de transition.

##### Contrats de location

La Banque a choisi de ne pas réévaluer les déterminations effectuées d'après les PCGR du Canada pour évaluer si une entente contient un contrat de location.

##### Évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers au moment de la comptabilisation initiale

La Banque avait prospectivement appliqué les directives de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, puisque cette norme est pour l'essentiel conforme aux PCGR du Canada. Cette directive porte précisément sur les actifs et les passifs financiers initialement comptabilisés à la juste valeur, lorsque la juste valeur est déterminée d'après des techniques d'évaluation.

##### Paiements fondés sur des actions

La Banque n'est pas tenue d'appliquer l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, (l'« IFRS 2 »), aux titres de capitaux propres attribués avant le 7 novembre 2002. La Banque n'est pas non plus tenue d'appliquer l'IFRS 2 aux passifs découlant de transactions liées aux paiements fondés sur des actions qui ont été réglées avant la date de transition. La Banque a choisi d'appliquer ces deux exemptions.

##### Contrats d'assurance

La Banque applique l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, prospectivement aux périodes de présentation de l'information ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. De plus, la Banque continue d'appliquer ses méthodes comptables actuelles applicables aux assurances selon les IFRS.

##### Coûts d'emprunt

La Banque inscrira prospectivement à l'actif les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés tels que l'exigent les IFRS. Selon les PCGR du Canada, la méthode comptable de la Banque consistait à passer ces coûts en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

#### b) Exceptions obligatoires

L'incidence des exceptions obligatoires selon les IFRS est décrite ci-dessous.

##### Titrisation

La Banque a appliqué les exigences relatives à la décomptabilisation des IFRS rétrospectivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

L'application des critères de décomptabilisation se traduit par ce qui suit :

- La comptabilisation des équivalents de trésorerie, des prêts hypothécaires, des titres disponibles à la vente, des autres actifs, du passif au titre du financement et la décomptabilisation des swaps et d'autres passifs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 0,7 milliard de dollars, les prêts hypothécaires à l'habitation, de 14 milliards de dollars, les titres disponibles à la vente, de 0,8 milliard de dollars et l'impôt différé et autres actifs, de 0,1 milliard de dollars. De plus, les dépôts des clients ont augmenté de 23,7 milliards de dollars, les obligations liées aux titres mis en pension ont diminué de 7,5 milliards de dollars et les dérivés et autres passifs ont reculé de 0,7 milliard de dollars.

- Les titres adossés à des créances hypothécaires ont été reclassés des titres disponibles à la vente vers les prêts hypothécaires à l'habitation. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 17,8 milliards de dollars, les titres disponibles à la vente ont diminué de 18,3 milliards de dollars, les actifs d'impôt différé ont augmenté de 0,1 milliard de dollars et le cumul des autres éléments du résultat global a diminué 0,4 milliard de dollars.
- Les titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction d'après les exigences de l'option de la juste valeur qui ne respectent plus le critère pour l'évaluation à la juste valeur sont reclassés. Les titres disponibles à la vente ont augmenté de 1,9 milliard de dollars et les titres selon l'option de la juste valeur ont diminué d'un montant correspondant.

Globalement, les résultats non distribués ont augmenté de 140 millions de dollars et le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 336 millions de dollars en ce qui a trait aux titres disponibles à la vente, ce qui a entraîné une diminution du total des capitaux propres de 196 millions de dollars.

### Comptabilité de couverture

Comme les stratégies de couvertures existantes de la Banque selon les PCGR du Canada sont admissibles à la comptabilité de couverture selon les IFRS, il n'y eu aucune incidence importante à cet effet.

### Actifs et passifs des filiales

Comme la Banque a adopté les IFRS après certaines de ses filiales à l'étranger, le classement et la valeur comptable des actifs et passifs de ces filiales dans les états financiers consolidés doivent être les mêmes que dans les états financiers distincts de ces filiales. L'incidence de ce choix représente une diminution des titres disponibles à la vente de 543 millions de dollars avec une hausse des titres détenus jusqu'à leur échéance de 270 millions de dollars, une hausse des prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 258 millions de dollars, une hausse de l'impôt différé de 3 millions de dollars et une diminution des capitaux propres de 12 millions de dollars.

### Estimations

Les estimations établies conformément aux IFRS à la date de transition sont conformes à celles déterminées selon les PCGR du Canada. Des ajustements ont été apportés seulement pour rendre compte des différences quant aux méthodes comptables. Toute estimation supplémentaire qui est exigée par les IFRS, et qui ne l'était pas selon les PCGR du Canada, se fonde sur l'information et les conditions qui existaient à la date de transition.

## 2. Consolidation

Selon les IFRS, une entité, y compris les entités ad hoc, est consolidée uniquement d'après le contrôle, qui est attesté par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité pour retirer des avantages de ses activités. Lorsqu'il s'agit d'évaluer le contrôle en vertu des IFRS, tous les facteurs pertinents sont pris en compte, y compris les aspects qualitatifs et quantitatifs.

Selon les PCGR du Canada, la consolidation d'une entité repose sur deux modèles différents : le modèle des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») et celui du contrôle en vertu des droits de vote. Selon les PCGR du Canada, la consolidation d'une EDDV dépend de la question à savoir si la Banque assume la majorité des pertes

prévues de l'EDDV ou si elle reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux, et si elle est considérée comme étant le principal bénéficiaire.

Les différences entre les critères de consolidation aux termes des IFRS et des PCGR du Canada ont pour résultat que certaines entités ad hoc sont consolidées selon les IFRS alors qu'elles ne l'étaient pas aux termes des PCGR du Canada.

En raison de différences entre les critères, certaines entités ad hoc qui n'étaient pas consolidées selon les PCGR du Canada le sont maintenant selon les IFRS. L'incidence globale sur la situation financière de la Banque est décrite ci-après.

(en millions de dollars)

Entité	Augmentation/(diminution)		Au 1 <sup>er</sup> novembre 2010		
	Actifs	Passifs	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	PDPC-Détenteurs d'instruments de fonds propres (composante capitaux propres)
Structures de financement de la Banque					
Consolidation de fiducies	(121)\$	(127)\$	6 \$	– \$	– \$
Passifs et capitaux propres	–	(956)	–	–	956
	(121)	(1 083)	6	–	956
Fonds multisécurisés	2 951	3 084	(168)	35	–
Autres	(125)	(17)	(108)	–	–
Total	2 705 \$	1 984 \$	(270)\$	35 \$	956 \$

PDPC = Participations ne donnant pas le contrôle

### Structures de financement de la Banque

La Banque émet certains instruments de fonds propres réglementaires par l'intermédiaire de fiducies qui n'étaient pas consolidées selon les PCGR du Canada. Les dépôts des fiducies étaient inclus dans les dépôts dans le bilan consolidé de la Banque selon les PCGR du Canada. Selon les IFRS, ces fiducies sont consolidées. L'incidence de la consolidation représente une réduction des dépôts des clients (1,1 milliard de dollars), une hausse des débetures subordonnées (1,0 milliard de dollars), une réduction des actifs de 121 millions de dollars, en raison surtout de l'élimination des soldes intragroupe entre la Banque et les fiducies, et une hausse des résultats non distribués de 6 millions de dollars.

De plus, certains instruments de fonds propres émis par ces fiducies constituent selon les IFRS des titres de capitaux propres ou des instruments composés incluant des composantes passif et capitaux propres. Le classement dans la composante capitaux propres, pour une partie ou la totalité des instruments, découle de certaines modalités de paiement de ces instruments qui ne créent pas une obligation inévitable de verser un montant. Les instruments des fiducies assortis de ces caractéristiques de capitaux propres sont classés, en totalité ou en partie selon le cas, dans détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres, sous les participations ne donnant pas le contrôle. L'incidence cumulée de la consolidation et du reclassement de ces instruments représente une réduction des dépôts des clients (2,9 milliards de dollars), une hausse des instruments de fonds propres – composante passif (1,9 milliard de dollars), une hausse de 29 millions de dollars des autres passifs et une augmentation de 956 millions de dollars des détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres, sous les participations ne donnant pas le contrôle.

## Fonds multicédants

Le fonds multicédants parrainé par la Banque aux États-Unis a été consolidé au moment de la transition aux IFRS puisque la Banque respecte le critère de contrôle des IFRS. La consolidation de ce fonds a accru les actifs d'environ 3,0 milliards de dollars, lesquels sont composés principalement de prêts et de titres disponibles à la vente, et augmenté les passifs d'environ 3,1 milliards de dollars, lesquels se composent principalement de dépôts des clients. Une diminution nette des résultats non distribués de 168 millions de dollars et une hausse de 35 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global ont également été constatées.

## Autres

En raison de la consolidation de certaines entités ad hoc, la variable sous-jacente d'une garantie financière a été modifiée, ce qui a entraîné son classement dans les instruments dérivés. La garantie financière était constatée au coût après amortissement selon les PCGR du Canada et, selon les IFRS, elle est inscrite à la juste valeur. L'incidence qui en a résulté correspond à une diminution des actifs de 125 millions de dollars, une diminution des passifs de 17 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 108 millions de dollars.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 15 millions de dollars et de 73 millions de dollars, respectivement, en raison de la consolidation des structures de financement, des fonds multicédants et des autres entités ad hoc aux termes des IFRS.

## 3. Instruments financiers

### Provisions pour pertes sur prêts

Les IFRS exigent que les provisions relatives à des engagements non prélevés soient présentées dans les autres passifs dans le bilan de la Banque, alors que les PCGR du Canada exigeaient que ces provisions soient présentées dans la provision pour pertes sur créances. Ainsi, selon les IFRS, un montant de 157 millions de dollars a été reclassé de la provision pour pertes sur créances vers les autres passifs.

Les PCGR du Canada exigent la cessation de la comptabilisation des revenus d'intérêt sur les prêts considérés comme étant douteux. Selon les PCGR du Canada, la Banque classait certains prêts non productifs comme étant douteux, mais aucune provision n'était constatée en regard de ces prêts en raison du caractère adéquat de la garantie. Selon les IFRS, un prêt est considéré comme n'étant pas douteux s'il n'y a pas de compte de correction qui est constaté à son égard et les revenus d'intérêts continuent de s'accumuler et d'être constatés d'après le taux d'intérêt effectif initial. À la suite de cette réévaluation, une augmentation nette de 6 millions de dollars a été comptabilisée dans les résultats non distribués, contrebalancée par une hausse des autres actifs de 8 millions de dollars et une réduction des actifs d'impôt différé de 2 millions de dollars.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011, l'incidence sur le bénéfice net n'a pas été significative. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi en vertu des PCGR du Canada a augmenté de 2 millions de dollars en raison de l'adoption des IFRS.

### Titres comptabilisés au coût

Les IFRS exigent que tous les titres disponibles à la vente soient comptabilisés à la juste valeur, alors que les PCGR du Canada permettent de comptabiliser au coût les titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Lors de la transition, une augmentation de l'ajustement à la juste valeur des titres de placement de 244 millions

de dollars a entraîné une hausse de 180 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, une diminution des actifs d'impôt différé de 59 millions de dollars et une hausse des passifs d'impôt différé de 5 millions de dollars.

## Titrisation

Aux termes des PCGR du Canada, un modèle fondé sur le contrôle sert à déterminer s'il convient de procéder à une décomptabilisation, alors que selon les IFRS, il faut principalement établir si la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée. En raison des différences entre les critères de décomptabilisation selon les IFRS et les PCGR du Canada, les titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation assurés de la Banque au moyen du Programme des Obligations hypothécaires (« POH ») du Canada qu'a instauré le gouvernement canadien ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation selon les IFRS. De plus, les prêts hypothécaires titrisés et conservés comme titres adossés à des créances hypothécaires, actuellement comme étant disponibles à la vente dans le bilan de la Banque selon les PCGR du Canada, seraient reclassés dans les prêts hypothécaires à l'habitation selon les IFRS.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a diminué de 23 millions de dollars et de 97 millions de dollars, respectivement, en raison de l'adoption des IFRS.

## 4. Avantages du personnel

Les IFRS exigent que les entités choisissent une méthode comptable en ce qui concerne le traitement des écarts actuariels, après la date de transition. En vertu des IFRS, les écarts actuariels peuvent soit être :

- différés et amortis, sous réserve de certaines dispositions (la méthode du corridor);
- comptabilisés immédiatement en résultat net;
- comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global, sans être virés ultérieurement au résultat net.

En vertu des PCGR du Canada, la Banque utilisait la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels eu égard à ses régimes à prestations déterminées. La Banque a adopté de la méthode du corridor en vertu des IFRS.

De plus, les IFRS exigent que l'évaluation des obligations au titre des prestations définies et des actifs du régime s'effectue à la date du bilan, alors que, en vertu des PCGR du Canada, la date d'évaluation utilisée par la Banque était de deux ou trois mois avant la date des états financiers. Les IFRS exigent également l'utilisation de la juste valeur pour déterminer le rendement prévu des actifs du régime. La Banque utilisait une valeur liée au marché selon les PCGR du Canada.

Selon les IFRS, la valeur des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies est différente en raison des hypothèses actuarielles différentes applicables à des dates d'évaluation différentes. De plus, l'utilisation de la juste valeur et non de la valeur liée au marché entraînera également une valeur différente pour les actifs des régimes. La valeur des actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies ont une incidence sur la charge future liée aux avantages du personnel.

L'incidence sur le bilan d'ouverture de la Banque des différences d'évaluation entre les PCGR du Canada et les IFRS correspond à une augmentation des actifs de 55 millions de dollars, à une hausse des autres passifs de 245 millions de dollars, à une diminution des résultats non distribués de 178 millions de dollars et à une baisse de la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales de 12 millions de dollars.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 16 millions de dollars et de 25 millions de dollars, respectivement, en raison de l'adoption des IFRS.

## 5. Regroupements d'entreprises

Le modèle de regroupements d'entreprises des IFRS est un modèle de comptabilisation à la juste valeur qui rejoint essentiellement celui des PCGR du Canada que la Banque a adopté par anticipation le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Même si la Banque a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises conclus avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010, elle doit quand même apporter certains ajustements au moment de la transition aux IFRS, lesquels ne bénéficient pas d'une clause d'antériorité selon les choix permis par l'IFRS 1.

L'incidence de ces ajustements sur le bilan d'ouverture de la Banque représente une diminution des capitaux propres de 44 millions de dollars, une diminution des actifs de 2 millions de dollars et une hausse des passifs de 42 millions de dollars, principalement en raison de la comptabilisation d'une contrepartie potentielle à sa juste valeur.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a diminué de néant et de 1 million de dollars, respectivement, en raison de l'adoption des IFRS.

## 6. Autres

L'adoption des IFRS a eu d'autres incidences qui, prises individuellement, ne sont pas importantes. Ces incidences sont résumées ci-dessous.

### Immeubles de placement

Les IFRS exigent que les immeubles détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital soient classés séparément en tant qu'immeubles de placement. Selon les PCGR du Canada, ces immeubles étaient classés dans les terrains, bâtiments et matériel. Ainsi, un montant de 255 millions de dollars a été reclassé des terrains, bâtiments et matériel vers les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture de la Banque selon les IFRS.

### Immobilisations corporelles

Les IFRS exigent qu'un niveau d'évaluation plus modulaire soit utilisé pour évaluer les composantes des immobilisations corporelles, chaque composante importante étant amortie séparément sur sa durée d'utilité estimée. L'incidence de cette réévaluation pour certaines composantes des bâtiments lors de la transition représente une réduction du solde des immobilisations corporelles de 46 millions de dollars, une hausse des actifs d'impôt différé de 12 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 34 millions de dollars.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a diminué de néant et de 1 million de dollars, respectivement, en raison de l'adoption des IFRS.

### Incidence des variations des cours du change

Les IFRS exigent que la monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger soit déterminée en tenant compte de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les IFRS distinguent les principaux facteurs à considérer pour déterminer la monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger, alors

que les PCGR du Canada n'établissent pas de priorité quant aux facteurs à considérer. Par conséquent, la monnaie fonctionnelle de certaines filiales de la Banque a été modifiée au moment de la transition aux IFRS.

En raison du changement de monnaie fonctionnelle de certaines filiales au moment de la transition aux IFRS, un ajustement transitoire a été apporté pour inscrire l'incidence cumulative de la conversion des devises sur certains titres de capitaux propres disponibles à la vente et du passif connexe au titre du financement, ce qui a entraîné une baisse de 51 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global et une hausse de 51 millions de dollars des résultats non distribués.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 28 millions de dollars et de 64 millions de dollars, respectivement, du fait de l'adoption des IFRS. Cette hausse est attribuable à la modification des monnaies fonctionnelles de certaines filiales et à la modification des couvertures d'investissement net connexes.

### Information financière dans les économies hyperinflationnistes

Selon les IFRS, si la monnaie fonctionnelle d'un établissement à l'étranger est hyperinflationniste, alors des ajustements en fonction du pouvoir d'achat doivent être apportés aux états financiers de l'établissement à l'étranger avant la conversion. L'incidence de cette réévaluation correspond à une hausse de 32 millions de dollars des participations dans des sociétés associées avec une hausse compensatoire des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a baissé de 5 millions de dollars et de 17 millions de dollars, respectivement, en raison de l'adoption des IFRS.

### Paiements fondés sur des actions

Les IFRS exigent que les attributions réglées en trésorerie (c.-à-d. classées dans le passif) soient réévaluées chaque date de clôture d'après les variations de la juste valeur du passif alors que les PCGR du Canada utilisent la valeur intrinsèque. Cette différence entraîne des écarts d'évaluation entre les IFRS et les PCGR du Canada. De plus, en vertu des IFRS, les renonciations doivent être estimées à la date d'attribution et être incluses dans l'évaluation du passif. Toutefois, en vertu des PCGR du Canada, les renonciations peuvent être comptabilisées lorsqu'elles se produisent ou faire l'objet d'une estimation lors de la comptabilisation initiale. La Banque a comptabilisé précédemment les renonciations à mesure qu'elles se produisaient.

En raison des différences de critères d'évaluation entre les IFRS (juste valeur) et les PCGR du Canada (valeur intrinsèque), l'ajustement apporté aux attributions qui n'avaient pas été réglées à la date de transition correspond à une diminution des résultats non distribués de 21 millions de dollars, à une réduction des actifs d'impôt différé de 1 million de dollars et à une augmentation des autres passifs de 20 millions de dollars.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 14 millions de dollars et de 10 millions de dollars, respectivement, en raison de l'adoption des IFRS.

## Impôt sur le résultat

Selon les IFRS, l'impôt lié aux éléments débités ou crédités directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres est directement débité ou crédité au même compte de bilan peu importe la période pour laquelle l'impôt est constaté. Lors de la transition, cette situation a entraîné une hausse de 18 millions de dollars des résultats non distribués et une diminution correspondante du cumul des autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 2 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement, en raison de l'adoption des IFRS.

## Participations dans des coentreprises

Les IFRS permettent deux méthodes de comptabilisation des participations dans des coentreprises : la consolidation proportionnelle ou la méthode de la mise en équivalence, alors que seule la consolidation proportionnelle était permise selon les PCGR du Canada. La Banque a choisi d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à toutes ses coentreprises. À la transition, la Banque a comptabilisé une diminution de 13 millions de dollars des autres passifs et des diminutions correspondantes des participations dans des sociétés associées de 11 millions de dollars et des autres actifs de 2 millions de dollars.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada n'a pas été touché par l'adoption des IFRS.

## Contrats d'assurance

Les IFRS exigent la présentation du montant brut des opérations de réassurance. Cette exigence se traduit par une hausse de 5 millions de dollars des autres actifs et autres passifs à l'état consolidé de la situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada n'a pas été touché par l'adoption des IFRS.

## Programmes de fidélisation de la clientèle

Les IFRS prévoient l'utilisation d'une méthode axée sur la constatation des revenus aux fins de la comptabilisation des programmes de fidélisation de la clientèle, laquelle exige qu'une partie des revenus

réalisés lors des achats soit différée, alors que les PCGR du Canada utilisent une méthode fondée sur le passif. Ainsi, au moment de la transition, les autres passifs ont augmenté de 1 million de dollars, avec une diminution compensatoire des résultats non distribués.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011 et l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net établi selon les PCGR du Canada a augmenté de 2 millions de dollars pour les deux périodes, en raison de l'adoption des IFRS.

## Perte de valeur du goodwill

Les IFRS prévoient l'utilisation d'une méthode en une étape pour les tests de dépréciation des actifs non financiers, selon laquelle la valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Toutefois, en vertu des PCGR du Canada, le test de dépréciation comprend deux étapes, dont la première consiste en la comparaison des valeurs comptables des actifs avec les flux de trésorerie futurs non actualisés, en vue de déterminer s'il y a dépréciation, et la deuxième en l'évaluation de toute dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs avec leur juste valeur.

Aux termes des IFRS, le goodwill doit être attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et il doit être soumis à un test de dépréciation au niveau des UGT ou des groupes d'UGT. Selon les IFRS, chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué doit représenter, au sein de l'entité, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne. La Banque a conclu que le niveau auquel le goodwill est testé selon les IFRS est le même que celui selon les PCGR du Canada. Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation lors de la transition le 1<sup>er</sup> novembre 2010 et aucune dépréciation n'a été relevée.

## Incidence sur le capital réglementaire

L'incidence des ajustements découlant des IFRS sur les ratios de capital réglementaire de la Banque correspond à une diminution d'environ

77 points de base du ratio du capital de catégorie 1 et d'une augmentation de 0,9 du ratio actif/capital. Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a permis aux institutions financières de choisir de répartir cette incidence sur cinq trimestres, et la Banque a choisi de se prévaloir de cette possibilité.

## Incidence de l'adoption des normes IFRS pour le tableau consolidé des flux de trésorerie

### *Ajustements significatifs apportés au tableau des flux de trésorerie pour 2011*

En vertu de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, les intérêts payés et l'impôt sur le résultat figurent désormais sous des postes distincts dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, tandis qu'ils étaient présentés antérieurement en tant qu'informations complémentaires. En outre, les prêts et les dépôts sont désormais classés comme des activités opérationnelles provenant respectivement des activités d'investissement et des activités de financement. Le tableau consolidé des flux de trésorerie établi selon les IFRS ne présente

aucune autre différence significative par rapport à l'état consolidé des flux de trésorerie établi selon les PCGR du Canada.

### Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts

### Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquiescer d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en espèces sans avoir à acquiescer de frais de courtage ou d'administration

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débiteures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

### Dates de paiement des dividendes pour 2012

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
3 janvier	27 janvier
3 avril	26 avril
3 juillet	27 juillet
2 octobre	29 octobre

### Date d'assemblée annuelle pour l'exercice 2012

L'assemblée annuelle des actionnaires pour l'exercice qui sera clos le 31 octobre 2012 sera tenue à Halifax en Nouvelle-Écosse, le mardi 9 avril 2013.

### Coordonnées

#### Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia  
 Scotia Plaza 44, rue King Ouest  
 Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1  
 Téléphone : 416-775-0798  
 Télécopieur : 416-866-7867  
 Courriel : investor.relations@scotiabank.com

#### Médias :

Les demandes d'information des médias et les autres demandes de renseignements doivent être adressées au service Relations publiques, Affaires de la société et Affaires gouvernementales, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-933-1344  
 Télécopieur : 416-866-4988  
 Courriel : corpaff@scotiabank.com

#### Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada  
 100, avenue University, 9<sup>e</sup> étage  
 Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1  
 Téléphone : 1-877-982-8767  
 Télécopieur : 1-888-453-0330  
 Courriel : service@computershare.com

### Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse, vous recevrez plusieurs exemplaires. Pour éviter l'envoi de documents en plusieurs exemplaires veuillez écrire à l'agent des transferts afin de regrouper les comptes.

### Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au [www.scotiabank.com](http://www.scotiabank.com).

### Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 6 mars 2012, à 14 h (heure normale de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone, sans frais, au 416-644-3414 ou au 1-800-814-4859 (veuillez téléphoner 5 à 15 minutes à l'avance). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au [www.scotiabank.com](http://www.scotiabank.com). Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 6 mars 2012 au 21 mars 2012, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 et en saisissant le code d'identification 4487923. La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

### Actionnaires (suite) :

Coagent de transfert (États-Unis)  
 Computershare Trust Company N.A.  
 250 Royall Street  
 Canton, MA 02021 U.S.A.  
 Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter les Affaires financières :

Banque Scotia  
 Scotia Plaza 44, rue King Ouest  
 Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1  
 Téléphone : 416-866-4790  
 Télécopieur : 416-866-4048  
 Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

### Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

La Banque de Nouvelle-Écosse est une entreprise canadienne constituée avec responsabilité limitée.